



Bulletin Officiel

N° 3864 Mardi 31 Mai 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF

تذكير بمتضيات الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جبائية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني	2
تذكير لشركات المساهمة العامة	2

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE	2
---------------------------------	---

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DES DIVIDENDES

ARABIA-SICAV	3
FCP SALAMETT PLUS	3
SANADETT -SICAV	3

COMMUNIQUES DE PRESEE

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE -TUNIS RE-	3
INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR-ICF-	4

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE : AGO	4
SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES - SOTRAPIL-	5
ARAB TUNISIAN BANK : CHANGEMENT D'HORAIRE DE L'AGE	5
TUNISIE LAIT : AGO	6

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE -CARTE- : AGO	6
---	---

PROJET DES RESOLUTIONS SOUMIS AUX AGO

TUNISIE LAIT	7
COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE -CARTE- : AGO	8-9
SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES - SOTRAPIL-	10-11

PRESCRIPTION DES DIVIDENDES

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE	12
--	----

COURBE DES TAUX

12

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

13-14

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010 - SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR	
---	--

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010 - UNION INTERNATIONALE DE BANQUES	
--	--

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010 - COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE -CARTE-	
--	--

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010 - UNION INTERNATIONALE DE BANQUES	
---	--

إعلام

تذكر هيئة السوق المالية أنّ الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جباية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني، قد رقع في الحد الأقصى القابل للطرح بالنسبة إلى الأشخاص الطبيعيين اللذين يودعون أموالا في حسابات الإلتخار في الأسهم من 20 ألف دينار إلى 50 ألف دينار. مع العلم أنّ الضريبة الدنيا المحددة ب 60% من الضريبة على الدخل دون اعتبار الطرح تبقى مستوجبة.

ويطبّق الإجراء على المداخل المحققة بعنوان سنة 2010 المصرح بها سنة 2011 وعلى مداخل السنوات اللاحقة.

2011 - AC - 16

بلاغ هيئة السوق المالية

تذكر هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة أنه يتعين عليها طبقا لأحكام الفصل 36 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلقة بالمساهمة العامة، إعلام العموم وفي أقصر الأجل بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشرة الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرة بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له أثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة أوراقها المالية. وبصفة خاصة وباعتبار أنّ الأمر يتعلق بمعطيات من شأنها التأثير على الوضعية المالية وعلى نتائج الشركة، فإن شركات المساهمة العامة مدعوة إلى إعلام العموم بكل معلومة تتعلق بنتيجة أعمال خلية المتابعة التي تم عند الاقتضاء إرسالها.

كما أن هذه الشركات مدعوة إلى تقديم عرض لآفاقها المستقبلية المحينة صلب التقرير السنوي حول التصرف في الشركة لسنة 2010، وعليها عند الاقتضاء تحليل الفوارق مقارنة بالتقديرات التي سبق نشرها.

2011 - AC - 5

COMMUNIQUÉ DU CMF

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne qu'en vertu des dispositions de l'article 36 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés. Plus particulièrement, et s'agissant d'éléments qui seraient de nature à impacter la situation financière et les performances de la société, lesdites sociétés sont invités à porter à la connaissance du public toute information relative aux résultats des travaux de cellule de suivi mise en place à cet effet, le cas échéant.

Les sociétés faisant appel public à l'épargne sont également appelées à exposer au niveau du rapport annuel sur la gestion relatif à l'exercice 2010, les perspectives d'avenir actualisées, et à analyser les écarts, le cas échéant, avec les prévisions annoncées antérieurement.

2011 - AC - 5

AVIS DES SOCIETES

ARABIA-SICAV : SICAV MIXTE

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 4, rue 7036, El Menzah IV- Tunis

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE

Nous avons l'honneur de vous informer que l'assemblée générale ordinaire de ARABIA-SICAV , réunie en date du 26 mai 2011 , a décidé de mettre en paiement au titre de l'exercice 2010, un dividende de :

0,880 dinars ,net par action

Ce dividende est payable à partir du 31 mai 2011 aux guichets de l' Arab Tunisien Bank et l'Arab Financial Consultants

2011 - AS - 552

FCP SALAMETT PLUS : FCP OBLIGATAIRE

FCP IRADETT 100 : FCP MIXTE
FCP IRADETT 50 : FCP MIXTE
FCP IRADETT 20 : FCP MIXTE
FCP IRADETT CEA : FCP MIXTE

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE

L' ARAB FINANCIAL CONSULTANTS Gestionnaire des fonds communs de placements visés ci-dessus a décidé de mettre en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2010 comme suit :

FCP SALAMETT PLUS : 0,370 Dinar, net par part
FCP IRADETT 100 : 0,030 Dinar, net par part
FCP IRADETT 50 : 0,160 Dinar, net par part
FCP IRADETT 20 : 0,210 Dinar, net par part
FCP IRADETT CEA : 0,2 70 Dinar, net par part

Ces dividendes sont payables à partir du 31 mai 2011 aux guichets de l' Arab Tunisien Bank et l'Arab Financial Consultants

2011 - AS - 553

SANADETT -SICAV : SICAV OBLIGATAIRE

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 4, rue 7036, El Menzah IV- Tunis

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE

Nous avons l'honneur de vous informer que l'assemblée générale ordinaire de SANADETT - SICAV, réunie en date du 26 mai 2011, a décidé de mettre en paiement au titre de l'exercice 2010, un dividende de :

4,160 dinars, net par action

Ce dividende est payable à partir du 31 mai 2011 aux guichets de l' Arab Tunisien Bank et l'Arab Financial Consultants

2011 - AS - 554

***** ***** *****

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE -Tunis Re-

Siège social : Rue Borjine N° 7 BP. 29 - 1073 Montplaisir Tunis

Le Conseil d'Administration de Tunis Re s'est réuni le mardi 31 mai 2011 et a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour le vendredi 17 juin 2011 à l'hôtel AFRICA sis à l'avenue Habib BOURGUIBA Tunis et de proposer la distribution d'un dividende de 0,375 dinar par action.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité

2011 - AS - 559

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Industries Chimiques du Fluor-ICF-

Siège social : 42, rue Ibn Charaf-1002 Tunis-

Les Actionnaires de la Société " INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR " - I.C.F. – sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le **26 Mai 2011** a décidé la distribution des dividendes relatifs à **l'exercice 2010**.

Le coupon s'élève à **2,500 Dinars** (Deux Dinars cinq cents Millimes) par action de nominal 10 Dinars.

La mise en paiement s'effectuera au siège social de la Société pour les non déposants et aux guichets de la " **STICODEVAM** " pour les teneurs de comptes et ce à partir du **26 Août 2011**.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2011 - AS - 560

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS

Messieurs les actionnaires de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 17 juin 2011 à 16h à l'hôtel Regency, les côtes de Carthage – Gammarth.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2010 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2010 ;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales et de l'article 29 de la loi 2001-65, et des états financiers individuels et consolidés de la banque de l'exercice 2010 ;
4. Quitus aux Administrateurs ;
5. Affectation du résultat de l'exercice 2010 ;
6. Autorisation d'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés;
7. Renouvellement du mandat des Administrateurs ;
8. Fixation du montant des jetons de présence ;
9. Pouvoirs en vue des formalités ;
10. Franchissement de seuil.

Les actionnaires seront admis à l'Assemblée sur justification de leur identité (carte jointe à la convocation).

Tout actionnaire qui veut se faire représenter par un mandat doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 14 juin 2011, son pouvoir au siège social de la Banque Internationale Arabe de Tunisie.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la Banque (Direction de la Planification).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

2011 - AS - 561

AVIS DES SOCIETES

دعوة للجمعية العامة العادية

شركة النقل بواسطة الأنابيب
المقر الاجتماعي : شارع الأرض المركز العمراني الشمالي- 1003- تونس الخضراء

يدعى السادة والسيدات المساهمون لحضور الجمعية العامة العادية لشركة النقل بواسطة الأنابيب "سوتراييل" التي ستعقد يوم الأربعاء 15 جوان 2011 بنزل Regency Tunis « Hôtel » بقمرت على الساعة العاشرة (10) صباحا وذلك للتداول حول المسائل المدرجة في جدول الأعمال التالي:

- 1) الإطلاع على تقرير مجلس الإدارة للنشاط والقوائم المالية للسنة المحاسبية المختمة في 31 ديسمبر 2010 ،
- 2) تلاوة التقريرين العام والخاص لمراقب الحسابات،
- 3) المصادقة على تقرير النشاط والقوائم المالية لسنة 2010،
- 4) إبراء ذمة المتصرفين بعنوان سنة 2010،
- 5) توظيف المرابيح على ضوء نتائج سنة 2010،
- 6) تحديد مكافأة الحضور للمتصرفين بعنوان سنة 2010،
- 7) تحديد المنحة المخولة لأعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق بعنوان سنة 2010،
- 8) تمكين مجلس الإدارة من إصدار قرض رقاعي في حدود 30 مليون دينار (30.000.000د)،
- 9) المصادقة على تعيين متصرفين جديدين،
- 10) المصادقة على تجديد عضوية ثلاثة (3) متصرفين.

2011 - AS - 562

ASSEMBLEE GENERALE

Changement d'horaire

ARAB TUNISIAN BANK

Siège social : 9, rue Hedi Noura, Tunis

Messieurs les actionnaires de l'ARAB TUNISIAN BANK sont invités à l'Assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Jeudi 16 Juin 2011, à 12 H 00 au lieu de 11H30, à l'hôtel « The Residence » Gammarth, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts de la banque
2. Pouvoirs à donner

Pour le Conseil d'administration

Le Président

2011 - AS - 563

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

TUNISIE LAIT

Siège : Centrale Laitière à Sidi Bou Ali Sousse - 4040

La société Tunisie Lait porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **mardi 21 juin 2011 à 10H30** au siège social de la Société sis à la Centrale Laitière à Sidi Bou Ali, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2010.
- 2 - Approbation éventuelle des états financiers de l'exercice 2010.
- 3 - Approbation des conventions visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- 4 - Affectation des résultats de l'exercice 2010.
- 5 - Quitus aux Administrateurs de leur gestion durant l'exercice 2010.
- 6 - Fixation des jetons de présence pour les membres du Conseil d'Administration.
- 7 - Fixation de la rémunération des membres du comité d'audit.

Les documents se rapportant à l'Assemblée Générale Ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires au siège social, durant le délai légal.

2011 - AS - 564

ASSEMBLEE GENERALE

**COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
TUNISO-EUROPEENNE -CARTE-**

Siège social : Immeuble CARTE, Lot BC4, Centre Urbain Nord – 1003 TUNIS

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne invite ses actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **lundi 06 Juin 2011 à 09 heures**, au siège social de la société, Immeuble CARTE, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1003 TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2010,
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2010,
3. Approbation des dits rapports et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2010,
4. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2010,
5. Affectation du résultat de l'exercice 2010,
6. Nomination des membres du Conseil d'Administration,
7. Questions diverses.

Les actionnaires seront admis à l'assemblée sur justification de leur identité.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2011 - AS - 565

AVIS DES SOCIETES

PROJET DES RESOLUTIONS

TUNISIE LAIT

Siège social : Centrale Laitière Sidi Bou Ali -4000 Sousse-

Projet des résolutions de la Société Tunisie Lait qui sera soumis pour approbation à son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 21 juin 2011.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial d Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2010 dans leur intégralité.

Cette résolution mise au vote, est

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du conseil d'administration et le rapport spécial du Commissaire au Comptes relatifs aux conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions.

Cette résolution mise au vote, est

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'affectation des résultats de l'exercice 2010 comme suit :
1 670 034 dinars au compte « amortissements différés ».

Cette résolution mise au vote, est

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus aux Administrateurs de leur gestion durant l'Exercice 2010.

Cette résolution mise au vote, est

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le même montant que l'exercice précédent au titre des jetons de présence soit le montant de 50 000 dinars net de retenue à la source.

Cette résolution mise au vote, est

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le même montant que l'exercice précédent au titre de rémunération de Administrateurs membres du Comité d'Audit soit le montant de 15 000 dinars net de retenue à la source.

Cette résolution mise au vote, est

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire pour faire le publications, dépôts et toutes autres formalités prescrites par la loi.

Cette résolution mise au vote, est

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS

**COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
TUNISO-EUROPEENNE -CARTE-**

Siège social : Immeuble CARTE, Lot BC4, Centre Urbain Nord – 1003 TUNIS

Projet de résolutions à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 06 juin 2011

*** Première résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société et du rapport général des Co-Commissaires aux Comptes sur les opérations effectuées au cours de l'exercice 2010, approuve les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2010 tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

*** Deuxième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Co-Commissaires aux Comptes relatif aux conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales approuve les dites conventions et approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant dans ledit rapport.

*** Troisième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats d'administrateurs de

- Monsieur Hassine DOGHRI
- Monsieur Néjib DOGHRI
- La Société S.E.P.C.M.
- L'Union Tunisienne de Participation
- Monsieur Abdessalem BEN AYED
- Monsieur Christian Huyghues Despointes
- Monsieur Abderrahmen FATMI

Arrivent à échéance lors de la présente assemblée et décide de nommer :

-
-
-
-
-
-

en qualité d'administrateurs pour une durée expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2013.

- Suite -

* Quatrième Résolution :

Compte tenu du report de l'exercice précédent, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice net de l'exercice 2010	11 096 015,887
Report à nouveau exercice 2009	791 562,987
Bénéfice distribuable	11 887 578,874
Réserve légale (5 %)	594 378,944
Réserve pour fonds social	400 000,000
Réserve facultative	7 000 000,000
Dividende (1,5 dinars/action)	3 000 000,000
Report à nouveau	893 199,930

En conséquence, un dividende de 1,500 dinar par action ou certificat d'investissement sera mis en paiement à compter du ----- 2011.

* Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer un montant net de ----- dinars au titre des jetons de présence aux administrateurs de la société. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du Comité Permanent d'Audit à ----- Dinars.

* Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à toute personne mandatée par lui pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

AVIS DES SOCIETES

مشروع لوائح

شركة النقل بواسطة الأنابيب

المقر الاجتماعي: شارع الأرض – المركز العمراني الشمالي-1003- تونس الخضراء

مشروع قرارات التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 15 جوان 2011.

اللائحة الأولى:

إن الجمعية العامة العادية بعد الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة والتقاريرين العام والخاص لمراقب الحسابات بالنسبة للسنة المحاسبية 2010، وبعد النقاش، تصادق على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية المختتمة في 31 ديسمبر 2010. تصادق الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة

اللائحة الثانية:

إن الجمعية العامة العادية تبرئ ذمة أعضاء مجلس الإدارة إبراء تاماً بخصوص تصرفهم بالنسبة للسنة المالية 2010. تصادق الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة

اللائحة الثالثة:

تقرر الجمعية العامة العادية تخصيص المرباح الصافية للسنة المالية 2010 والنتائج المؤجلة كالاتي :

النتيجة المحاسبية الصافية لسنة 2010	1.268.520	دينار
نتائج مؤجلة (قبل التخصيص)	7.216.362	دينار
المجموع القابل للتوزيع	8.484.882	دينار
توزيع حصص الأسهم	1.145.144	دينار
مساهمة في الصندوق الاجتماعي	200.000	دينار
نتائج مؤجلة (بعد التخصيص)	7.139.738	دينار

وتحدّد بذلك مبلغ 350 مليم كحصّة مرباح يتمّ توزيعها بداية من 2011.

تصادق الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة

اللائحة الرابعة:

تحدّد الجمعية العامة العادية مكافأة حضور أعضاء مجلس الإدارة بعنوان سنة 2010 بمبلغ ألفي دينار خام (2.000 دينار) سنويًا بالنسبة لكلّ عضو.

تصادق الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة

اللائحة الخامسة :

تحدّد الجمعية العامة العادية منحة أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق بعنوان سنة 2010 بمبلغ ألفي دينار خام (2.000 دينار) سنويًا بالنسبة لكلّ عضو.

تصادق الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة

اللائحة السادسة:

طبقا لمقتضيات الفصل 19 من العقد التأسيسي ترخص الجمعية العامة العادية لمجلس الإدارة ولمدة سنة واحدة في إصدار، باسم الشركة ، قرض رقاعي إجمالي أو على عدة ألساط وذلك في حدود 30 مليون دينار (30.000.000 دينار) وتحديد كيفية إصداره وخصائصه. تصادق الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة

اللائحة السابعة:

- تصادق الجمعية العامة العادية على تعيين المتصرف السيد علي الفريخة ممثل للشركة التونسية لصناعات التكرير عوضا عن السيد أحمد السويقي للمدة المتبقية والتي تنتهي بتاريخ إنعقاد هذه الجمعية العامة العادية،
- تصادق الجمعية العامة العادية على تعيين المتصرف السيد مراد ورديان ممثل للشركة التونسية لصناعات التكرير عوضا عن السيد زهير ربيع للمدة المتبقية والتي تنتهي بتاريخ إنعقاد هذه الجمعية العامة العادية. تصادق الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة

اللائحة الثامنة:

تصادق الجمعية العامة العادية على تجديد عضوية السادة والسيدة الآتي ذكرهم بمجلس إدارة الشركة لمدة ثلاثة سنوات والتي تنتهي بإنعقاد الجمعية العامة العادية التي تتولى المصادقة على القوائم المالية لسنة 2013:
- علي الفريخة كمتصرف ممثل عن الشركة التونسية لصناعات التكرير،
- مراد ورديان كمتصرف ممثل عن الشركة التونسية لصناعات التكرير،
- كوثر الغمراسني كمتصرفة ممثلة عن الشركة التونسية لصناعات التكرير.
تصادق الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة

اللائحة التاسعة:

تمنح الجمعية العامة العادية كل الصلاحيات للممثل القانوني للشركة للقيام بالإجراءات المتعلقة بالتسجيل والإشهار وكل ما ينص عليه القانون. تصادق الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة

AVIS DES SOCIETES

PRESCRIPTION DES DIVIDENDES

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA
1000 TUNIS

LA BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE porte à la connaissance de ses actionnaires que les dividendes relatifs à l'exercice 2005, mis en paiement à partir du 12 juin 2006, seront frappés par la prescription quinquennale à partir du **12 juin 2011**.

2011 - AS - 561

AVIS

COURBE DES TAUX DU 31 MAI 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,451%		
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,464%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,515%	999,479
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,533%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,721%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,737%	1 009,100
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,749%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012	4,776%		
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012	4,766%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,131%		997,473
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,302%	1 016,794
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,450%	1 052,776
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,519%	1 075,693
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,691%	1 041,988
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,008%		968,758
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,020%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,036%	1 035,122
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,066%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,071%	964,848
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,138%	1 058,951
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,143%		956,307

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	137,114	137,125		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	12,010	12,011		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,228	1,229		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	32,630	33,135	33,139		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	44,802	45,438	45,442		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	163,775	143,684	143,885		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	669,080	515,453	516,357		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	140,431	115,859	116,186		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	130,841	118,770	118,977		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	116,956	109,558	109,699		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	115,164	106,830	106,950		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	109,195	85,542	85,507		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	165,054	149,052	149,259		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	95,368	90,022	90,090		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09-mai-11	-	100,017	100,020		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MANAGEMENT	30-mars-07	1 209,680	1 219,828	1 221,866		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	2 218,986	2 073,694	2 089,295		
18	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	122,479	102,740	102,351		
19	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	122,906	113,639	113,439		
20	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 153,132	1 140,343	1 150,176		
21	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	129,272	108,586	108,469		
22	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	14,956	13,208	13,165		
23	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 844,815	5 508,172	5 510,623		
24	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 613,950	6 375,154	6 378,733		
25	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,293	1,974	2,008		
26	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,846	1,698	1,721		
27	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,162	0,973	0,992		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
28	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	31/05/11	4,160	108,201	109,840	105,691
29	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	23/03/11	3,758	104,529	102,217	102,228
30	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	15/03/11	3,741	105,198	103,011	103,022
31	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	10/05/11	3,719	103,030	100,914	100,945
32	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	04/04/11	4,309	103,814	101,099	101,112
33	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	30/05/11	3,301	107,102	105,297	105,312
34	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	09/05/11	3,997	103,928	101,582	101,593
35	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	18/04/11	3,925	103,973	101,685	101,697
36	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	18/04/11	3,882	104,106	101,821	101,832
37	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	107,346	107,358
38	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	16/05/11	4,000	102,920	100,491	100,503
39	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	21/03/11	4,067	104,302	101,888	101,899
40	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	31/05/11	3,622	104,065	105,566	101,954
41	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	19/05/11	3,588	106,546	104,470	104,480
42	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	11/04/11	3,798	106,200	103,817	103,827
43	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	27/05/11	2,720	102,642	101,220	101,230
44	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	27/04/11	3,597	102,948	100,818	100,828
45	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/11	3,910	104,540	102,158	102,170
46	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	16/05/11	3,915	102,457	100,100	100,188
47	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	25/05/11	6,167	106,156	101,377	101,386
48	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	27/05/11	3,415	104,166	102,042	102,054
49	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	16/05/11	3,963	102,745	100,385	100,395
50	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/11	3,777	104,552	102,223	102,232
51	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	27/05/11	3,497	104,763	102,718	102,726
52	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	25/05/11	3,291	102,001	100,083	100,092

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
53	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,370	10,536	10,686	10,317
54	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	23/05/11	4,084	104,067	101,560	101,571
55	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	100,759	100,769
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
56	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,112	103,640	103,712
SICAV MIXTES								
57	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	31/05/11	0,880	75,602	69,844	68,777
58	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	2,808	155,524	135,013	135,213
59	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 337,581	1 340,069
60	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	18/04/11	2,720	112,581	103,501	103,723
61	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	18/04/11	1,563	116,359	107,438	107,667
62	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	09/05/11	0,755	95,575	80,656	80,777
63	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	21/03/11	0,375	16,523	15,630	15,644
64	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	27/04/11	4,334	277,442	245,760	245,932
65	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	16/05/11	2,012	51,249	43,023	43,532
66	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 003,843	2 011,445
67	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	12/05/11	1,386	78,987	72,039	72,092
68	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	10/05/11	1,293	58,113	54,479	54,573
69	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	25/05/11	1,516	103,331	96,458	96,483
70	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	25/05/11	1,992	113,779	104,278	104,223
71	UBCF-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	25/05/11	0,115	110,018	94,881	94,788
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
72	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,210	11,692	11,477	11,239
73	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,160	12,686	12,116	11,937
74	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,030	16,636	15,343	15,274
75	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,270	17,197	15,266	14,958
76	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	10/05/11	0,102	12,356	10,947	10,959
77	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	28/04/11	0,942	128,457	103,634	103,998
78	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	131,919	117,881	118,190
79	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	127,744	122,414	122,565
80	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	27/05/11	0,137	20,621	17,926	17,985
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
81	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	102,358	100,183	100,377
82	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	107,368	103,974	104,177
83	FCP AMEN CEA	Amen Invest	28-mars-11	-	-	-	99,907	99,974
84	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	18/04/11	3,064	150,176	127,473	128,931
85	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,417	9,507	9,520
86	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	123,909	108,906	108,895
87	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	117,002	113,004	112,980
88	FCP ACTIONS DEFENSIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	98,818	99,074
89	FCP ACTIONS PROACTIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	97,871	98,198
90	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	2,065	184,646	172,346	175,352
91	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	1,967	162,241	154,491	156,011
92	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	3,786	140,166	138,965	137,265
93	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	30/05/11	236,843	10 740,784	9 584,964	9 558,921
94	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	192,968	179,873	182,980
95	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	109,114	118,124	120,864
96	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 439,547	1 285,111	1 298,747
97	FCP CAP SAFA	SMART Asset Management	27-mai-11	-	-	-	-	100,000
98	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	107,049	95,717	95,241
99	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	107,735	104,955	106,997
##	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	10 395,971	9 696,126	9 660,383

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

**La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances
-STAR-**

Siège social : Square Avenue de Paris –1025- Tunis

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 20 juin 2011, accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes Mr Raouf MENJOUR et Mr Chiheb GHANMI

BILAN ARRÊTÉ AU 31/12/2010

(chiffres arrondis en dinars)

ACTIFS	NOTES	EXERCICE 2010			EXERCICE 2009(*)
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net au 31/12/2010	Montant net au 31/12/2009
<u>ACTIFS INCORPORELS</u>					
Logiciels	8.1	1 455 630	465 425	990 205	32 963
Droit au Bail		41 000	41 000	-	-
		1 496 630	506 425	990 205	32 963
<u>ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION</u>					
Matériels et Mobiliers, Agencements & Installations	8.2	9 855 715	8 475 533	1 380 182	1 280 789
		9 855 715	8 475 533	1 380 182	1 280 789
<u>PLACEMENTS</u>					
Terrains et Constructions	8.3	19 931 187	3 011 529	16 919 658	16 790 078
Placements dans les entreprises avec lien de participation	8.4	63 042 122	2 564 435	60 477 687	56 150 375
Autres placements Financiers	8.5	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	8.5.1	31 952 582	1 668 633	30 283 949	32 268 707
Obligations et autres titres à revenu fixe (*)	8.5.2	412 864 952	740 502	412 124 450	398 412 200
Prêts au personnel	8.5.3	2 599 408	88 328	2 511 080	2 546 620
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	8.5.4	39 566 654	-	39 566 654	37 552 375
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	8.5.5	5 004 747	-	5 004 747	4 732 828
		574 961 650	8 073 425	566 888 225	548 453 183
<u>PART DES REASSURANCEURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</u>					
Provision pour primes non acquises	8.6	9 764 589	-	9 764 589	6 918 820
Provision pour Sinistres à Payer	8.6	25 618 196	-	25 618 196	25 854 679
Provision pour participation des Assurés aux Bénéfices	8.6	433 661	-	433 661	539 186
		35 816 445	-	35 816 445	33 312 685
<u>CREANCES</u>					
Créances nées d'opérations d'assurance directe :	8.7				
Primes acquises et non émises		11 035 710	-	11 035 710	12 663 186
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	8.7.1	84 855 691	48 567 580	36 288 111	30 215 080
Créances nées d'opérations de réassurance	8.7.2	8 393 894	6 268 139	2 125 755	6 000 046
Autres créances	8.7.3	10 604 233	143 713	10 460 520	4 088 339
		114 889 527	54 979 432	59 910 095	52 966 651
<u>AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS</u>					
Avoirs en Banques, CCP et caisses (*)	8.8	25 338 970	-	25 338 970	14 715 033
Frais d'acquisition reportés	8.9	2 201 699	-	2 201 699	1 832 830
Comptes de régularisation Actif	8.10	16 955 018	-	16 955 018	15 599 608
Ecart de conversion		315 394	-	315 394	466 503
		44 811 080	-	44 811 080	32 613 974
TOTAL DES ACTIFS		781 831 048	72 034 815	709 796 233	668 660 246

(*) Les états financiers ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

BILAN ARRÊTÉ AU 31/12/2010
(chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	NOTES	31/12/2010	31/12/2009
- CAPITAUX PROPRES			
Capital Social	-	23 076 930	23 076 930
(dont incorporation réserves à titre de 3.500.000,000)	-		
Réserves et primes liées au capital		136 633 661	136 133 661
Autres capitaux propres		121 930	121 930
Résultats reportés		34 094 619	5 010 791
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		193 927 140	164 343 312
Résultat de l'exercice		17 789 542	33 737 675
Total capitaux propres avant affectation	8.11	211 716 682	198 080 987
PASSIFS			
<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>	8.12	2 792 516	2 823 328
<u>PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES</u>	8.13		
Provision pour primes non acquises		49 531 816	42 889 403
Provision Mathématiques Vie		10 198 708	6 871 417
Provision pour Sinistres à Payer Vie		4 528 867	3 921 622
Provision pour Sinistres à Payer non Vie		331 229 134	316 729 577
Provision Mathématiques des Rentes		20 152 656	21 240 401
Provision pour participation des Assurés aux Bénéfices Vie		189 780	210 820
Provision pour participation des Assurés aux Bénéfices non Vie		4 631 575	3 634 406
Provision pour Egalisation		5 172	5 172
Provision pour Egalisation décès		110 000	110 000
Provision pour risques en cours		2 527 118	1 755 768
		423 104 827	397 368 587
<u>DETTES POUR DEPOT EN ESPECES RECUS</u>	8.16	14 376 128	12 528 553
<u>DES CESSIONNAIRES</u>			
<u>AUTRES DETTES</u>			
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	8.17.1	15 019 581	13 588 919
Dettes nées d'opérations de réassurance	8.17.2	17 456 132	16 668 142
Autres dettes	8.17.3	15 178 261	15 816 053
		47 653 975	46 073 114
<u>AUTRES PASSIFS</u>			
Banques, CCP et caisses	8.18	6 726 801	7 553 964
Comptes de régularisation Passif	8.19	2 997 154	3 693 896
Ecart de conversion		428 149	537 819
		10 152 105	11 785 678
TOTAL DES PASSIFS		498 079 551	470 579 259
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		709 796 233	668 660 246

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE
Période allant du 01/01/2010 au 31/12/2010
(chiffres arrondis en dinars)

	Opérations brutes 2010	Cessions et/ou rétrocessions 2010	Opérations nettes 2010	Opérations nettes 2009
Primes acquises	198 826 150	-27 743 538	171 082 612	172 789 376
Primes émises et acceptés	205 468 563	-30 589 307	174 879 256	174 857 427
Variation de la provision prime non acquises	-6 642 413	2 845 769	-3 796 644	-2 068 051
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	25 202 618		25 202 618	23 458 170
Autres Produits techniques	4 019 220		4 019 220	4 187 456
Charges de sinistres	-157 784 240	4 152 444	-153 631 796	-130 823 009
Montants payés	-143 284 682	4 388 928	-138 895 754	-120 179 741
Variation de la provision pour sinistres	-14 499 558	-236 484	-14 736 041	-10 643 267
Variation des autres provisions techniques	316 395		316 395	-4 717 728
Participations aux bénéfices et ristournes	-2 768 406	-340 466	-3 108 872	-1 129 149
Frais d'exploitation	-25 119 027	4 306 786	-20 812 241	-16 573 575
Frais d'acquisition	-9 170 739		-9 170 739	-8 511 211
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	368 869		368 869	92 772
Frais d'administration	-16 317 157		-16 317 157	-12 373 131
Commissions reçues des réassureurs		4 306 786	4 306 786	4 217 995
Autres charges techniques	-13 465 426		-13 465 426	-10 897 646
Variation de la provision pour égalisation				-5 000
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	29 227 285	-19 624 773	9 602 511	36 288 895

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE VIE

Période allant du 01/01/2010 au 31/12/2010
(chiffres arrondis en dinars)

	Opérations brutes 2010	Cessions et/ou rétrocessions 2010	Opérations nettes 2010	Opérations nettes 2009
Primes	7 300 287	-85 836	7 214 451	5 364 058
Primes émises	7 300 287	-85 836	7 214 451	5 364 058
Produits de placements	995 793		995 793	724 209
Revenus des placements	762 551		762 551	600 881
Reprises de corrections de valeur sur placements	33 010		33 010	86 804
Profits provenant de la réalisation des placements	200 233		200 233	36 524
Autres Produits techniques	1 140		1 140	910
Charges de sinistres	-2 110 959		-2 110 959	-2 073 600
Montants payés	-1 503 714		-1 503 714	-1 656 697
Variation de la provision pour sinistres	-607 245		-607 245	-416 903
Variation des autres provisions techniques	-3 327 292		-3 327 292	-352 337
Provision mathématique vie	-3 327 292		-3 327 292	-352 337
Participations aux bénéfiques et ristournes	21 041		21 041	25 535
Frais d'exploitation	-2 575 477		-2 575 477	-1 930 381
Frais d'acquisition	-1 401 311		-1 401 311	-1 072 573
Variation du montant des frais d'acquisition reportés				
Frais d'administration	-1 174 166		-1 174 166	-857 809
Commissions reçues des réassureurs				
-	-	-	-	-
Autres charges techniques	-245 244		-245 244	-195 979
Charges de placements	-74 754		-74 754	-56 109
Charges de gestion des placements	-21 718		-21 718	-16 592
Correction de valeur sur placements	-35 769		-35 769	-20 421
Pertes provenant de la réalisation des placements	-17 267		-17 267	-19 097
RESULTAT TECHNIQUE VIE	-15 465	-85 836	-101 301	1 506 307

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01/01/2010 au 31/12/2010
(chiffres arrondis en dinars)

	31/12/2010	31/12/2009
Résultat technique non vie	9 602 511	36 288 895
Résultat technique vie	-101 301	1 506 307
Produits de placements	40 193 555	36 244 364
Revenus des placements	30 779 111	30 072 181
Reprises de corrections de valeur sur placements	1 332 383	4 344 252
Profits provenant de la réalisation des placements	8 082 061	1 827 931
Charges de placements	-3 017 341	-2 808 075
Charges de gestion des placements	-876 610	-830 366
Correction de valeur sur placements	-1 443 761	-1 021 985
Pertes provenant de la réalisation des placements	-696 970	-955 723
Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat technique non vie	-25 202 618	-23 458 170
Autres produits non techniques	2 388 518	1 356 282
Autres charges non techniques	-320 383	-392 722
<i>Résultat provenant des activités ordinaires</i>	23 542 941	48 736 881
Impôt sur le résultat	-5 753 398	-14 999 207
<i>Résultat provenant des activités ordinaires après impôts</i>	17 789 542	33 737 675
<i>Résultat net de l'exercice</i>	17 789 542	33 737 675
<i>Effets des modifications comptables (nets d'impôt)</i>		
<i>Résultat net de l'exercice après modifications comptables</i>	17 789 542	33 737 675

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période allant du 01/01/2010 au 31/12/2010 Période allant du 01/01/2010 au 31/12/2010

(chiffres arrondis en dinars)

Désignation	31/12/2010	31/12/2009 (*)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	215 197 424	216 750 055
Sommes versées pour paiement des sinistres	-137 746 331	-181 106 017
Encaissements des primes reçues (acceptation)	2 592 461	726 443
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	-1 668 929	-373 164
Commissions versés sur les acceptations	-461 508	-170 034
Décaissements des primes pour les cessions	-30 487 145	-25 798 270
Encaissements des sinistres pour les cessions	9 400 148	65 666 638
Commissions reçues sur les acceptations	4 818 675	3 775 518
Commissions versées aux intermédiaires	-13 636 109	-13 013 292
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-13 474 507	-12 448 757
Variation des dépôts auprès des cédantes	-308 969	-133 671
Variation des espèces reçus des cessionnaires	-253 372	1 495 943
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-43 565 079	-41 586 471
Encaissements liés à la cession de placements financiers (*)	33 049 766	23 688 009
Taxes et impôts versés au trésor	-30 969 183	-30 118 347
Produits financiers reçus	30 022 632	31 055 615
Impôts sur les bénéfices	-10 073 391	-14 822 310
Autres mouvements	4 406 378	5 937 766
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	16 842 961	29 525 656
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 387 171	-744 800
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-257 748	
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	46 330	
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	-2 437 390	
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	2 635 225	2 301 311
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-1 400 753	1 556 511
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions	-3 991 109	-29 543 358
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-3 991 109	-29 543 358
Variation de trésorerie	11 541 099	1 538 808
Trésorerie au début de l'exercice	7 161 070	5 622 262
Trésorerie à la clôture de l'exercice	18 612 169	7 161 070

(*) Les états financiers ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES
ARRETE AU 31/12/2010
(Chiffres arrondis en dinars)

	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
<u>Engagements reçus</u>		
Cautions reçues	2 983 780	3 002 716
Cautions agents généraux	375 500	391 500
TOTAL	3 359 280	3 394 216
<u>Engagements données</u>		
Cautions données	1 089 245	864 258
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	322 800	322 800
TOTAL	1 412 045	1 187 058

NOTES AUX ETATS FINANCIER (chiffres présentés en dinars)

1- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » est une société anonyme faisant appel public à l'épargne au capital de 23.076.930 Dinars composé de 2.307.693 actions de 10 DT chacune.

La société a pour objet la réalisation et la gestion de contrats et de conventions d'assurances et de réassurances de toutes les branches.

La société distribue ses produits et services à travers son siège - square Avenue de Paris Tunis- et ses 170 agences, 17 courtiers, 11 succursales réparties sur tout le territoire Tunisien.

2- FAITS MARQUANTS

L'exercice 2010 a connu les faits marquants suivants :

- Un résultat net de 17,790 MD contre 33,738 MD en 2009.
- Un total bilan de 709,796 MD contre 668,660 MD en 2009.
- Des fonds propres avant résultat de l'ordre de 193,927 MD contre 164,343 MD en 2009
- Une progression du chiffre d'affaires de 2 % atteignant 212,769 MD contre 209,613 MD en 2009.
- Une baisse importante des règlements de sinistres de 26 % soit 137,397 MD contre 185,126 MD en 2009 (En 2009, il y a eu un règlement d'un sinistre important en matière d'assurance incendie de l'ordre de 50 MD fortement réassuré).
- Les produits nets des placements enregistrent une évolution en 2010 de 12 % (38,097 MD) par rapport à 2009 (34,104 MD).
- Le démarrage des travaux de mise place des jalons indispensables pour la réalisation des orientations stratégiques du plan 2010-2014.

3- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3-1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 , ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévues par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et notamment par les normes comptables sectorielles NC 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 ; 31 relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance (arrêté du ministre des finances du 26 juin 2000).

3-2 Base de mesure :

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués au coût historique.

Les méthodes comptables les plus significatives, retenues pour la préparation des comptes arrêtés au 31/12/2010, se résument dans ce qui suit :

3-3 Les Actifs incorporels et corporels d'exploitation :

Ces actifs sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la base des taux suivants :

Logiciels	33%	
Matériels de Transport		20%
Matériels informatiques	15%	
Mobiliers et Matériels de bureau	10%	
Agence. Aménagement et Installations	10%	

3-4 Placements :***a- Les placements immobiliers :***

Les terrains et les constructions figurent pour leur valeur réévaluée en 2001, les constructions font l'objet d'un amortissement sur la durée de vie restante. Les parts dans les sociétés à objet foncier non cotées sont évaluées à leur coût d'acquisition.

A la date de l'arrêté des états financiers, il est procédé à l'évaluation des terrains et des constructions à leur valeur comptable nette et des parts dans les sociétés à objet foncier à leur valeur mathématique. Les moins-values par rapport à la valeur comptable font l'objet d'une provision pour dépréciation.

b- Placements financiers et placements dans les entreprises avec lien de participation :***b-1 Actions et autres titres à revenus variables :***

Cette catégorie de placement comprend les titres dont le revenu dépend du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. Sont considérées comme titres à revenus variables les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissements ainsi que les parts des organismes de placements collectifs.

Les actions et autres titres à revenus variables sont enregistrés à leurs coûts d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables, à l'exception des titres réévalués.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées	: Cours moyen boursier du mois de décembre
Actions non cotées	: Valeur mathématique au 31/12/N-1
Parts d'OPCVM	: Valeur liquidative au 31/12/N

Les moins values font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice, les plus values ne sont pas constatées.

b-2 Obligations et autres titres à revenu fixe :

Les obligations et titres à revenus fixes sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat. Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constituée à due concurrence.

3-5 Créances :

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances :

* Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisés subrogées à l'entreprise d'assurance.

* Les créances nées d'opération de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes.

* Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et /ou de réassurance tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

3-6 Les provisions sur créances :

La méthode adoptée pour le calcul de ces provisions se réfère à l'ancienneté des créances et aux écarts entre les soldes comptables et extracomptables.

* Provisions sur créances anciennes :	2007 et antérieurs	100%
	2008	50%
	2009	20%.

* Provisions sur écart : Les écarts positifs entre les soldes comptables et extracomptables sont provisionnés à 100%.

* Provisions sur créances contentieuses :	2008 et antérieurs	100%
	2009	50%.

*Provisions sur créances douteuses et sur les agences fermées : Ces créances sont provisionnées en totalité.

*Tous les soldes débiteurs des comptes courants cessionnaires présentant des écarts par rapport aux soldes extracomptables sont totalement provisionnés.

*Tous les soldes débiteurs des comptes cédantes et récessionnaires sont totalement provisionnés.

3-7 Les primes acquises et non émises :

Elles sont afférentes à l'exercice 2010 mais n'ayant pu être émises. Elles sont estimées à partir des émissions relatives aux exercices antérieurs.

3-8 Les primes à annuler :

Les primes à annuler au titre de l'exercice 2010 sont évaluées par référence à une méthode statistique conformément à la norme comptable n° 28.

3-9 Provisions Techniques :

Cette rubrique enregistre les provisions prévues par les normes comptables d'assurance et l'arrêté du Ministre des Finances du 27/02/2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, l'arrêté du Ministre des Finances du 28/03/2005 et l'arrêté du Ministre des Finances du 05/01/2009.

Les provisions techniques portées au passif concernent les engagements de la société envers ses assurés, réassurance comprise. Les provisions techniques à la charge des réassureurs sont portées à l'actif du bilan.

a- Provisions pour primes non acquises :

Ces provisions sont destinées à constater pour l'ensemble des contrats en cours la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Ces provisions sont calculées séparément pour chaque contrat sur la base de la méthode du prorata temporis.

Les provisions PNA afférentes aux primes RC décennales ont fait l'objet d'un traitement spécial En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

En réassurance facultative la provision est calculée suivant les taux de cession par branche. La provision pour primes non acquises relative aux acceptations est calculée à partir des comptes envoyés par les cédantes.

b- Provisions mathématique vie :

La provision mathématique d'assurance vie correspond à la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés. Pour les contrats collectifs l'actualisation a été effectuée conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 05/01/2009

c- Provisions pour sinistres à payer :

Les provisions pour sinistres à payer Auto, Incendie, A.R.D.S, Aviation et transport sont déterminées selon la méthode de l'inventaire permanent qui engendre une mise à jour permanente par les jeux des aggravations et des améliorations.

Les provisions pour sinistres à payer des branches groupe, vie et Accidents de travail sont évaluées dossier par dossier à la date d'arrêté comptable.

La provision pour sinistres à payer automobile dégâts matériels, est calculée suivant les cadences de règlements observées dans l'entreprise au cours des exercices antérieurs, le coût moyen et le dossier par dossier, l'évaluation la plus élevée est retenue.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des finances du 27/02/2001.

La provision pour sinistres à payer pour les différentes branches d'assurances est majorée des chargements pour frais de gestion.

Pour le calcul des IBNR de 2010 Automobile corporels, des pourcentages d'ouverture des dossiers sur les cinq derniers exercices clôturés ont été déterminés et sont appliqués à l'exercice 2010.

Cette méthode a été préconisée suite à l'objectif fixé par l'entreprise qui consiste à ouvrir et régler rapidement les dossiers de sinistres. Cet objectif commence à être observé en 2011.

Le coût moyen est calculé sur la base des coûts des trois derniers exercices

Le réajustement de la méthode d'estimation basée sur les statistiques réelles de la société, a permis de constater un montant de tardifs de l'ordre de 50.393.743 DT (avant chargement).

L'application de la même méthode utilisée en 2009 dégage un montant de l'ordre de 59.055.610 DT. L'application de cette même méthode aux sinistres matériels automobile donnerait un montant de provision de 4 365 180 DT.

Cet écart global est couvert par la constatation par la société en 2008 d'un montant forfaitaire de 12.000.000 DT au titre des provisions pour sinistres à payer sur recommandation du Comité Générale des Assurances.

La provision pour sinistre à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

La provision pour sinistre à payer relative aux acceptations est estimée par référence aux comptes envoyés par les cédantes.

d- Provisions mathématiques des rentes :

Les provisions mathématiques des rentes correspondent à la valeur actuelle des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes. Son montant est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

e-

Provisions pour participation aux bénéfices :

La provision pour participation aux bénéfices enregistre l'engagement de la société qui résulte des clauses contractuelles de participations aux bénéfices et ce, pour chacune des catégories d'assurances.

f- Provisions pour risques en cours :

Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises.

g- Provisions pour égalisation :

La société n'a pas constitué une provision pour égalisation des événements d'émeutes et mouvements populaires du mois de janvier 2011 et ce en application de l'article 25 de l'arrêté du ministre des finances en date du 27 février 2001 et modifié le 18 avril 201, du fait que l'impact des dits événements sur la STAR est jugé non significatif.

Ceci n'est pas contradictoire avec l'esprit de la recommandation de la lettre du ministère qui vise essentiellement les sociétés fortement impactées par les événements d'émeutes et mouvements populaires du mois de janvier 2011.

3-10 Les revenus :

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières.

Les primes souscrites par les assurées sont constatées à leur émission et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

3-11 Les charges par destination :

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

Ces charges comptabilisées initialement dans les comptes de la classe 9 sont réparties suivant les destinations suivantes :

- Frais de règlement de sinistres
- Frais d'acquisition
- Frais d'administration
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux diverses destinations sont les suivantes :

- Imputation directe sans application de clés pour les charges directement affectables

- Imputation indirecte des autres frais à partir de clés de répartition suivants :
l'effectif - la masse salariale.

3-12 Affectation des produits nets des placements :

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les frais généraux affectés aux placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes ((Provisions Techniques au 01/01/N + Provisions Techniques au 31/12/N) / 2).

3-13 Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices :

La STAR applique la méthode de l'impôt exigible pour la comptabilisation l'impôt sur les bénéfices.

3-14 L'état de flux de trésorerie :

1) Encaissements des primes reçues des assurés : Les encaissements des primes reçus des assurés sont présentés nets de ristournes et de la quote-part des coassureurs.

2) Décaissements ou encaissements liés aux opérations d'acquisition ou de cessions de placements financiers : Ces rubriques enregistrent les flux de trésorerie compensés des opérations de souscription et de cession des bons de trésor, des bons de trésor assimilables et des placements en devises.

4- COMPARABILITE DES COMPTES :

- Changement de présentation et de méthodes comptables :

Les méthodes d'évaluation et de présentation adoptées pour l'arrêté des comptes de 2010 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes de 2009 à l'exception de la présentation du compte à vue auprès de l'ATB au niveau de la rubrique « Banque et avoirs auprès de la CCP et caisse » en 2010 alors qu'il était présente en 2009 au niveau de la rubrique « Obligations et autres titres à revenu fixe ».

5- CONTROLE INTERNE :

Le système de contrôle interne mis en place par la société permet de réaliser les objectifs suivants :

- Maîtrise des activités et opérations,
- Présentation des informations conformes aux caractéristiques qualitatives définies dans le cadre conceptuel de la comptabilité financière,

- Conformité aux lois, réglementation et directives de la direction générale et du comité d'audit.

Le programme d'action de la direction audit interne est établi en fonction des priorités arrêtées par la direction générale et le comité d'audit et compte tenu des recommandations des commissaires aux comptes.

6- LES COMITES SPECIAUX ET ROLES DE CHAQUE COMITE :

- Comité de réflexion sur la stratégie commune : composé de membres du conseil d'Administration, ce comité examine les sujets relatifs à la stratégie, la planification et les objectifs de la société et leur suivi.
- Comité d'audit : composé de trois membres parmi les administrateurs et la structure d'audit interne, le comité veille au respect de la mise en place des systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementations. Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle et propose la nomination des commissaires aux comptes.
- Comité de placement : composé de membres du conseil d'Administration et des responsables de la direction centrale financière et du patrimoine, le comité arrête la politique de placement et examine les opportunités offertes sur le marché.

7- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

Par la suite des événements qui ont survenus en Tunisie courant Janvier 2011, l'ensemble des sinistres déclarés se rapportant aux dits événements va être pris en compte dans l'activité de l'exercice 2011.

Le montant des sinistres déclarés à la STAR qui concernent principalement des sinistres en incendie et multirisques professionnels, suite aux émeutes et mouvements populaires s'élève à 5,036 MDT. La part des réassureurs au titre de ces sinistres s'élève à 4,636 MDT.

8-NOTES SUR LE BILAN

8-1 Actifs incorporels

Le solde brut des actifs incorporels s'élève à 1.496.630 DT au 31/12/2010 contre 385.726 DT au 31/12/2009.

Les actifs incorporels se détaillent comme suit au 31/12/2010 :

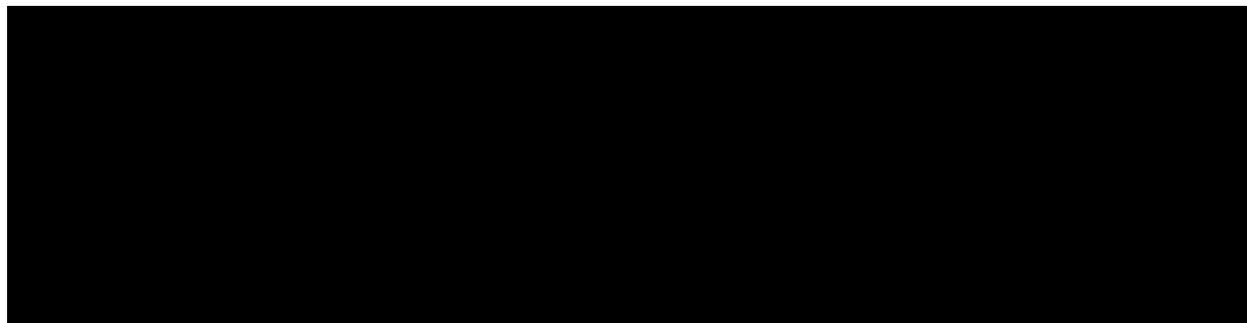
Désignation	Valeur Brute au 31/12/2010	Amortissements au 31/12/2010	Valeur Nette au 31/12/2010	Valeur Nette au 31/12/2009
Droit au bail	41 000	41 000	0	0
Logiciels (*)	1 455 630	465 425	990 205	32 963
TOTAL	1 496 630	506 425	990 205	32 963

(*) L'acquisition du logiciel pour prestations de migration des applications et plusieurs licences.

8-2 Actifs corporels d'Exploitation

Le solde brut des actifs corporels d'exploitation s'élève à 9.855.715 DT au 31/12/2010 contre 9.237.594 DT au 31/12/2009.

Les actifs corporels d'exploitation se détaillent comme suit au 31/12/2010 :



8-3 Placements Immobiliers

Le solde brut des placements immobiliers s'élève à 19.931.187 DT au 31/12/2010 contre 19.668.356 DT au 31/12/2009.

Les placements immobiliers se détaillent comme suit au 31/12/2010 :

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2010	Amortissements et Provisions	Valeur Nette au 31/12/2010	Valeur Nette au 31/12/2009
Terrains	4 239 935		4 239 935	3 982 187
Constructions	15 572 952	3 011 393	12 561 559	12 689 726
Parts dans les sociétés à objet foncier	118 300	136	118 164	118 165
TOTAL	19 931 187	3 011 529	16 919 658	16 790 078

8-4 Placements dans les entreprises avec lien de participation

Cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés dans lesquelles la STAR exerce une influence notable sans en avoir le contrôle.

Le solde brut des placements dans les entreprises avec lien de participation s'élève à 63.042.122 DT au 31/12/2010 contre 59.030.941 DT au 31/12/2009, soit une augmentation de 4.011.181 DT.

Les placements dans les entreprises avec lien de participation se détaillent comme suit au 31/12/2010 :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Actions Cotées	57 078 863	45 422 244	11 656 619
Actions Non Cotées	5 963 259	13 608 697	-7 645 438
Valeur brute	63 042 122	59 030 941	4 011 181
Provisions	2 564 435	2 880 566	-316 131
Valeur nette	60 477 687	56 150 375	4 327 312

8-5 Placements Financiers**8-5-1 Actions et autres titres à revenus variables :**

Cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés dans lesquelles la STAR n'exerce ni contrôle ni une influence notable.

Le solde brut des actions et autres titres à revenus variables s'élève à 31.952.582 DT au 31/12/2010 contre 33.525.200 DT au 31/12/2009, soit une réduction de 1.572.618 DT.

Les actions et autres titres à revenus variables se détaillent comme suit au 31/12/2010 :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Actions Cotées	13 149 780	15 353 504	-2 203 724
Actions OPCVM	16 060 037	16 025 816	34 221
Actions Non Cotées	1 979 615	1 521 833	457 782
Actions étrangères	763 150	624 047	139 103
Valeur brute	31 952 582	33 525 200	-1 572 618
Provisions	1 668 633	1 256 493	412 140
Valeur nette	30 283 949	32 268 707	-1 984 758

8-5-2 Obligations et autres titres à revenus fixes :

Cette rubrique englobe les emprunts obligataires, les emprunts indivis et emprunts privés.

Le solde brut des obligations et autres titres à revenus fixes s'élève à 412.864.952 DT au 31/12/2010 contre 399.152.702 DT au 31/12/2009, soit une augmentation de 13.712.250 DT.

Les obligations et autres titres à revenus fixes se détaillent comme suit au 31/12/2010 :

(*) La société a procédé au reclassement de 3.472.624 dinars représentant le compte de dépôts à vue auprès de l'ATB au niveau de la rubrique « Banque et avoirs auprès de la CCP et caisse ».

Le retraitement du solde de la rubrique en 2009, soit pour un montant de 4.395.097 DT a été effectué pour les besoins de la comparabilité.

8-5-3 Prêts

Cette rubrique englobe les prêts au personnel et les prêts sur police vie.

Le solde brut des prêts s'élève à 2.599.408 DT au 31/12/2010 contre 2.647.155 DT au 31/12/2009, soit une réduction de 47.747 DT.

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2010	Valeur Brute au 31/12/2009	Variation
Prêts au personnel	2 553 028	2 602 880	-49 852
Prêts sur police vie	46 380	44 275	2 105
Valeur brute	2 599 408	2 647 155	-47 747
Provisions	88 328	100 535	-12 207
Valeur nette	2 511 080	2 546 620	-35 540

8-5-4 Dépôts auprès des établissements financiers et bancaires

Le solde brut des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers s'élève à 39.566.654 DT au 31/12/2010, contre 37.552.375 DT au 31/12/2009, soit une augmentation de 2.014.279 DT.

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2010	Valeur Brute au 31/12/2009	Variation
Dépôt auprès de la TGT	2 558 310	3 102 236	-543 926
Placements en devises	37 004 344	34 446 139	2 558 205
Autres dépôts	4 000	4 000	0
TOTAL	39 566 654	37 552 375	2 014 279

8-5-5 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique englobe les dépôts prélevés à l'encontre de la STAR par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées.

Le solde des créances pour espèces déposées chez les entreprises cédantes s'élève à 5.004.747DT au 31/12/2010 contre 4.732.828 DT au 31/12/2009, soit une augmentation de 271.919 DT.

Les créances pour espèces déposées chez les entreprises cédantes se détaillent au 31/12/2010 comme suit :

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2010	Valeur Brute au 31/12/2009	Variation
Dépôts en garantie des PPNA	1 306 488	1 119 121	187 367
Dépôts en garantie des PSAP	3 698 259	3 613 707	84 552
TOTAL	5 004 747	4 732 828	271 919

8-6 Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques a varié en 2010 de 2.503.760 DT par rapport à 2009 :

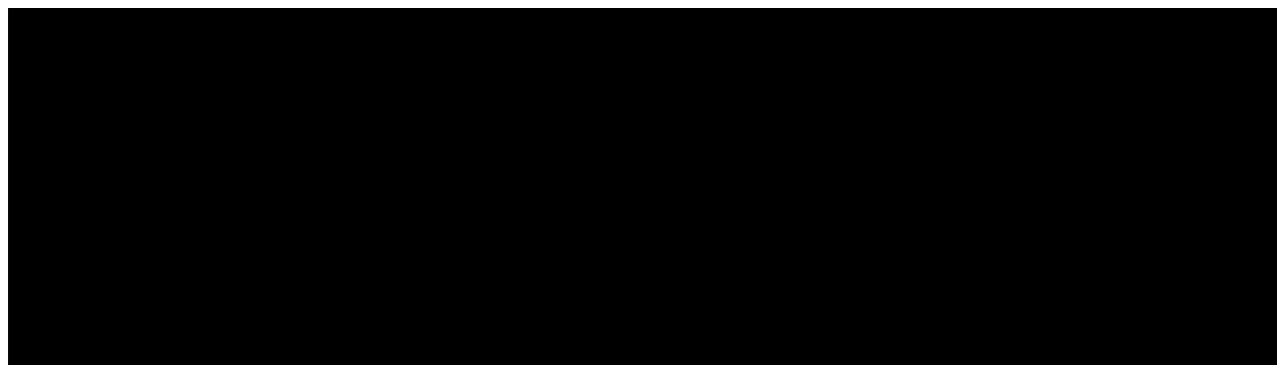
Désignation	Montant au 31/12/2010	Montant au 31/12/2009	Variation
Provision pour primes non acquises	9 764 589	6 918 820	2 845 769
Provision pour sinistres non vie	25 618 195	25 854 679	-236 484
Prov. pour part. des ass. aux bénéfécies	433 661	539 186	-105 525
TOTAL	35 816 445	33 312 685	2 503 760

8-7 Créances

8-7-1 Créances nées d'opérations d'assurance directe

Le solde brut des créances nées d'opérations d'assurance directe s'élève à 84.855.691 DT au 31/12/2010 contre 74.200.231 DT au 31/12/2009.

Les autres créances nées d'opérations d'assurance directe se détaillent au 31/12/2010 comme suit :



(*) La société a provisionné des soldes anormalement débiteurs des comptes des courtiers pour des commissions dues à hauteur de 50%. Le montant non provisionné s'élève à 2 001 043 DT.

(**) La société a provisionné les primes contentieuses en toute taxe comprise.

Au cours de l'exercice 2010, des travaux de justification et d'assainissement ont été engagés sur les soldes des comptes d'arriéré et les comptes rattachés relatifs à certains agents présentant des écarts par rapport à leurs situations extracomptables.

Le résultat de ces travaux sera pris en compte au cours de l'exercice 2011.

Une provision complémentaire a été constatée au titre des comptes d'arriéré et les comptes rattachés de certains courtiers présentent des soldes anormalement débiteurs pour un montant total de 2 188 725 DT.

8-7-2 Créances nées d'opérations de réassurance

Le solde brut des créances nées d'opérations de réassurance s'élève à 8.393.894 DT au 31/12/2010, contre 12.560.920 DT au 31/12/2009.

Les créances nées d'opérations de réassurance se détaillent comme suit :

Désignation	Montant brut au 31/12/2010	Provision	Montant net au 31/12/2010	Montant net au 31/12/2009
Rétrocessionnaires	434 210	399 870	34 340	279 601
Cédants	4 785 345	4 567 399	217 946	1 878 347
Cessionnaires	3 174 339	1 300 870	1 873 469	3 842 099
TOTAL	8 393 894	6 268 139	2 125 755	6 000 047

Au cours de l'exercice 2010, des travaux de justification et d'assainissement ont été engagés sur les comptes des cessionnaires, des cédantes et des rétrocessionnaires présentant des écarts par rapport à leurs situations extracomptables.

Le résultat de ces travaux sera pris en compte au cours de l'exercice 2011.

8-7-3 Autres créances

Le solde brut des autres créances s'élève à 10.604.233 DT au 31/12/2010, contre 4.159.404DT au 31/12/2009.

Désignation	Montant brut au 31/12/2010	Provision	Montant net au 31/12/2010	Montant net au 31/12/2009
Personnel	144 684	1 498	143 186	435 664
Etat,orga.sécurité sociale	8 163 455		8 163 455	184 087
autres débiteurs divers	2 296 094	142 215	2 153 879	3 468 588
TOTAL	10 604 233	143 713	10 460 520	4 088 339

8-8 Banques, CCP et Caisse :

Le solde de cette rubrique s'élève à 25.338.970 DT au 31/12/2010 contre 14.715.033 DT au 31/12/2009, soit une augmentation 10.623.937 DT.

Le détail de ce poste se présente comme suit :

(*) La société a procédé au reclassement de 3.472.624 dinars représentant le compte de dépôts à vue auprès de l'ATB au niveau de la rubrique « Banque et avoirs auprès de la CCP et caisse ».

Le retraitement du solde de la rubrique en 2009, soit pour un montant de 4.395.097 DT a été effectué pour les besoins de la comparabilité.

8-9- Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition reportés correspondent à la fraction non imputable à l'exercice en cours des commissions versées aux intermédiaires ainsi que les coûts internes d'acquisition tel qu'ils ressortent de la répartition des charges de l'exercice.

Le solde des frais d'acquisition reportés s'élève à 2 201 699 DT au 31/12/2010, contre 1.832.830 DT au 31/12/2009.

8-10 Comptes de régularisation actif

Le solde des comptes de régularisation actif s'élève à 16.955.018 DT au 31/12/2010 contre 15.599.608 DT au 31/12/2009, soit une augmentation de 1.355.410 DT.

Désignation	2010	2009	Variation
Charges payées ou comptabilisées d'avance	404 208	411 478	-7 270
Commissions à recevoir	579 902	634 755	-54 853
Intérêts à recevoir des placements	12 652 733	11 178 124	1 474 609
Intérêts à recevoir c/c bancaires	120 062	3 635	116 427
Autres produits	1 911 278	2 069 869	-158 591
Evaluation technique de réassurances	54 000		54 000
Amortiss. des différences sur les prix de remboursemer	1 232 835	1 301 747	-68 912
TOTAL	16 955 018	15 599 608	1 355 410

8-11 Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève à 211.716.682 DT au 31/12/2010 contre 198.080.987 DT au 31/12/2009, soit une augmentation de 13 635 695 DT. La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

Désignation	CAPITAUX PROPRES 2009 AVANT AFFECTATION	AFFECTATION BENEFICE 2009	Dividendes	RESULTAT 2010	CAPITAUX PROPRES 2010 AVANT AFFECTATION
Capital Social	23 076 930				23 076 930
Primes liées au capital	126 623 070				126 623 070
Réserves Légales	2 307 693				2 307 693
Réserves spéciales de Réévaluation	1 926 258				1 926 258
Autres réserves	7 202 898	500 000			7 702 898
Résultats reportés	5 010 791	29 083 828			34 094 619
Amortissements différés	-1 804 328				-1 804 328
Résultat de l'exercice 2009	33 737 675	-29 583 828	-4 153 847		0
Résultat de l'exercice 2010				17 789 542	17 789 542
TOTAL	198 080 987	0	-4 153 847	17 789 542	211 716 682

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré des résultats reportés après déduction des réserves prévues par les textes législatifs spéciaux et les réserves statutaires.

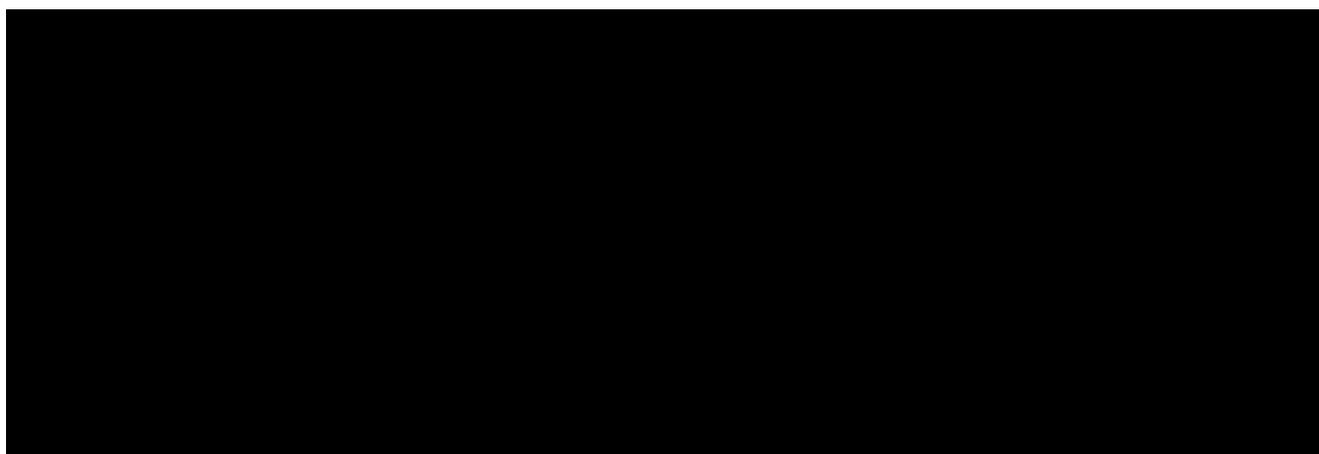
8-12 Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2010 à 2.792.516 dinars dont 2.053.805 dinars représentent des provisions pour indemnités de départ à la retraite, le reste représente des provisions pour litiges.

8-13 Provisions techniques brutes

Le solde des provisions techniques brutes s'élève à 423.104.827 DT au 31/12/2010 contre 397.368.587 DT au 31/12/2009, soit une augmentation de 25.736.240 DT.

Les provisions techniques brutes se détaillent au 31/12/2010 comme suit :



8-14 Provisions pour sinistres tardifs (IBNR) avec chargement

Branche	AUTO	TRANSPORT AVIATION	INCENDIE	A.R.D.S	VIE	TOTAL	
2009	44 420 144	525 000	84 000	525 000	1 575 000	541 613	47 670 757
2010	53 320 967	525 000	84 000	525 000	1 575 000	645 930	56 675 897

8-15 Provisions pour sinistres à payer non vie nettes de recours à encaisser

Provision pour sinistres à payer	334 680 125
Montant des recours à encaisser (*)	3 450 991
Provision pour sinistres à payer nette de recours	331 229 134

(*) Un abattement sur les recours à encaisser a été effectué par mesure de prudence.

8-16- Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Cette rubrique comprend les sommes prélevées sur les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie de leurs engagements envers les assurés de la société.

Le solde de cette rubrique s'élève à 14 376 128 DT au 31/12/2010, contre 12.528.553 DT au 31/12/2009.

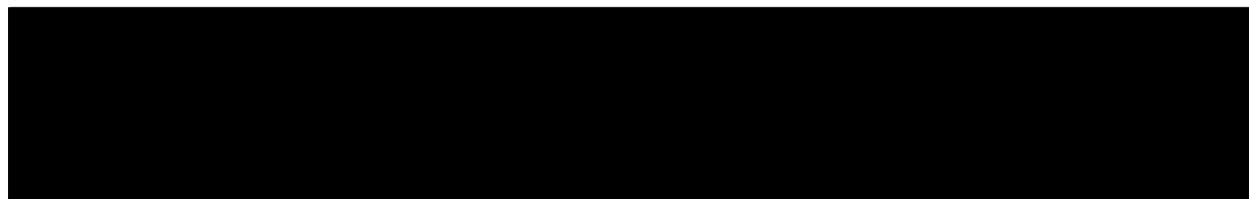
8-17 Dettes**8-17-1 Dettes nées d'opérations d'assurance directe**

Le solde de cette rubrique s'élève à 15.019.581 DT au 31/12/2010, contre 13.588.919 DT au 31/12/2009, soit une augmentation de 1.430.662 DT. Le détail se présente comme suit :

Désignation	2010	2009	Variation
Siège, agents d'assurances et succursales	2 371 943	2 498 906	-126 963
Autres Créditeurs	12 647 638	11 090 013	1 557 625
TOTAL	15 019 581	13 588 919	1 430 662

8-17-2 Dettes nées d'opérations de réassurance

Le solde de cette rubrique s'élève à 17.456.132 DT au 31/12/2010, contre 16.668.142 DT au 31/12/2009, soit une augmentation de 787.990 DT. Le détail se présente comme suit :



8-17-3 Autres dettes

Le solde de cette rubrique s'élève à 15.178.261 DT au 31/12/2010, contre 15.816.053 DT au 31/12/2009, soit une diminution de 637.792 DT. Le détail se présente comme suit :

Désignation	2010	2009	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	3 955 341	3 704 850	250 491
Personnel	594 446	820 488	-226 042
Etat , Organisme de sécurité sociale	3 428 637	4 151 384	-722 747
Autres Créditeurs divers	7 199 837	7 139 331	60 506
TOTAL	15 178 261	15 816 053	-637 792

8-18 Banques, CCP et Caisse :

Le solde de cette rubrique s'élève à 6.726.801 DT au 31/12/2010, contre 7.553.964 DT au 31/12/2009, soit une réduction de 827.163 DT. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Banques siège	3 701 672	7 545 858	-3 844 186
Banques succursales	3 023 719	7 787	3 015 932
Banques en devises	1 410	319	1 091
TOTAL	6 726 801	7 553 964	-827 163

8-19 Comptes de régularisation Passif

Le solde de cette rubrique s'élève à 2.997.154 DT au 31/12/2010, contre 3.693.896 DT au 31/12/2009, soit une réduction de 696.742 DT. Le détail se présente comme suit :

Désignation	2010	2009	Variation
Charges à payer	2 611 807	2 897 934	-286 127
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	3 862	5 092	-1 230
Intérêts perçus ou comptabilisés d'avance	15 710	16 994	-1 284
Intérêts de retard des traites	127 439	127 513	-74
Evaluation technique de réassurances	0	359 000	-359 000
Différence sur les prix de remboursements à percevoir	238 336	287 363	-49 027
TOTAL	2 997 154	3 693 896	-696 742

9-NOTES SUR LES ETATS DE RESULTATS**9-1 Primes émises et acceptées**

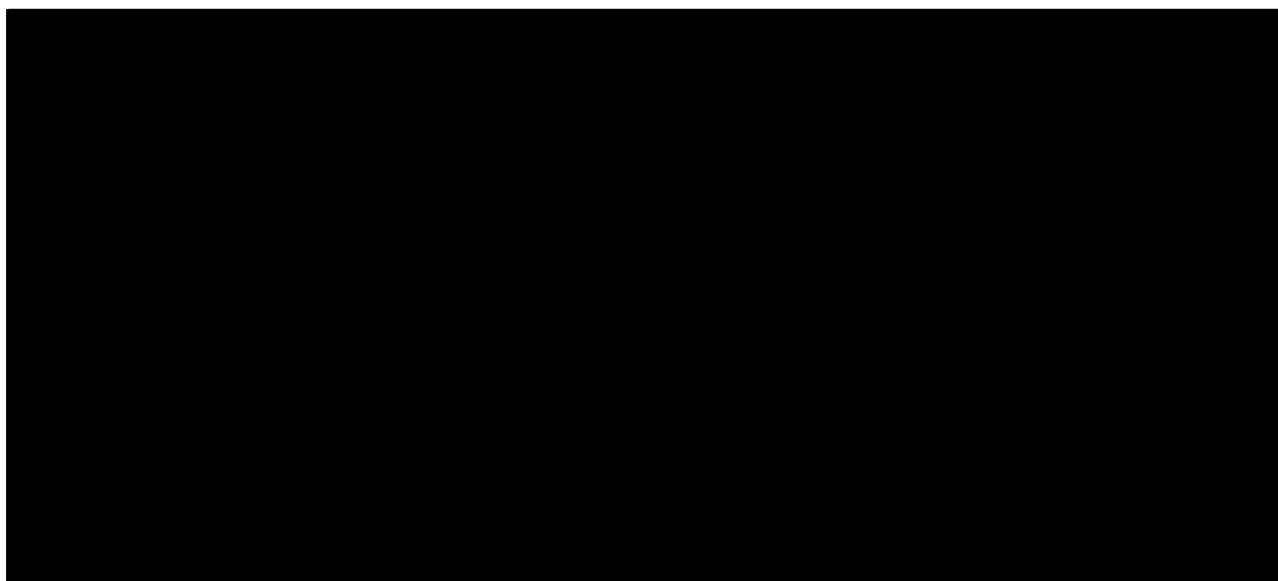
Les primes émises et acceptées nettes des cessions et rétrocessions des branches vie et non vie de la STAR ont atteint 182.093.706 DT en 2010 contre 180.221.487 DT en 2009, soit une variation nette de 1.872.221 DT qui se détaille comme suit :

Désignation	Opérations brutes 2010	Cessions 2010	Opérations nettes 2010	Opérations nettes 2009	Variation nette
Primes émises non vie	205 468 563	30 589 307	174 879 256	174 857 427	21 829
Primes émises vie	7 300 287	85 836	7 214 451	5 364 059	1 850 392
Total	212 768 850	30 675 143	182 093 707	180 221 486	1 872 221

9-2 Charges de sinistres

Les charges de sinistres nettes des cessions et rétrocession des branches vie et non vie se sont élevées à 155.742.755 DT en 2010 contre 132.896.609 en 2009 enregistrant une évolution de 22.846.146 DT qui se détaille comme suit :

Désignation	Opérations brutes 2010	Cessions 2010	Opérations nettes 2010	Opérations nettes 2009	Variation nette
Non vie					
Montants payés	143 284 682	4 388 928	138 895 754	120 179 741	18 716 013
Variation de la PSAP	14 499 558	-236 484	14 736 042	10 643 268	4 092 774
Total non vie	157 784 240	4 152 444	153 631 796	130 823 009	22 808 787
Vie					
Montants payés	1 503 714		1 503 714	1 656 697	-152 983
Variation de la PSAP	607 245		607 245	416 903	190 342
Total vie	2 110 959	0	2 110 959	2 073 600	37 359
Total général	159 895 199	4 152 444	155 742 755	132 896 609	22 846 146

9-3 Produits et charges des Placements

9-4 Allocation des produits nets des placements

Désignation	2010	2009
Compte technique Vie	921 039	668 100
Compte technique Non-Vie	25 202 618	23 458 170
Compte non technique	11 973 595	9 978 120
TOTAL	38 097 252	34 104 390

9-5 Frais généraux par nature

Désignation	2010	2009
charges de personnel		
salaires et compléments de salaire	12 588 098	9 688 195
charges sociales	4 442 890	3 862 321
autres charges	690 135	580 306
Total charges de personnel	17 721 123	14 130 822
Impôts et taxes	4 631 413	4 466 301
Autres frais généraux	6 350 614	4 523 368
Total frais par nature	28 703 150	23 120 491

9-6 Charges de commissions

Désignation	2010	2009
commissions des agents d' assurances, courtiers et bancassurances	13 648 302	13 126 415

Ce montant englobe 278 md de commissions sur les primes acquises et non émises.

9-7 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	2010	2009
Dotations aux amortissements des immeubles	102 314	276 159
Dotations aux amortissements des autres immobilisations	775 304	549 720
Dotations aux provisions des créances	5 664 371	3 094 444
Reprises des provisions des créances	-1 302 029	-959 060
TOTAL	5 239 960	2 961 263

9-8 Ventilation par destination des frais généraux et des dotations

La réglementation impose d'affecter aux comptes techniques les frais généraux, les frais de gestion des placements ainsi que les dotations aux amortissements et aux provisions. Ces derniers sont repartis par des clés dans les destinations suivantes :

Désignation	2010	2009
Total des charges affectées au compte technique Vie	2 955 104	2 234 999
Total des charges affectées au compte technique Non Vie	44 043 376	36 570 294
Frais de gestion des placements	490 618	402 875
TOTAL	47 489 098	39 208 168

9-9 Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes, d'annulations et de ristournes exercice en cours, s'élevant à la somme de 214 178 958 DT, se présente comme suit :

Zones	Montant
NORD	157 291 446
CENTRE	42 852 626
SUD	14 034 886
TOTAL	214 178 958

9-10 Passage du résultat comptable au résultat fiscal

Résultat comptable	23 542 940
Réintégrations	9 876 038
Déductions	- 16 980 698
Résultat fiscal	16 438 281
Impôt sur les sociétés (35%)	- 5 753 398
Résultat Net de l'exercice	17 789 542

10-ANNEXES**ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS**

D E S I G N A T I O N S	Valeur Brute	Valeur nette	Juste Valeur
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	19 931 187	16 919 658	23 497 219
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	74 199 953	70 010 115	130 799 943
Parts d'OPCVM	20 794 750	20 751 521	23 052 198
Obligations et autres titres à revenu fixe	412 864 952	412 124 450	412 124 450
prêts au personnel	2 599 408	2 511 080	2 511 080
Placements en devises	37 004 344	37 004 344	37 004 344
Autres dépôts	7 567 056	7 567 056	7 567 056
TOTAL	574 961 650	566 888 225	636 556 290

TABLEAU RECAPITULATIF DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA PARTICIPATION DES ASSURES AUX RESULTATS TECHNIQUES ET FINANCIERS BRANCHE VIE

	EXERCICE				
	2006	2007	2008	2009	2010
Participation aux résultats					
Participation attribuée et payée	201 083	20 408	61 401	13 605	
Prov. Participation bénéfiques au 31/12	218 194	164 492	249 961	210 820	189 780
Prov. Participation bénéfiques au 01/01	516 744	218 194	164 492	249 961	210 820
Provisions mathématiques moyennes vie	5 034 870	5 330 528	6 105 229	6 695 248	7 996 055

ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER NON VIE

ANNEE D'INVENTAIRE 2008	<i>Exercice de survenance</i>				
	2006	2007	2008	2009	2010
Règlements cumulés	81 534 264	71 961 098	48 159 745		
Provisions pour sinistres	37 188 744	60 967 024	125 086 670		
Total charges des sinistres	118 723 008	132 928 122	173 246 415		
Primes acquises	205 400 505	210 372 570	199 428 285		
% Sinistres /primes acquises	57,80%	63,19%	86,87%		

ANNEE D'INVENTAIRE 2009	<i>Exercice de survenance</i>				
	2006	2007	2008	2009	2010
Règlements cumulés	92 977 081	93 451 072	75 189 643	100 756 053	
Provisions pour sinistres	25 066 894	40 564 573	70 715 064	107 102 989	
Total charges des sinistres	118 043 975	134 015 645	145 904 707	207 859 042	
Primes acquises	205 400 505	210 372 570	199 428 285	200 545 910	
% Sinistres /primes acquises	57,47%	63,70%	73,16%	103,65%	

ANNEE D'INVENTAIRE 2010	<i>Exercice de survenance</i>				
	2006	2007	2008	2009	2010
Règlements cumulés	99 312 844	106 079 515	97 998 420	131 629 909	49 173 915
Provisions pour sinistres	18 372 223	27 818 950	46 493 990	57 790 772	118 447 303
Total charges des sinistres	117 685 067	133 898 465	144 492 410	189 420 681	167 621 218
Primes acquises	205 400 505	210 372 570	199 428 285	200 545 910	197 812 613
% Sinistres /primes acquises	57,30%	63,65%	72,45%	94,45%	84,74%

ETAT DES MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES ELEMENTS D'ACTIF

DESIGNATION	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								VCN AU 31/12/2010
	AU 1/01/2010	ACQUISITION 2010	CESSION 2010	AU 31/12/2010	AU 1/01/2010		AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		AU 31/12/2010		
					AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	
<u>ACTIFS INCORPORELS</u>	385 726	1 110 904		1 496 630	352 763		153 662				506 425		990 205
LOGICIELS	344 726	1 110 904		1 455 630	311 763		153 662				465 425		990 205
DROIT AU BAIL	41 000			41 000	41 000						41 000		0
<u>ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION</u>	9 237 594	618 121	0	9 855 715	7 956 805		518 728		0		8 475 533		1 380 182
MATERIEL DE TRANSPORT	522 138			522 138	250 978		65 725				316 703		205 435
MMB	1 761 413	39 311		1 800 724	1 527 147		62 940				1 590 087		210 637
MATERIEL INFORMATIQUE	2 773 434	402 889		3 176 323	2 455 344		136 922				2 592 266		584 057
A.A.I.	4 180 609	175 921		4 356 530	3 723 336		253 141				3 976 477		380 053
<u>PLACEMENTS</u>	560 704 655	912 054 578	897 797 583	574 961 650	2 878 142	4 978 096	355 976	1 360 532	222 726	1 276 731	3 011 392	5 062 033	566 888 225
TERRAINS ET IMMEUBLES BATIS D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION	19 550 056	262 831		19 812 887	2 878 142		355 976		222 726		3 011 392		16 801 495
PARTICIPATIONS AUX STES A OBJET FONCIER	118 300			118 300		136						136	118 164
PLACEMENTS DANS LES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION	59 030 942	8 837 968	4 826 788	63 042 122		2 880 566		48 825		364 957		2 564 434	60 477 688
AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS													
<u>ACTIONS</u>	33 525 200	2 564 507	4 137 125	31 952 582		1 256 493		1 311 707		899 567		1 668 633	30 283 949
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES REVENU FIXE	403 547 799	849 606 531	840 289 379	412 864 951		740 502						740 502	412 124 449
PRET AU PERSONNEL	2 647 155	441 222	488 969	2 599 408		100 535				12 207		88 328	2 511 080
DEPOT AUPRES DES ETABL.BANCAIRES ET FINANCIERS	37 552 375	44 870 458	42 856 179	39 566 654									39 566 654
<u>CREANCES POUR ESPECES DEPOSES</u>	4 732 828	5 471 061	5 199 143	5 004 746									5 004 746

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE (NON VIE) AU 31/12/2010

CATEGORIES	GRUPE	A.TRAVAIL	INCENDIE	GRELE M.B	TRANSPORT	VOL	AVIATION	A.R.D.S	AUTOS	T. AFF .DIR.	ACCEPT°	Total
PRIMES ACQUISES	48 845 076		8 613 639	117 291	13 424 548	515 440	7 138 558	14 856 208	104 301 853	197 812 613	1 013 537	198 826 150
Primes émises	48 845 076		8 711 218	121 700	13 475 769	511 942	9 580 978	15 932 259	107 088 717	204 267 659	1 200 903	205 468 562
Variation des Primes non acquises			-97 579	-4 409	-51 221	3 498	-2 442 420	-1 076 051	-2 786 864	-6 455 046	-187 366	-6 642 412
CHARGES DE PRESTATION	-46 842 122	-634 282	-2 506 491	-60 045	-296 862	961	-234 653	-9 414 913	-95 580 796	-156 592 125	-875 719	-157 467 844
Prestations et Frais payés	-44 800 649	-1 707 347	-2 177 085	-61 965	-1 799 472	-323 159	-526 000	-5 988 244	-85 156 784	-142 540 705	-743 978	-143 284 683
Charges des provisions pour prestations diverses	-2 041 473	1 073 065	-329 406	1 920	1 502 610	-698 802	291 347	-3 426 669	-10 424 012	-14 051 420	-131 741	-14 183 161
Solde de souscription	2 002 954	-634 282	6 107 148	57 246	13 127 686	-506 521	6 903 905	5 441 295	8 721 057	41 220 488	137 818	41 358 306
Frais d'acquisition	-1 662 374	-40 550	-553 689	-30 015	-424 994	-42 671	-37 709	-852 186	-5 145 914	-8 790 102	-11 767	-8 801 869
Autres charges de gestion nettes	-2 932 396	-184 795	-1 265 476	-88 451	-1 436 844	-124 885	-1 151 238	-2 668 363	-15 494 589	-25 347 037	-416 327	-25 763 364
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-4 594 770	-225 345	-1 819 165	-118 466	-1 861 838	-167 556	-1 188 947	-3 520 549	-20 640 503	-34 137 139	-428 094	-34 565 233
Produits nets de placements	1 325 250	1 478 881	898 376	4 618	692 620	109 913	436 731	1 526 466	18 419 398	24 892 253	310 366	25 202 619
Participation aux résultats	-922 547		-453 645		-520 055			-642 292	-136 456	-2 674 995	-93 410	-2 768 405
Solde Financier	402 703	1 478 881	444 731	4 618	172 565	109 913	436 731	884 174	18 282 942	22 217 258	216 956	22 434 214
Part réassureurs /rétrocessionnaires dans les primes acquises	-190 445		-5 597 272	-94 357	-8 384 058	-337 940	-6 139 068	-6 510 858	-346 182	-27 600 180	-143 356	-27 743 536
les prestations payés	291 396	46 127	539 985	21 939	1 164 060	203 966	443 179	1 428 415	204 957	4 344 024	44 902	4 388 926
les charges de provi. pour prestations		14 478	280 323	-2 779	-2 519 801	643 862	-162 676	1 357 330	132 866	-256 397	19 912	-236 485
la participation aux résultats			-584 055		234 071		25 925	-16 407		-340 466		-340 466
Commissions reçues des réassureurs /rétrocessionnaires			1 049 503	21 472	1 748 060	126 888	250 491	1 088 106		4 284 520	22 265	4 306 785
Solde de réassurance / rétrocession	100 951	60 605	-4 311 516	-53 725	-7 757 668	636 776	-5 582 149	-2 653 414	-8 359	-19 568 499	-56 277	-19 624 776
Résultat technique	-2 088 162	679 859	421 198	-110 326	3 680 745	72 612	569 540	151 507	6 355 136	9 732 109	-129 597	9 602 511
Informations complémentaires												
Provisions pour Primes non Acquises clôture			1 288 027	22 606	958 356	63 954	6 472 656	4 664 861	34 754 868	48 225 328	1 306 488	49 531 816
Provisions pour Primes non Acquises Réouverture			1 190 448	18 198	907 135	67 452	4 030 235	3 588 810	31 968 004	41 770 282	1 013 832	42 784 114
Provisions pour Sinistres à Payer clôture	20 500 301	2 622 830	9 885 947	48 287	7 630 675	1 999 482	1 487 198	21 108 142	262 200 825	327 483 687	3 745 448	331 229 135
Provisions pour Sinistres à Payer Réouverture	18 458 828	2 608 150	10 329 461	48 636	9 133 283	1 300 680	1 778 546	17 681 474	251 776 812	313 115 870	3 359 003	316 474 873
Autres Provisions techniques clôture	1 405 759	20 152 656	3 201 843	8 315	1 794 656	16 802		846 491		27 426 522		27 426 522
Autres Provisions techniques Réouverture	1 415 708	21 240 401	2 426 996	9 886	1 411 837	16 802		224 117		26 745 747		26 745 747

SOCIETE « ASSURANCES STAR »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31/12/2010

Messieurs les actionnaires,

1- En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de **la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurance « STAR »** arrêtés au **31 décembre 2010**.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

2- Ces états financiers qui font ressortir un total net de bilan de 709 796 233 dinars et un résultat bénéficiaire de 17 789 542 dinars, ont été arrêtés par votre conseil d'administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nos rapports sur le contrôle interne font partie intégrante du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Justification de l'opinion avec réserves

4- Les soldes des comptes d'arriéré et les comptes rattachés relatifs à certains agents présentent des écarts par rapport à leurs situations extracomptables pour lesquels la société a engagé des travaux d'audit approfondi. Il en est de même des comptes d'arriéré et les comptes rattachés de certains courtiers présentant des soldes débiteurs et qui sont provisionnés seulement à hauteur de 50% comme il est indiqué dans la note 8-7 aux états financiers.

Également, les comptes de réassurance et particulièrement les comptes des cessionnaires, des cédantes et des rétrocessionnaires dont les soldes comptables diffèrent des soldes extracomptables ont fait l'objet de travaux approfondis pour expliquer les écarts dégagés.

Ces travaux étant en cours, à la clôture de l'exercice 2010, l'impact éventuel de cette action sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.

5- La provision mathématique relative aux contrats collectifs a été calculée sur la base forfaitaire de 70% du chiffre d'affaire réalisé, et non pas en utilisant la nouvelle table de mortalité tunisienne telle que fixée par l'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009, et ce en l'absence de données suffisantes permettant d'estimer d'une manière exacte cette provision.

Opinion sur les états financiers

6- A notre avis, et sous réserve des points 4 et 5 ci dessus, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la **Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion avec réserves ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur les points suivants :

7- Les informations données dans la note aux états financiers n° 7 "Evénements postérieurs à la date de clôture" pour les sinistres survenus après la date de clôture de l'exercice et pour les quels la société a estimé, compte tenu de la couverture en réassurance, qu'il n'est pas nécessaire de constituer une provision pour égalisation conformément à l'article 25 nouveau de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 janvier 2001, tel que modifié par les textes subséquents.

8- Comme il est indiqué dans la note aux états financiers n°3-9(c) - Provisions pour sinistres à payer, la compagnie a procédé en 2010 à un changement de la méthode d'estimation du nombre de dossiers utilisé comme base de calcul de cette provision et ce pour l'estimation de la provision pour sinistres à payer au titre des sinistres corporels survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR),

Ce changement nécessite, à notre avis, une confirmation de la projection faite des données statistiques au cours des exercices futurs.

Vérifications spécifiques

9- Nous avons procédé aux vérifications des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et ce conformément aux normes internationales d'audit et aux lois en vigueur. Sur la base de notre examen nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans ces informations pouvant contredire les états financiers de la STAR arrêtés au 31 décembre 2010.

10- Conformément à l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 et à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la direction générale dans un rapport distinct sous forme de lettre de direction.

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

11- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 19 mai 2011

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ GSAudit&Advisory
Raouf MENJOUR

■ P/ La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI

SOCIETE « ASSURANCES STAR »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE 2010

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de **la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR**, et en application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

La direction générale de votre société nous n'a pas informé de nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2010.

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Dans le cadre du partenariat stratégique, GROUPAMA, qui est administrateur de la STAR, a mis à la disposition de cette dernière, à titre gratuit, des experts chargés de réaliser certaines études. Par ailleurs, le conseil d'administration a engagé, à titre contractuel, un haut responsable de Groupama qui est chargé du développement des nouveaux produits et qui est rémunéré en partie par la STAR.
2. La STAR a conclu avec la STB, administrateur, une convention d'actionariat qui porte sur les opérations suivantes :
 - Le service financier des titres émis et à émettre par la STAR (actions, obligations, certificats d'investissement, actions à dividendes prioritaires,...) ;
 - L'accomplissement de formalités relatives aux modifications apportées au capital social de la STAR.

En rémunération de ces services, la STB percevra un montant forfaitaire annuel de 11.000 dinars HT à prélever à terme échu sur le compte de la STAR ouvert chez la STB.

3. La STAR a conclu avec la STB, administrateur, une convention de Bancassurance qui porte sur la conclusion de contrats d'assurance en nom et pour le compte de la STAR, et ce pour les branches d'assurances dont la liste est fixée par l'arrêté du Ministre des finances du 08 Août 2002.

C. Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales nous vous informons de ce qui suit :

1. La rémunération du Président Directeur Général est fixée dans le PV du conseil d'administration du 13/01/2009. Cette rémunération englobe un salaire brut annuel de 146.400 DT en plus de la charge patronal CNRPS de 11 902 DT et les avantages suivants :
 - Frais de mission pour un montant de 25 993 DT
 - La prise en charge des frais de Téléphone de 9 570 DT;
 - Une voiture de fonction ;
 - 500 litres de carburant par mois ;

Par ailleurs, le Président Directeur Général a bénéficié en 2010 d'une prime d'intéressement de 93 079 DT en plus de la charge patronale pour la CNRPS de 3 211 DT au titre des exercices 2008 et 2009 et ce conformément au procès verbal du conseil d'administration du 02 décembre 2010.

2. L'assemblée générale ordinaire du 04 juin 2010 a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel net de 3 600 Dinars par administrateur et par membre du comité permanent d'audit.

Le montant brut comptabilisé à ce titre s'élève respectivement à 37.440 DT et 10.800 DT.

En dehors des conventions et opérations précitées, ainsi que celles considérées courantes et réalisées dans des conditions normales, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales

Fait à Tunis, le 19 mai 2011

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ GSAudit&Advisory
Raouf MENJOUR

■ P/ La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI

AVIS DES SOCIETES**ETATS FINANCIERS****UNION INTERNATIONALE DE BANQUES**

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M Mohamed Ali ELOUANI CHERIF (ECC) et M Mustapha MEDHIOUB(FINOR).

Bilan
Arrêté au 31 décembre 2010
(Unité : en milliers de Dinars)

	Note	31/12/2010	31/12/2009
ACTIF			
AC 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	132 405	56 999
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	276 055	336 320
AC 3- Créances sur la clientèle	3	2 299 154	1 880 599 *
AC4- Portefeuille - titres commercial	4	0	3 000
AC 5- Portefeuille d'investissement	5	56 918	65 153
AC 6- Valeurs immobilisées	6	35 099	35 871
AC 7- Autres actifs	7	37 628	36 516 *
TOTAL ACTIF		2 837 259	2 414 458
PASSIF			
PA 1 - Banque centrale et C.C.P	8	110 059	0
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	73 271	3 587
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	10	2 250 782	2 006 152 *
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	11	238 495	247 546
PA 5- Autres passifs	12	66 358	77 613
TOTAL PASSIF		2 738 965	2 334 898
CAPITAUX PROPRES			
CP 1- Capital		196 000	196 000
CP 2- Réserves	13	14 064	13 901
CP 5- Résultats reportés		(130 341)	(137 738)
CP 6- Résultat de l'exercice		18 571	7 397
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14	98 294	79 560
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 837 259	2 414 458

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Etat des engagements hors bilan
Arrêté au 31 décembre 2010 (Unité : en milliers de Dinars)

PASSIFS EVENTUELS

HB 1- Cautions, avals et autres garanties données	15	452 921	492 656
HB 2- Crédits documentaires	16	72 425	61 733
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		525 346	554 389

ENGAGEMENTS DONNES

HB 4-Engagements de financement donné	17	151 798	63 084
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		151 798	63 084

ENGAGEMENTS RECUS

HB 7- Garanties reçues	18	751 732	817 023
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		751 732	817 023

Etat de résultat
Période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010
(Unité : en milliers de Dinars)

	Note	31/12/2010	31/12/2009
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>			
PR 1- Intérêts et revenus assimilés	19	135 309	116 404
PR 2- Commissions perçues	20	37 011	31 698
PR 3- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	21	7 859	6 024
PR 4- Revenus du portefeuille d'investissement	22	3 336	3 024
Total produit d'exploitation bancaire		183 515	157 150
<u>Charges d'exploitation bancaire</u>			
CH 1- Intérêts encourus et charges assimilées	23	58 451	49 200
CH 2- Commissions encourues	24	3 056	2 717
Total charges d'exploitation bancaire		61 507	51 917
PRODUIT NET BANCAIRE		122 008	105 233
PR 5/CH 4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	25	(27 090)	(27 257) *
PR 6/CH 5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	26	(2 424)	26
PR 7- Autres produits d'exploitation		65	28 *
CH 6- Frais de personnel	27	(50 340)	(50 993) *
CH 7- Charges générales d'exploitation	28	(18 365)	(16 186) *
CH 8- Dotations aux amortissements sur immobilisations		(5 024)	(4 141)
RESULTAT D'EXPLOITATION		18 830	6 710
PR 8/CH 9- Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	29	(59)	862
CH 11- Impôt sur les sociétés	30	(200)	(175)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		18 571	7 397
Résultat par Action (en DT)	32	0,947	0,377

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Etat de Flux de Trésorerie
Période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010
(Exprimé en milliers de dinars)

	Note	31/12/2010	31/12/2009
<u>Flux d'exploitation</u>			
Produits d'exploitation encaissés		152 628	144 519
Charges d'exploitation décaissées		(66 475)	(47 171)
Dépôts / Retrait de dépôts des Etablissements Bancaires		5 090	(2 575)
Dépôts / Retrait de dépôts des autres établissements Financiers		(39)	7
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(419 718)	(271 229)
Dépôts/ Retrait de dépôts de la clientèle		249 213	228 916
Titres de placement / Titres de transaction		3 000	(3 000)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(66 503)	(68 339)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(10 903)	10 583
Impôt sur les bénéfices		(1 034)	(1 174)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(154 742)	(9 462)
<u>Flux d'investissement</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		2 380	2 614
Acquisition/Cession sur portefeuille d'investissement		6 767	6 391
Acquisition/Cession sur Immobilisations		(4 904)	(9 877)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		4 243	(872)
<u>Flux de financement</u>			
Emission/Remboursement d'Emprunts		(9 462)	139 344
Augmentation/Diminution des ressources spéciales		567	(3 272)
Emission d'actions		0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(8 895)	136 071
Variation de liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(159 394)	125 737
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice		378 369	252 632
Liquidités et équivalents de liquidités fin d'exercice	33	218 975	378 369

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 31 DECEMBRE 2010

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers intermédiaire

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999.

2- Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'Union Internationale de Banques sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les "actifs courants" (classe A) ou parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/12/2010 et au sens de la Circulaire 91 - 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée au 31 décembre 2010.

Pour ces actifs, la Banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits à moyen terme, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

2.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- B2 : actifs incertains 20 %
- B3 : actifs préoccupants 50 %
- B4 : Actifs compromis 100 %

En application de ces dispositions, la Banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

La Société Générale s'est engagée, en outre, à couvrir et à garantir le paiement en faveur de l'UIB des montants correspondants au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou non munies de provisions nécessaires au 31/12/2010. Le montant de cet engagement de paiement est de 41.898 KTND.

2.3- Traitement des impayés

- **Intérêts impayés sur crédit à M.T**

Les intérêts impayés sur les CMT ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés et présentés en net à l'actif du bilan.

2.4- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 155.241 KTND au 31/12/2010 contre 190.200 KTND au 31/12/2009 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
PROVISIONS POUR RISQUES DE CONTRE PARTIE	131 161	167 129
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES	2 614	2 404
PROVISIONS POUR DEPRECIATION FONDS GERE SICAR	5 058	2 415
PROVISIONS POUR RISQUES SUR AUTRES POSTES D'ACTIF	12 435	12 580
PROVISIONS POUR PASSIF ET CHARGES	3 973	5 672
TOTAL	155 241	190 200

2.5- Immobilisations et Amortissements :

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%, 25% et 33.33%
Logiciel	20%
AAI	10%
Matériel et équipement Amicale	10%

2.6- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

2.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2.8- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Au 31/12/2010, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 31/12/2009 :

Rubrique Retraitée	Montant (KTND)	Commentaires
PR 5/CH4 –Dotations aux provisions & résultat des corrections des valeurs sur créances, hors bilan et passif	+146	- Reclassement Autres Gain/Elément d'Exploitation de PR7 en PR 5/CH4
PR7- Autres produits d'exploitation	-146	- Reclassement Autres Gain/ Élément d'Exploitation de PR7 en PR 5/CH4
CH6 – Frais de personnel	+6	Reclassement Charges Fiscales/Avantage en Nature (Abonnement) en CH6
CH7 – Charges générales d'exploitation	-6	Reclassement Charges Fiscales/Avantage en Nature (Abonnement) de CH7en CH6
AC3-Créances sur la clientèle	-43	- Reclassement INT/CMT ORD A RECEV (reprise) en AC7
AC7-Autres actifs	+43	- Reclassement INT/CMT ORD A RECEV (reprise) de AC3 en AC7
AC3-Créances sur la clientèle	-1.345	- Reclassement EFFETS ESCOMPTE A COMPENSER en AC7
AC7-Autres actifs	+1.345	- Reclassement EFFETS ESCOMPTE A COMPENSER de AC3 en AC7
AC3-Créances sur la clientèle	-940	- Reclassement EFF DE MOB A RECOUVRER/NOS AG en AC7
AC7-Autres actifs	+940	- Reclassement EFF DE MOB A RECOUVRER/NOS AG de AC3 en AC7
AC3-Créances sur la clientèle	-321	- Reclassement IMPAYES EN ROUTE (ESCOMPTE) en AC7
AC7-Autres actifs	+321	- Reclassement IMPAYES EN ROUTE (ESCOMPTE) de AC3 en AC7
AC3-Créances sur la clientèle	-794	- Reclassement CHQ RECUS EN COMP A REG INTERU en AC7

AC7-Autres actifs	+794	- Reclassement CHQ RECUS EN COMP A REG INTERU de AC3 en AC7
AC3-Créances sur la clientèle	-44	- Reclassement PRELEVMENT EN COURS TRAITEMENT en AC7
AC7-Autres actifs	+44	- Reclassement PRELEVMENT EN COURS TRAITEMENT de AC3 en AC7
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	-120.279	Reclassement des Placements en Dev clientèle des dépôts à vue en devises à dépôts à terme
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	+120.279	Reclassement des Placements en Dev clientèle des dépôts à vue en devises à dépôts à terme

Notes explicatives*(Les chiffres sont exprimés en KTND : milliers de Dinars)***3.1 Notes sur les postes de l'actif.****Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2010 un solde débiteur de 132.405 KTND contre 56.999 KTND au 31 décembre 2009. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
CAISSE ESPECES (DINARS & DEVICES)	13 942	11 175
ESPECES EN ROUTE	437	1 604
REMISE DES FONDS A IBS	2 842	1 314
ALIMENTATION GAB*	5 909	4 349
BCT COMPTE ORDINAIRE	108 864	39 001
I B S TRANSPORT DE FONDS	0	0
CCP COMPTES ORDINAIRES	1 048	168
S.TOTAL	133 042	57 611
PROVISIONS /SUSPENS CAISSE, CCP, BCT	(637)	(612)
TOTAL	132 405	56 999

(*) L'encours Alimentation GAB au 31 décembre 2009 comportait un écart de 645 KTND reclassé à fin décembre 2010 au poste autre actif avec un encours de 715 KTND.

La provision constituée sur les postes de cette rubrique pour 637 KTND au 31 décembre 2010 contre 612 KTND au 31 décembre 2009, se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
PROVISIONS / SUSPENS CAISSE ESPECES	(41)	(31)
PROVISIONS / SUSPENS COMPTE BCT	(145)	(144)
PROVISIONS / SUSPENS COMPTE CCP	(451)	(437)
TOTAL	(637)	(612)

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 276.055 KTND au 31 décembre 2010 contre 336.320 KTND au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	274 924	333 851
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	1 290	2 573
S.TOTAL	276 214	336 424
PROVISIONS SUSPENS CORRESPONDANTS LOCAUX ET ETRANGERS	(159)	(104)
TOTAL	276 055	336 320

Les créances brutes sur les établissements bancaires totalisent 274.924 KTND au 31 décembre 2010 contre 333.851 KTND au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
PLACEMENT DINARS CHEZ BCT	7 000	24 000
PLACEMENT DEVICES CHEZ BCT	160 355	183 887
PLACEMENTS CHEZ LES CORRESPONDANTS	19 470	84 845
PLACEMENT CHEZ LES CONFRES	53 000	16 000
COMPTES ORDINAIRES AUPRES CORRESPONDANTS ETRANGERS	28 156	14 320
PLACEMENT DEVISE MARCHE A TERME	0	0
AUTRES CREANCES / CONFRES	6 000	6 000
AUTRES CREANCES/ SG	0	3 807
AUTRES CONCOURS	943	992
S.TOTAL	274 924	333 851
PROVISIONS SUSPENS CORRESPONDANTS LOCAUX ET ETRANGERS	(159)	(104)
TOTAL	274 765	333 747

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2010 un solde de 2.299.154 KTND contre 1.880.599 KTND au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 418.557 KTND et se détaillent ainsi:

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	265 156	314 937
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE	2 258 473	1 854 996
CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES	16 173	15 894
S.TOTAL	2 539 802	2 185 827
Provisions pour risque de contrepartie	(129 089)	(165 133)
Agios et intérêts réserves	(111 559)	(140 095)
TOTAL	2 299 154	1 880 599

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature, se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES	(129 089)	(165 133)
TOTAL PROVISIONS RISQUE DE CONTREPARTIE	(129 089)	(165 133)
AGIOS SUR COMPTES NON MOUVEMENTES	(66 219)	(92 327)
INT RESERVES / CONSOLIDATION	(9 282)	(9 413)
INT RESERVES / CREDIT COURT TERME	(2 403)	(3 141)
INT/RESERVES / CREDIT MOYEN TERME	(28 947)	(30 445)
INT RESERVES / CREDIT/ RESSOURCES SPECIALES	(2 326)	(2 482)
COMMISSIONS RESERVEES/ CAUTIONS TND	(412)	(490)
AUTRES COMMISSIONS RESERVEES	(1 970)	(1 797)
TOTAL AGIOS & INTERETS RESERVES	(111 559)	(140 095)
TOTAL	(240 648)	(305 228)

La ventilation des engagements de la Banque par classe de risques (en montants bruts) se présente ainsi :

Nature de l'engagement	Actifs Classés 0 & 1		Actifs Classés 2, 3 & 4		Totaux	
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009
Engagements bilan(*)	2 035 793	1 544 378	498 521	637 384	2 534 314	2 181 762
Engagements hors bilan	214 846	256 502	14 582	15 427	229 428	271 929
Total	2 250 639	1 800 880	513 103	652 811	2 763 742	2 453 691
Autres Engagements					5 488	4 065
Total	2 250 639	1 800 880	513 103	652 811	2 769 230	2 457 756

*Hors créances prises en charge par l'Etat pour un montant de **12 221 KTND** & créances sur Tunisie Factoring pour un montant de **1 290 KTND**.

L'évolution des provisions sur créances douteuses se détaille ainsi :

Stock de départ	(165 133)
Dotations	(46 843)
Reprises	21 621
Utilisations	61 266
Stock Final	(129 089)

Note 4 : Portefeuille-titres Commercial

Cette rubrique présente un solde nul au 31 décembre 2010. En effet un reclassement des titres de transaction en titres de portefeuille d'investissement de 3.000 KTND relatif à des obligations BH dont l'intention est de les détenir jusqu'à échéance.

Note 5 : Portefeuille d'investissement.

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à 56.918 KTND contre 65.153 KTND au 31 décembre 2009. Le détail de cette rubrique est le suivant :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
-TITRES D'INVESTISSEMENT	55 153	60 182
-TITRES DE PARTICIPATION	4 062	4 415
-PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET CO-ENTREPRISES	3 715	3 715
-PART DANS LES ENTREPRISES LIEES	1 660	1 660
S.TOTAL	64 590	69 972
-PROVISIONS POUR DEPRECIATION TITRES D'INVESTISSEMENT	(5 058)	(2 415)
-PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES	(2 315)	(2 118)
-PROVISIONS POUR DEPRECIATION PARTS DANS ENTREPRISES LIEES	(299)	(286)
TOTAL PROVISIONS	(7 672)	(4 819)
TOTAL	56 918	65 153

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
TITRES D'INVESTISSEMENT	33 000	30 000
FONDS GERES SICAR	19 202	26 991
EMPRUNT OBLIGATAIRE	500	1 000
CREANCES RATTACHEES SUR FONDS GERES SICAR	1 997	1 762
CREANCES RATTACHEES SUR TITRES INVES	440	404
CREANCES RATTACHEES SUR EMPRUNT OBLIGATAIRE	14	25
TOTAL	55 153	60 182

Le poste des Fonds Gérés SICAR a enregistré une diminution de 7.789 KTND en 2010 et ce suite au rapatriement des échéances recouvrées en principal de 4.408 KTND et des fonds non utilisés qui s'élèvent à 3.381 KTND.

Note 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 35.099 KTND au 31 décembre 2010 contre un Solde de 35.871 KTND au 31 décembre 2009. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

Libellé	V.Brute au 31/12/09	Acquis /Cession/ Reclassement	V.Brute au 31/12/10	Amort. Au 31/2/2009	Dotations Nettes 2010	Amort. 2010	VNC
LOGICIELS INFORMATIQUES ACQUIS	4 846	752	5 598	(3 116)	(826)	(3 942)	1 656
MATERIEL .POUR TRAITEMENTS INFORMATIQUES DELTA	10 058	0	10 058	(10 058)	0	(10 058)	0
AUTRES MATERIELS POUR TRAITEMENTS INFORMATIQUES	9 257	707	9 964	(4 253)	(1 235)	(5 488)	4 476
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	10 494	(195)	10 299	(3 397)	(25)	(3 422)	6 877
IMMEUBLES HORS .EXPLOITATION	2 659	0	2 659	(336)	(52)	(388)	2 271
AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS & INSTALLATIONS	25 312	5 348	30 660	(13 452)	(1 811)	(15 263)	15 397
TERRAINS	4 348	(3 613)	735	0	0	0	735
FONDS DE COMMERCE	277	0	277	(123)	(14)	(137)	140
DROIT AU BAIL	0	20	20	0	0	0	20
MATERIEL ROULANT	1 686	(201)	1 485	(1 413)	96	(1 317)	168
MATERIEL & MOBILIER DE BUREAU	9 131	595	9 726	(6 107)	(511)	(6 618)	3 108
EQUIPEMENTS LOGEMENTS DE FONCTION	101	2	103	(59)	(8)	(67)	36
IMMOBILISATIONS EN COURS LOGICIEL	14	200	214	0	0	0	214
IMMOBILISATIONS EN COURS	1	0	1	0	0	0	1
TOTAL	78 184	3 615	81 799	(42 314)	(4 386)	(46 700)	35 099

Le poste Agencements, Aménagements & Installations a enregistré une évolution de 5.348 KTND qui découle principalement des travaux engagés dans le cadre de l'aménagement des agences nouvellement créées et des réaménagements et extension des agences existantes.

Note 7 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 37.628 KTND au 31 décembre 2010 contre 36.516 KTND au 31 décembre 2009 et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	36 027	34 983
CREANCES PRISES EN CHARGE PAR L'ETAT	12 221	13 093
AUTRES	1 019	304
S.TOTAL	49 267	48 380
PROVISIONS SUR COMPTES DE REGULARISATION	(10 353)	(9 866)
PROVISIONS SUR ACTIONS EN DEFENSE	(1 286)	(1 998)
S.TOTAL	(11 639)	(11 864)
TOTAL	37 628	36 516

Les comptes d'attente et de régularisation se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
CREDITS AU PERSONNEL	9 045	9 278
AVANCES DIVERSES AU PERSONNEL	3 894	3 779
ETAT IMPOTS & TAXES	3 148	2 191
ACTIONS EN DEFENSE *	2 619	3 035
PRODUITS A RECEVOIR	795	466
CHARGES PAYEES D'AVANCE	658	902
AUTRES COMPTES DE REGULARISATION **	15 868	15 332
TOTAL	36 027	34 983

* Les actions en défense sont provisionnées à hauteur de 1.286 KTND au 31 décembre 2010, le reliquat de 1.333 KTND non provisionné est jugé non risqué

** Les autres comptes de régularisation sont provisionnés à hauteur de 10.353 KTND au 31 décembre 2010: le reliquat du solde de ce poste, soit 5.515 KTND constitué principalement des comptes de liaison dont le délai de déboucement normal n'est pas écoulé.

Note 8 : Banque Centrale & CCP

L'encours des emprunts auprès de la BCT s'élève au 31 décembre 2010 à 110.059 KTND constitué par un appel d'offre positif de 110.000 KTND.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
EMPRUNT DINARS AUPRES DE LA BCT	110 000	0
DETTES RATTACHEES	59	0
TOTAL	110 059	0

Note 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires & Financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2010 à 73.271 KTND contre 3.587 KTND au 31 décembre 2009 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	72 880	3 138
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	331	370
AUTRES SOMMES DUES	60	79
TOTAL	73 271	3 587

L'évolution de cette rubrique au 31 décembre 2010 est expliquée principalement par le recours de la banque à un emprunt au jour le jour en dinars sur le marché monétaire de 59.000 KTND.

Note 10 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 2.250.782 KTND au 31 décembre 2010 contre 2.006.152 KTND au 31 décembre 2009. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
DEPOTS A VUE	722 922	644 827*
DEPOTS D'EPARGNE	726 632	666 185
DEPOTS A TERME ET BONS DE CAISSE	544 125	629 760*
CERTIFICATS DE DEPOTS	184 873	9 978
AUTRES DEPOTS ET AVOIRS	72 230	55 402
TOTAL	2 250 782	2 006 152

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Note 11 : Emprunts et ressources spéciales.

Ce poste présente un solde de 238.495 KTND au 31 décembre 2010 contre 247.546 KTND au 31 décembre 2009 il se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
RESSOURCES SPECIALES	25 791	25 225
EMPRUNT OBLIGATAIRE	93 098	100 000
EMPRUNT EN DEVICES	36 784	39 344
EMPRUNTS SUBORDONNES	80 000	80 000
DETTES RATTACHEES	2 822	2 977
TOTAL	238 495	247 546

La rubrique Emprunts obligataire a enregistré une baisse de 6.902 KTND en capital suite au règlement de la 1ère échéance le 20/07/2010 de l'Emprunt Obligataire émis par L'UIB.

Note 12 : Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 66.358 KTND au 31 décembre 2010 contre 77.613 KTND au 31 décembre 2009 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
VALEURS EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT	12 619	12 487
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	33 929	42 684
AUTRES COMPTES DE PASSIF	13 765	14 774
PROVISIONS POUR PASSIFS	6 045	7 668
TOTAL	66 358	77 613

Les Provisions pour Passifs et Charges se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE	2 072	1 996
PROVISION POUR ACTION EN JUSTICE	201	241
PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS	1 529	1 507
PROVISIONS POUR RISQUE ADMINISTRATIF	2 243	3 924
TOTAL	6 045	7 668

Le poste « COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION » se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
PROVISION /CHEQUES CERTIFIES	2 869	4 554
SAISIES ARRETS CLIENTS	5 045	7 450
COMPTE DE LIAISON PRÉLÈVEMENT	19	9
ASSURANCE VIE PERSONNEL UIB	58	52
COMMISSION DE GARANTIE ET PEREQ CHANGE	347	319
CHARGES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER	3 802	3 695
TVA & RETENUES A LA SOURCE	3 821	3 059
PRIME D'ASSURANCE CREDITS A REVERSER	838	1 046
PRIME D'ASSURANCE MOYENS DE PAIEMENT	746	230
FOURNISSEURS BONS DE CARBURANT	54	168
PRODUITS PERCUS D'AVANCE	613	675
AUTRES CHARGES A PAYER	13 391	15 087
DIVERS COMPTES de SUSPENS	2 326	6 341
TOTAL	33 929	42 684

Le poste AUTRES COMPTES DU PASSIF se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
COMPTES DU PERSONNEL	10 821	10 537
FOURNISSEURS FACTURES A PAYER	2 894	4 231
AUTRES	50	7
TOTAL	13 765	14 775

3.3 Notes sur les capitaux propres

Note 13 : Réserves

Les réserves s'élèvent à 14.064 KTND au 31 décembre 2010 contre 13.901 KTND au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 163 KTND découlant des remboursements de l'année 2010 sur le fonds social de l'UIB. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
RESERVE LEGALE	4 760	4 760
RESERVE A REGIME SPECIAL	289	289
FONDS SOCIAL	9 015	8 852
TOTAL	14 064	13 901

Note 14 : Capitaux Propres

A la date du 31 décembre 2010, le capital social s'élève à 196.000 KTND composé de 17.600.000 d'actions et 2.000.000 de certificats d'investissement d'une valeur nominale de 10 DT libérés en totalité.

Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève à 98.294 KTND au 31 décembre 2010 contre 79.560 KTND au 31 décembre 2009, soit une variation 18.734 KTND se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserve légale	Résultats reportés	Réserves Ordinaires	Réserves à régime spécial	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2009	196 000	4 760	(137 738)	8 852	289	7 397	79 560
Affectation du résultat			7 397			(7 397)	0
Réserves fonds Social				163			163
Résultat au 31-12-2010						18 571	18 571
Solde au 31-12-2010	196 000	4 760	(130 341)	9 015	289	18 571	98 294

3.4 Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 15 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 452.921 KTND au 31 décembre 2010 contre 492.656 KTND au 31 décembre 2009. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
CAUTIONS EMISES EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	134 665	192 495
CAUTIONS DONNEES SUR ORDRE CORRESPONDANTS ETRANGERS	293 887	273 039
AVALS DONNES EN DINAR	4 334	4 371
AVALS DONNES EN DEVISES	20 035	22 751
TOTAL	452 921	492 656

Note 16: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 72.425 KTND au 31 décembre 2010 contre 61.733 KTND au 31 décembre 2009. Le solde se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT CONFIRMES	49 525	32 904
ACCEPTATION CREDOC IMPORT CONFIRMES	14 206	13 925
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMES	3 656	3 093
ACCEPTATION DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMES	1 523	1 635
ACCEPTATION DE CREDIT ACHETEUR IMPORT	41	37
S.TOTAL CREDOC IMPORT	68 951	51 594
CONFIRMATION DE CREDOC EXPORT	2 686	5 871
ACCEPTATION ET PAIEMENT DIFFERE /CREDOC EXP	788	4 268
S.TOTAL CREDOC EXPORT	3 474	10 139
TOTAL	72 425	61 733

Note 17 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu, des autorisations de découvert autorisés et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêt.

Les engagements donnés présentent un solde de 151.798 KTND au 31 décembre 2010 contre 63.084 KTND au 31 décembre 2009.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	151 798	63 084
TOTAL	151 798	63 084

Note 18 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 751.732 KTND au 31 décembre 2010 contre 817.023 KTND au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
GARANTIES RECUES DE L'ETAT	54 684	56 455
GARANTIES RECUES DES AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	446 352	438 208
GARANTIES RECUES DE LA CLIENTELE	250 696	322 360
TOTAL	751 732	817 023

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 54.684 KTND au 31 décembre 2010 contre 56.455 KTND au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
SOTUGAR	17 545	16 424
FNG ET FOPRODI	5 157	5 014
AUTRES GARANTIES DE L'ETAT	31 982	35 017
TOTAL	54 684	56 455

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 446.352 KTND au 31 décembre 2010 contre 438.208 KTND au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
CAUTIONS REÇUES DES CORRESPONDANTS SUR ENGAGEMENTS DONNES A LEURS CLIENTS	293 887	273 039
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS LOCAUX	4 324	7 345
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS ETRANGERS	57 696	59 593
CONFIRMATION BQUE CREDOC EXPORT	3 474	10 139
GARANTIES DONNEES PAR LA SG	84 398	84 715
GARANTIE RECUE COMPAGNIE D' ASSURANCE	2 573	3 377
TOTAL	446 352	438 208

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 250.696 KTND au 31 décembre 2010 contre 322.360 KTND au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
NANTISSEMENT ACTIONS & AUT VALEURS MOBILIERES	2 820	3 000
GARANTIES HYPOTHECAIRES SUR CREANCES CLASSEES	247 877	319 360
TOTAL	250 696	322 360

– Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties ne diffèrent le dénouement qu'en raison du délai d'usance représentant les opérations de change au comptant et sont défalquées au 31 décembre 2010 comme suit :

ACHAT AU COMPTANT	11 399
VENTE AU COMPTANT	16 931

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 31 décembre 2010 comme suit :

ACHAT A TERME	14 209
VENTE A TERME	52 623

3.5- Notes sur l'état de résultat

Note 19 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 135.309 KTND au 31 décembre 2010 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
- OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	1 807	3 742
- OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	125 758	105 859
- AUTRES INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	7 744	6 803
TOTAL	135 309	116 404

Note 20 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 37.011 KTND au 31 décembre 2010 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
COMMISSIONS SUR COMPTE	4 588	4 621
COM/OPERATION DE CAISSE	886	773
COMMISSIONS SUR CREDITS	8 967	6 983
COM/MONETIQUE BANQUE A DISTANCE	8 950	7 273
AUTRES COMMISSIONS	3 879	3 546
COMMISSIONS SUR MDP	5 378	5 101
AUTRES PDTS / SCES FINANCIERS	4 363	3 401
TOTAL	37 011	31 698

Note 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les Gains sur Portefeuille Titres commercial et Opérations Financières totalisent 7.859 KTND au 31 décembre 2010 provenant principalement des gains de change.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
- GAIN NET SUR OPERATIONS DE CHANGE	7 859	6 024
TOTAL	7 859	6 024

Note 22 : Revenus du portefeuille investissement.

Les gains sur Portefeuille investissement totalisent 3.336 KTND au 31 décembre 2010 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
- INTERETS SUR BONS DE TRESOR ASSIMILABLES	1 931	2 011
- INTERETS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT AUTRES	155	0
- DIVIDENDES ET REVENUS ASSIMILES SUR TITRES DE PARTICIPATION	697	245
- INTERETS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT SICAR	506	689
- INTERETS SUR OBLIGATIONS	47	79
TOTAL	3 336	3 024

Note 23 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 58.451 KTND au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
- OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	(5 078)	(1 626)
- OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE (CHARGES)	(42 005)	(40 749)
- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	(9 824)	(6 759)
- AUTRES INTERETS ET CHARGES	(1 544)	(66)
TOTAL	(58 451)	(49 200)

Note 24 : Commissions encourues

Les commissions encourues s'élèvent à 3.056 KTND au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
-COMMISSIONS BCT/APPROVISIONNEMENT & RETRAIT BILLETS DE BANQUES DEUISES	72	61
- FRAIS SUR COMPTES CORRESPONDANTS	16	268
- REDEVANCES PRESTATIONS SIBTEL VIREMENTS ET PRELEVEMENTS	171	160
- REDEVANCES BOX DE CHANGE	20	96
- FRAIS DE RECOUVREMENT VISA	405	356
- FRAIS D'INTERCHANGE SUR REMISE MASTERCARD	56	41
- FRAIS DE RECOUVREMENT MASTERCARD	319	247
- FRAIS DE RECOUVREMENT SMT	735	454
- REMUNERATION DU FONDS GERE SICAR	313	255
- FRAIS DE CONFECT CARNET DE CHQ	88	89
- REDEVANCES PRESTATIONS IBS	861	690
TOTAL	3 056	2 717

Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes de provisions ou non s'élèvent à 27.090 KTND au 31 décembre 2010 :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
COUT NET DU RISQUE CLIENTELE	(27 056)	(29 228)
COUT NET DU RISQUE DIVERS	(34)	1 971*
TOTAL	(27 090)	(27 257)

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR RISQUE DE CONTREPARTIE	(47 225)	(69 652)
PERTES COUVERTES DE CONTREPARTIE	(61 266)	(99 700)
PERTES NON COUVERTES DE CONTREPARTIE	(1 761)	(980)
REPRISES SUR PROV DE CONTREPARTIE DEVENUE DISPONIBLE	21 930	41 402
REPRISE SUR PROVISIONS DE CONTREP UTILISEES	61 266	99 702
Coût Net du Risque de Contrepartie	(27 056)	(29 228)

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
DOTATIONS AUX PROVISIONS R & C	(868)	(1 869)
PERTE SUR ELEMENTS HORS EXPLOITATION	(4 536)	(4 320)
REPRISES SUR PROVISIONS R & C	1 125	4 183
GAIN SUR ELEMENTS HORS EXPLOITATION	2 660	147*
REPRISE SUR PROVISIONS R&C UTILISEES	1 585	3 830
TOTAL	(34)	1 971

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur Portefeuille d'investissement:

Le coût net du risque sur le portefeuille d'investissement s'élève à 2.424 KTND au 31 décembre 2010 qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
DOTATION AUX PROV / TITRES DE PARTICIPATION	(209)	(218)
DOTATION AUX PROV / TITRES D'INVESTISSEMENT	(2 726)	(211)
PERTES SUR TITRES D'INVESTISSEMENT	0	(75)
PROFIT/REALISATION TITRES DE PARTICIPATION	428	0
PERTES / TITRES PARTICIPATION	0	(1 518)
PERTE NON DEDUCTI /TIT DE PARTICIPATION	0	(327)
REP DE PROV/TITRES PARTICIPATION	0	1 953
REPRISE PROV/FONDS GERE SICAR	83	422
TOTAL	(2 424)	26

Note 27: Frais de personnel :

Les frais de personnel s'élèvent à 50.340 KTND au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
REMUNERATION DU PERSONNEL	(37 662)	(38 265)
CHARGES SOCIALES	(10 356)	(10 216)
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	(2 322)	(2 512)*
TOTAL	(50 340)	(50 993)

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Note 28 : Charges générales d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 18.365 KTND au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
TRAVAUX FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS	7 373	6 761
FRAIS DIVERS DE GESTION	10 992	9 426*
TOTAL	18 365	16 187

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Les travaux et services extérieurs présentent un flux de 7.373 KTND et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
LOYERS COMMERCIAUX	2 264	1 927
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE	246	344
ENTRETIEN ET REPARATION DIVERS	69	129
SOUSTRAITANCE ARCHIVES	65	76
ENTRETIEN&NETTOYAGE IMMEUBLES	423	429
SOUS TRAITANCE INFORMATIQUE	69	76
MAINTENANCE MATERIEL INFORMATIQUE	480	489
MAINTENANCE LOGICIEL INFORMATIQUE	1 033	947
MAINTENANCE ET CONSOMMABLE PHOTOCOPIEURS	29	25
FRAIS JUDICIAIRES	192	222
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES	259	141
HONORAIRES SERVICE ASSISTANCE SG	314	206
LOYER PERSONNEL A REGIME SPECIAL	186	189
HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES	250	266
ASSURANCE IMMEUBLES ET VOITURES	168	118
ASSURANCE GLOBALE BANQUE	542	394
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	783	783
TOTAL	7 373	6 761

Note 29 : - Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain et pertes provenant des autres éléments ordinaires s'élève au 31 décembre 2010 à (59) KTND et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
PERTES DIVERSES SUR EXERCICES ANTERIEURS	(3)	(3)
PLUS VALUE DE CESSION DES IMMOBILISATIONS	629	866
P & P EXCEPTIONNELS DIVERS	(32)	(10)
PENALITES	(2)	0
MOINS-VALUES CESS IMMOB CORP	(653)	(20)
AUTRE GAIN /ELTS HORS EXPLOIT°	2	29
S.TOTAL	(59)	862

Note 30 : Impôt sur les sociétés:

L'impôt sur les sociétés pour l'exercice 2010 totalise 200 KTND et s'établit comme suit :

<u>- Résultat comptable avant provisions et impôt</u>	69 799
- Déductions nets des Réintégrations	<13 976>
- Résultat fiscal avant provision	55 823
- Déduction provision 2010	<36 733>
- Réintégration amortissement 2010	5 024
- Déduction report déficitaire 2009	<24 114>
<u>Résultat fiscal</u>	<u>0</u>
Résultat Imposable	<u>0</u>
- Taux d'impôt	<u>35,00%</u>
- Impôt théorique	0
<u>- Impôt sur les sociétés (minimum d'impôt)</u>	<u>200</u>

Note 31 : Amortissements différés

Suite à l'insuffisance du résultat fiscal dégagé après déduction de la provision, l'UIB a procédé à la réintégration des dotations aux amortissements de l'exercice 2010 en amortissements différés afin de permettre l'imputation d'une partie de la perte fiscale 2009.

Ci-après le stock d'amortissements différés arrêté au 31 décembre 2010 :

Désignation	Montant
Amortissement différé relatif à l'exercice 2009	4 141
Amortissement différé relatif à l'exercice 2010	5 023
TOTAL	9 164

Note 32 : Résultat par Action :

Le résultat par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010, est de 0,947 DT :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
RESULTAT NET (EN KDT)	18 571	7 397
NOMBRE MOYEN D'ACTIONS	19 600 000	19 600 000
Résultat par action (en DT)	0,947	0,377

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

3.5- Notes sur l'état de flux de trésorerie

Note 33 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint, au 31 décembre 2010, un solde de 218.975 KTND contre 378.369 KTND au 31 décembre 2009 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP ET TGT	133 042	57 611
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	268 839	323 975
EMPRUNTS AUPRES DE LA BANQUE CENTRALE	(110 000)	0
DEPOTS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	(72 906)	(3 217)
TOTAL	218 975	378 369

3.6- Autres notes aux Etats Financiers.

Note 34 – Transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 se présentent comme suit :

Opérations avec le Groupe Société Générale

- La Société Générale, qui détient 52,34% de la banque, a accordé à l'UIB un engagement de paiement pour un montant de 50 millions de dinars donnée en 2008. En vertu de cet engagement de paiement, la Société Générale couvre et garantit le paiement en faveur de l'UIB des montants correspondants au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou non munies de provisions nécessaires au 31/12/2007. Au 31/12/2009, cette garantie s'élevait à 42.214 KDT. A fin 2010, cette garantie à été réduite à 41.898 KDT suite à :

Une mainlevée systématique de 316 KDT suite à une baisse de l'engagement des clients ayant fait l'objet de garantie

- SCIMACO MEGA BETON:	81KDT
- SOCIETE MARBRERIE CENTRALE SO MA CE :	64KDT
- STE PROMOTION TOURI CULTURELLE:	171KDT

Courant 2010, la banque a encouru des commissions sur garantie reçue de 215 KDT.

- L'UIB a reçu une garantie de la Société Générale en couverture d'un crédit accordé à la relation SONOBRA et ce pour un montant total de 43.464 KDT. Les commissions hors taxes encourues au titre de cette garantie se sont élevées en 2010 à 109 KDT

- L'UIB a reçu de la Société Générale une garantie en couverture du dépassement des engagements sur le groupe Elloumi du ratio prudentiel de 25% des fonds Propres Nets tel que prévu par la circulaire BCT 99-04 pour un total de 42.500 KDT Ladite garantie à généré des commissions hors taxes au 31 décembre 2010 pour la banque de 158 KTD.
- L'UIB a contracté auprès de la Société Générale le 23 novembre 2009 un emprunt d'un nominal de 30 Millions de dollars destiné au financement d'un crédit d'investissement accordé à Tunisair. Cet emprunt a été contracté selon les modalités suivantes
 - **Nominal** : 30.000.000 USD
 - **Date opération** : 23/11/2009 / **Date échéance** : 23/11/2016
 - **Amortissement** : constant / **Périodicité de Remboursement** : Semestrielle
 - **Taux** : Libor 6 Mois+ 0,62%

La charge d'intérêt en 2010 au titre dudit emprunt s'élève à 374 KUSD soit 535 KDT.

A noter à ce jour que le contrat du crédit accordé à TUNISAIR se dénoue normalement dans les délais.

- Les contrats d'emprunts subordonnés conclus par la Banque avec la Société Générale en 2008 pour un total de 80.000 KDT ont généré une charge d'intérêt de 3.650 KDT au titre de l'exercice 2010,
- L'UIB a eu recours, au cours de l'exercice 2010, à la Société Générale pour des travaux d'assistance technique dans les domaines informatiques et organisationnels pour un montant de 212 K €(406 KDT). Ces services ont été apportés par la Société Générale conformément au contrat de services signé en 2010 qui prévoit une rémunération de 840 €par jour-homme de prestation sans que la rémunération annuelle globale ne dépasse 350 K €
- Le contrat d'assistance signé en 2010, stipule que le contrôle via le dispositif « LABO » des bénéficiaires et émetteurs de transferts internationaux via SWIFT est facturé forfaitairement à 5.000 € hors taxes par an,
- L'UIB a eu recours, conformément à la convention UIB/Société Générale signée en 2004, aux services de la Société Générale pour l'accès au réseau SWIFT NET et aux services associés. Le montant total hors taxes des frais relatifs à ces prestations s'établit à 65 KEUR soit 124.6 KDT pour l'année 2010.
- L'UIB a conclu courant 2008 un contrat avec le Groupe Société Générale pour l'assister dans la création et la maintenance du Site transactionnel de banque à distance sur Internet du Client au travers du système CADINET (des licences Diagram e-banking), le montant hors taxes des charges au titre de 2010 s'élève à 40 KEUR soit 76,5 KDT.

- L'UIB a réalisé avec la Société Générale des opérations de financement et de placement et a reçu des garanties en faveur de la clientèle durant l'exercice 2010. L'encours de ces opérations au 31/12/2010 se détaille comme suit :

Désignation	Devises	Montant	Cv Dinars
PLACEMENT DEVICES*	EUR	8 574	16 395
	USD	795	1 137
	SEK	9 100	1 938
TOTAL			19 470
EMPRUNTS SUBORDONNES	TND	80 000	80 000
			80 000
GARANTIES REÇUES / CONCOURS A LA CLIENTELE	TND	55 682	55 682
	EUR	376	720
TOTAL			56 402
CREDOC IMPORT	TND	429	429
	JPY	41 705	734
	USD	2 883	4 124
	EUR	4 570	8 739
TOTAL			14 026
CREDOC EXPORT	TND	969	969
	USD	1 036	1 483
	EUR	239	456
TOTAL			2 908
GARANTIES EMISES	MAD	1 200	205
	USD	160	229
	EUR	3 899	7 456
TOTAL			7 890
GARANTIES REÇUES	TND	61 289	61 289
	GBP	765	1 698
	USD	6 533	9 345
	EUR	76 605	146 485
TOTAL			218 817
ACHAT COMPTANT	USD	6 128	8 766
	GBP	9	19
	EUR	1 115	2 132
	CHF	9	14
	CAD	10	14
			10 945
VENTE COMPTANT	USD	1 490	2 131
	EUR	4 630	8 853
	CHF	19	29
			11 013
SWAP	EUR/TND	4 625	8 844
			8 844

* Les placements en devise auprès de la Société Générale se font en vertu de la circulaire BCT N° 92-13.

- L'Internationale SICAR, détenue à hauteur de 34% par l'UIB, assure pour le compte de celle-ci la gestion des fonds déposés auprès d'elle. L'encours du fonds géré mis à la disposition de la SICAR au cours de la période 2000 à 2007 s'élève à 19.202 KDT. Par ailleurs, l'International SICAR a facturé à l'UIB 207 KDT au titre de commissions de gestion.
 - L'UIB a conclu avec l'International Sicar une convention de suivi de son portefeuille de participations. Ce contrat à été établi pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction pour un montant annuel hors taxes de 10 KDT.
 - En 2010 l'UIB a conclu avec l'IRC dans laquelle elle détient 99,9% du capital, un contrat pour la cession de 8 298 créances pour un total d'engagements cédés de 78,892 KDT et à un prix de cession de 8,3 KDT.
 - L'UIB met à la disposition de l'Internationale de Recouvrement des Créances des locaux à titre gratuit depuis le 1^{er} avril 2004.
 - L'UIB a conclu en mai 1996 un contrat de location du Siège social de l'Intermédiaire International pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction. Les montants facturés par la Banque en 2010 s'élèvent à 7,3 KDT.
 - En 2010, l'INI a reçu en contrepartie de la préparation du prospectus abrégé à l'occasion de l'augmentation de capital de la Société Générale au profit du personnel de l'UIB 3 KDT.
 - Au 31/12/2010, les montants des salaires du personnel détachés jusqu'à fin 2008, à recouvrer par l'UIB auprès de sa filiale IRC, s'élève à 66 KDT.
 - L'encours total au 31/12/2010 des engagements des administrateurs Mrs : Moncef M'zabi, Aziz Miled se détaille comme suit :
 - Groupe AZIZ MILED, un total engagement de 18 448 KDT.
 - Groupe MONCEF MZABI, un total engagement de 15 958 KDT.
 - L'encours total des dépôts des administrateurs Mrs : Moncef M'zabi, Aziz Miled se détaille comme suit :
 - Groupe AZIZ MILED, un encours dépôt de 2 585 KDT.
 - Groupe MONCEF MZABI, un encours dépôt de 15 184 KDT.
-

- La rémunération brute du Directeur Général telle que fixée par le Conseil d'Administration du 09 juin 2008 se détaille comme suit :

	Directeur Général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010
Avantages à court terme :				
- Salaire	324.634	-	-	-
- Intéressement sous forme de bonus	151.064	-	-	-
- Charges sociales et fiscales	129.455	22.512	-	-
- Autres avantages	4.698	-	-	-
TOTAL	609.851	22.512	-	-

Note 35 – Evènements post-clôture

Au cours des évènements survenus en janvier 2011, l'UIB a subis des dégâts matériels au niveau de son réseau d'agences dont le coût de remplacement est estimé à 2500 KTND. Ces dégâts font partie du périmètre de couverture des contrats d'assurance souscrits par la Banque.

A ce stade, les travaux sont terminés pour la très grande majorité des points de vente abimés et la procédure administrative d'indemnisation par les assureurs est en cours.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 08 avril 2011. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Mesdames, Messieurs les actionnaires

de l'Union Internationale de Banques « UIB »

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 11 Avril 2009, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers de l'Union Internationale de Banques « UIB » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 2.837.259 mille dinars et un bénéfice net de 18.571 mille dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Union Internationale de Banques « UIB », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2010, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la banque est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de l'Union Internationale de Banques « UIB », sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 Décembre 2010, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers, telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé à la vérification de la conformité de la tenue des comptes relatifs aux valeurs mobilières émises par la banque aux dispositions du texte sus-indiqué. Hormis la signature du cahier des charges prévu par l'article 5 dudit décret, les autres dispositions relatives à la tenue des comptes de valeurs mobilières sont en cours de mise en place.

Tunis, le 29 Avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

ECC- MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

FINOR
Mustapha MEDHIOUB

Mesdames, Messieurs les actionnaires

de l'Union Internationale de Banques « UIB »

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre banque et en application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 Mai 2006, de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement conclues

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes, nouvellement conclues au cours de l'exercice 2010.

I. Convention conclue avec la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC »

L'UIB a cédé, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 3 Décembre 2010, à la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC », des créances s'élevant à 78.891.880 dinars qui sont totalement provisionnées par la banque, pour un prix total de 8.298 dinars.

II. Convention conclue avec la société « l'Intermédiaire International – INI »

L'UIB a confié à la société « l'intermédiaire international – INI », une mission de préparation du

prospectus abrégé à l'occasion de l'augmentation du capital de la Société Générale dans le cadre du plan mondial au profit du personnel de l'UIB. Les honoraires facturés en 2010 par l'INI au titre de cette convention, s'élèvent à 3.000 dinars HTVA.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2010 :

I. Conventions conclues avec la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC »

1- L'UIB a mis, depuis le 1^{er} Avril 2004, à la disposition de la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC » un immeuble abritant actuellement son siège social et ce, à titre gracieux.

Cette convention, a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 Juin 2005.

2- L'UIB a conclu avec la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC » une convention d'assistance pour le recouvrement de créances, en date du 13 Mai 2005 et ayant fait l'objet d'un avenant le 1^{er} Février 2006, en vertu de laquelle l'IRC perçoit, en contre partie de ses services, une commission variable de 8% hors taxes sur tout montant recouvré ainsi qu'une commission fixe de 45 dinars hors taxes à l'occasion du transfert de toute créance.

Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2010.

II- Conventions conclues avec la société « l'Intermédiaire International – INI »

1- L'UIB a conclu, le 15 Novembre 2006, avec la société « l'intermédiaire international – INI » une convention qui a été soumise au conseil d'administration du 18 Mai 2007 et portant sur l'exécution des ordres de bourse collectés par le réseau des agences de la banque. En vertu de cette convention, l'INI perçoit une rémunération calculée par référence aux taux prévus par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Mars 1996 au titre des frais de transactions boursières, ainsi qu'une rémunération calculée au taux de 0,4% HTVA sur les transactions réalisées au profit de la banque, au titre des frais de courtage.

A ce titre, les montants perçus par la banque en 2010, s'élèvent à 10.674 dinars HTVA.

2- L'UIB a conclu, au cours du mois de Mai 1996, avec la société « l'intermédiaire international – INI » un contrat portant sur la location du siège social de celle-ci, pour une durée de 3 ans renouvelable.

Les revenus constatés par la banque en 2010 se sont élevés à 7.397 dinars HTVA.

III- Convention conclue avec la société « l'International – Sicar »

1- L'UIB a conclu, le 13 Mars 2000, une convention avec la société « l'International Sicar » en vertu de laquelle celle-ci est chargée, dans le cadre de l'exercice de ses activités, d'assurer la gestion d'un fonds déposé par la banque.

Cette convention a fait l'objet de plusieurs avenants ayant été soumis à la décision du conseil d'administration de la banque.

Au 31 Décembre 2010, les fonds débloqués par la banque et gérés par l'International Sicar, s'élèvent à 19.202.115 dinars. Il est à préciser que les débloquages ont été effectués au cours des exercices antérieurs à 2008.

Les principales conditions de gestion dudit fonds se présentent comme suit :

- Une commission de gestion égale à 1% l'an des fonds utilisés en participations effectives, perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre ;
- Une commission de gestion égale à 0,65% l'an des fonds non utilisés en participations effectives, perçue trimestriellement et calculée sur le solde moyen disponible des fonds non encore utilisés ;
- Une commission égale à 20% des dividendes reçus sur les participations ;
- Une commission égale à 10% des plus-values de rétrocession des titres.

Les charges facturées à la banque en 2010 au titre de la gestion des fonds confiés à « l'International Sicar », s'élèvent à 207.131 dinars HTVA.

2- L'UIB a conclu, le 9 décembre 2009, avec la société « l'International Sicar » une convention de suivi de son portefeuille de participations et ce, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction et moyennant une rémunération annuelle de 10.000 dinars HTVA.

IV- Conventions conclues avec la Société Générale

1- La Société Générale a accordé, le 8 Juillet 2008, à l'UIB une garantie représentant un engagement de paiement de 50 millions de dinars, correspondant au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou insuffisamment provisionnées au 31 Décembre 2007. Dans ce cadre et suite à l'assainissement de certaines créances, l'UIB a procédé à la mise en jeu partielle de ladite garantie au cours des exercices 2008 et 2009, respectivement pour 1.804.000 dinars et 3.806.515 dinars. En outre, elle a accordé en 2009 et 2010, des mainlevées partielles sur ladite garantie, respectivement à hauteur de

2.175.221 dinars et 316.000 dinars et ce, suite à l'amélioration des classes et la baisse des engagements de certaines relations.

Ainsi, le solde de la garantie consentie par la Société Générale s'élève au 31 Décembre 2010, à 41.898.264 dinars.

Les commissions supportées par la banque en 2010 au titre de cette garantie, s'élèvent à 215.757 dinars HTVA.

2- L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 29 Octobre 2009, une garantie de la Société Générale en couverture du dépassement par l'une de ses relations du ratio prudentiel de 25% des fonds propres nets, tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 99-04 et ce, pour un montant de 42.500.000 dinars.

Les commissions supportées par la banque en 2010 au titre de cette garantie, s'élèvent à 158.219 dinars HTVA.

3- L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 11 Février 2010, une garantie de la Société Générale en couverture d'un crédit accordé à l'une de ses relations et ce, pour un montant de 43.464.000 dinars.

Les commissions supportées par la banque en 2010 au titre de cette garantie s'élèvent à 109.565 dinars HTVA.

4- L'UIB a eu recours, conformément à la convention conclue le 5 Mai 2004 avec la Société Générale, aux services financiers associés à l'accès au réseau SWIFT NET.

La charge supportée par la banque en 2010 au titre de cette convention, s'élève à 124.600 dinars HTVA.

5- L'UIB a conclu, au cours de l'exercice 2008, un contrat d'assistance et de maintenance du site transactionnel de banque à distance sur internet à travers le système CADINET, mis à sa disposition par la Société Générale. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 15 Mars 2009.

Le montant de la redevance supportée par la banque en 2010 au titre de cette convention, s'est élevé à 76.500 dinars HTVA.

6- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée indéterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le Prêt est remboursable en une ou plusieurs fois et au plus tôt à compter du 12

Novembre 2013, à l'initiative de l'UIB et après accord préalable du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie. Ce prêt est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie, fixé à la date du contrat à 4,5%. Il a été autorisé par le conseil d'administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 9 Août 2008.

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2010 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1.825.000 dinars.

7- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée déterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le prêt est remboursable sur une durée de 10 ans ; il est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie, fixé à la date du contrat à 4,5%. Il a été autorisé par le conseil d'administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 9 Août 2008.

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2010 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1.825.000 dinars.

8- L'UIB a reconduit, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 29 Juillet 2010, un contrat d'assistance technique dans les domaines informatiques et organisationnels, prévoyant une rémunération déterminée sur la base de 840 Euros hors taxes par jour/homme d'intervention et plafonnée à 350.000 Euros par an.

Les honoraires supportés par la banque en 2010 au titre de cette convention, se sont élevés à 405.601 dinars HTVA.

La même convention prévoit la reconduction de la mise en place d'un contrôle à travers le dispositif « LABO » des bénéficiaires et émetteurs de transferts internationaux par Swift, prévoyant une rémunération forfaitaire annuelle de 5.000 Euros hors taxes.

Les honoraires supportés par la banque en 2010 au titre de cette convention s'élèvent à 9.561 dinars HTVA.

C- Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

1- Les obligations et engagements envers les dirigeants, tels que visés à l'article 200 (nouveau) - II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

La rémunération du Directeur Général est fixée par décision du conseil d'administration du 9 Juin 2008. Cette rémunération se compose du salaire, de la prise en charge des cotisations de sécurité sociale, des intéressements sous forme de bonus et d'autres avantages.

2- Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2010, se présentent comme suit (en dinar tunisien) :

	Directeur Général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010
Avantages à court terme :				
- Salaire (1)				
- Intéressement sous forme de bonus (2)	324.634	-	-	-
- Charges patronales	151.064	-	-	-
- Autres avantages	129.455	22.512	-	-
	4.698	-	-	-
TOTAL	609.851	22.512	-	-

(1) Y compris les charges sociales et fiscales incombant au Directeur Général et qui s'élèvent à D : 124.634.

(2) Y compris les charges sociales et fiscales incombant au Directeur Général et qui s'élèvent à D : 52.559.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 Mai 2006, de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 29 Avril 2011

Les Commissaires Aux Comptes

ECC- MAZARS

FINOR

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Mustapha MEDHIOUB

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE -CARTE-

Siège social : Immeuble CARTE, Lot BC4, Centre Urbain Nord – 1003 TUNIS

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne -CARTE- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 06 juin 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI (F.M.B.Z KPMG TUNISIE) et Mr BEN ZINA Chérif (CMC).

ACTIF SITUATION ARRETE AU 31/12/2010	2010		2009	
	BRUT	Amortissements et Provisions	NET	NET
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	418 214,373	260 678,022	157 536,351	78 948,641
AC13 Fonds commercial	63 210,000		63 210,000	33 210,000
	481 424,373	260 678,022	220 746,351	112 158,641
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	2 920 687,710	2 290 061,758	630 625,952	548 924,888
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	385 294,471	223 677,921	161 616,550	29 212,417
	3 305 982,181	2 513 739,679	792 242,502	578 137,305
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	15 041 375,019	941 287,548	14 100 087,471	8 260 535,198
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	10 420 527,590	852 619,316	9 567 908,274	9 672 733,274
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	33 668 846,059		33 668 846,059	28 233 194,059
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	35 016 486,898	829 117,933	34 187 368,965	28 269 769,194
AC332 Obligations et autres titres à revenus fixe	64 733 000,000		64 733 000,000	58 342 000,000
AC334 Autres prêts	1 000 000,000		1 000 000,000	1 800 000,000
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers				
	159 880 235,566	2 623 024,797	157 257 210,769	134 578 231,725
AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte				
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provision pour primes non acquises	8 824 061,908		8 824 061,908	8 972 397,474
AC520 Provision d'assurance vie			0,000	0,000
AC530 Provision pour sinistres vie	9 963,210		9 963,210	5 100,815
AC531 Provision pour sinistres non vie	21 529 491,983		21 529 491,983	30 307 332,556
	30 363 517,101	0,000	30 363 517,101	39 284 830,845
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises	4 528 912,600		4 528 912,600	3 670 143,630
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	19 016 975,214	3 500 665,035	15 516 310,179	13 030 735,440
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	18 729 273,808		18 729 273,808	60 094 900,008
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	25 256,279		25 256,279	13 384,002
AC632 Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	2 915 828,561		2 915 828,561	2 126 195,403
AC633 Débiteur divers	5 533 990,582		5 533 990,582	7 549 482,117
	50 750 237,044	3 500 665,035	47 249 572,009	86 484 840,600
AC7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	16 559 215,357		16 559 215,357	14 936 742,074
AC72 Charges reportées				
AC721 frais d'acquisition reportés	2 497 809,152		2 497 809,152	1 800 113,014
AC722 Autres charges à répartir	2 151 562,521	2 107 743,088	43 819,433	24 712,499
	21 208 587,030	2 107 743,088	19 100 843,942	16 761 567,587
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus	3 325 844,088		3 325 844,088	3 264 075,090
AC733 Autres comptes de régularisation	21 899,975		21 899,975	189 271,896
	3 347 744,063	0,000	3 347 744,063	3 453 346,986
	24 556 331,093	2 107 743,088	22 448 588,005	20 214 914,573
Total de l'actif	269 337 727,358	11 005 850,621	258 331 876,737	281 253 113,689

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
SITUATION ARRETE AU 31/12/2010		2010	2009
Capitaux propres			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	25 000 000,000	25 000 000,000
CP2	Réserves et primes liées au capital	37 342 165,323	29 430 958,732
CP5	Résultat reporté	791 562,987	670 669,271
	Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	63 133 728,310	55 101 628,003
CP6	Résultat de l'exercice	11 096 015,877	10 715 186,505
	Total capitaux propres avant affectation	74 229 744,187	65 816 814,508
PA2 Provisions pour risques et charges			
		0,000	0,000
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310	<i>Provision pour primes non acquises</i>	20 285 957,943	18 985 925,466
PA320	<i>Provision d'assurance vie</i>	40 041 080,000	29 977 987,000
PA330	<i>Provision pour sinistres (vie)</i>	2 724 165,266	2 033 180,790
PA331	<i>Provision pour sinistres (non vie)</i>	74 352 387,737	83 709 748,999
PA331	<i>Prévisions de recours à encaïsser (non vie)</i>	-5 725 770,827	-5 410 243,034
PA360	<i>Autres provisions techniques (vie)</i>	475 746,000	
PA361	<i>Autres provisions techniques (non vie)</i>	3 034 225,707	3 461 923,464
		135 187 791,826	132 758 522,685
PA4 Provisions techniques de contrats en unités de compte			
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs		30 362 337,495	39 201 704,697
PA6 Autres dettes			
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	8 465 571,164	7 141 882,118
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	4 548 578,368	31 015 503,108
PA63	Autres dettes		
PA631	<i>Dépôts et cautionnements reçus</i>	61 435,526	66 435,526
PA632	<i>Personnel</i>	350 415,162	114 410,150
PA633	<i>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	4 227 039,699	4 391 138,442
PA634	<i>Créditeurs divers</i>	764 956,745	510 014,846
		18 417 996,664	43 239 384,190
PA7 Autres passifs			
PA71	Comptes de régularisation Passif		
PA712	<i>Autres comptes de régularisation Passif</i>	134 006,565	236 687,609
		134 006,565	236 687,609
		184 102 132,550	215 436 299,181
	Total du passif	184 102 132,550	215 436 299,181
Total des capitaux propres et du passif		258 331 876,737	281 253 113,689

Etat de résultat technique de l'assurance
et/ou de la réassurance non Vie

SITUATION ARRETE AU 31/12/2010

		Opérations brutes 2010	cessions et/ou rétrocessions 2010	Opérations nettes 2010	Opérations nettes 2009
PRNV1 Primes acquises					
	PRNV11 Primes émises et acceptées	+ 70 558 676,633	-35 057 006,084	35 501 670,549	30 252 423,307
	PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	+/- -1 300 032,477	-148 335,566	-1 448 368,043	181 631,004
		69 258 644,156	-35 205 341,650	34 053 302,506	30 434 054,311
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat		+ 3 735 014,251		3 735 014,251	5 152 660,725
		3 735 014,251		3 735 014,251	5 152 660,725
PRNV2 Autres produits techniques					
CHNV1 Charges de sinistres					
	CHNV11 Montants payés	-40 769 143,237	17 408 202,087	-23 360 941,150	-21 119 493,631
	CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	+/- 9 672 889,055	-8 777 840,573	895 048,482	-3 056 588,185
		-31 096 254,182	8 630 361,514	-22 465 892,668	-24 176 081,816
CHNV2 Variation des autres provisions techniques		+/- -62 427,272		-62 427,272	184 005,519
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes		-544 571,443		-544 571,443	-458 006,654
CHNV4 Frais d'exploitation					
	CHNV41 Frais d'acquisition	-5 478 665,708		-5 478 665,708	-4 343 360,273
	CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/- 697 696,138		697 696,138	-552 837,069
	CHNV43 Frais d'administration	-4 908 993,545		-4 908 993,545	-4 057 127,236
	CHNV44 commissions reçues des réassureurs		4 272 695,880	4 272 695,880	3 784 289,755
		-9 689 963,115	4 272 695,880	-5 417 267,235	-5 169 034,823
CHNV5 Autres charges techniques		-1 231 940,596		-1 231 940,596	-1 099 656,657
RTNV	Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	+/- 30 368 501,799	-22 302 284,256	8 066 217,543	4 867 940,605

**Etat de résultat technique de l'assurance
et/ou de la réassurance Vie**

SITUATION ARRETE AU 31/12/2010

		Opérations brutes 2010	Cessions et/ou rétrocessions 2010	Opérations nettes 2010	Opérations nettes 2009
PRV1	Primes				
	PRV11 Primes émises et acceptées	+ 18 380 745,320	-150 630,304	18 230 115,016	15 612 078,960
PRV2	Produits de placements				
	PRV21 Revenus des placements	+ 2 318 876,168		2 318 876,168	2 460 857,468
	PRV22 Produits des autres placements				
	sous total 2a	20 699 621,488	-150 630,304	20 548 991,184	18 072 936,428
	PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placement			0,000	
	PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	165 669,541		165 669,541	
	sous total 2	20 865 291,029	-150 630,304	20 714 660,725	18 072 936,428
CHV1	Charge de sinistres				
	CHV11 Montants payés	-3 332 208,831	43 909,200	-3 288 299,631	-2 783 276,123
	CHV12 Variation de la provision pour sinistres	+/- -690 984,476	4 862,395	-686 122,081	-738 839,543
	sous total 3	-4 023 193,307	48 771,595	-3 974 421,712	-3 522 115,666
CHV2	Variation des autres provisions techniques				
	CHV21 Provision d'assurance vie	+/- -10 063 093,000		-10 063 093,000	-8 772 955,686
	CHV22 Autres provisions techniques	+/- -464 126,000		-464 126,000	0,000
	CHV23 Provision sur contrats en unité de compte				
	sous total 4	-10 527 219,000		-10 527 219,000	-8 772 955,686
CHV4	Frais d'exploitation				
	CHV41 Frais d'acquisition	-2 450 855,924		-2 450 855,924	-1 554 242,249
	CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/- -896 205,823		-896 205,823	-641 611,474
	CHV43 Frais d'administration				
	CHV44 Commissions reçues des réassureurs				
	sous total 5	-3 347 061,747	0,000	-3 347 061,747	-2 195 853,723
CHV5	Autres charges techniques	-52 381,726		-52 381,726	-46 757,055
CHV9	Charges de placements				
	CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-97 763,014		-97 763,014	-116 222,683
	CHV92 Correction de valeur sur placements	-22 501,351		-22 501,351	
	CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-31 940,756		-31 940,756	
	sous total 6	-152 205,121	0,000	-152 205,121	-116 222,683
CHV10	Moins values non réalisées sur placements	0,000		0,000	2 813,984
RTV	Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	2 763 230,128	-101 858,709	2 661 371,419	3 421 845,599

Etat de résultat		notes	2010	2009
SITUATION ARRETE AU 31/12/2010				
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	./-.	8 066 217,543	4 867 940,605
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	./-.	2 661 371,419	3 421 845,599
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)			
PRNT11	Revenus des placements	+	6 149 257,796	7 888 136,102
PRNT12	Produits des autres placements	+		
PRNT13	Reprise de corrections de valeurs sur placements	+	610 049,590	2 225 549,224
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	+	1 401 718,921	1 324 124,516
	Sous total 1		18 888 615,269	19 727 596,046
CHNT1	Charges des placements			
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-	-637 529,728	-714 215,379
CHNT12	Correction de valeur sur placements	-	-806 616,582	-610 049,590
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-11 510,157	-178 803,604
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-	-3 735 014,251	-5 152 660,725
PRNT2	Autres produits non techniques	+	4 035 683,748	4 499 282,343
CHNT3	Autres charges non techniques	-	-3 776 543,022	-3 678 820,086
	Sous total 2		-4 931 529,992	-5 835 267,041
	Résultat provenant des activités ordinaires		13 957 085,277	13 892 329,005
CHNT4	Impôts sur le résultat	-	-2 861 069,400	-3 177 142,500
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		11 096 015,877	10 715 186,505
	Résultat net de l'exercice		11 096 015,877	10 715 186,505

		2010	2009
HB1	Engagements reçus		
HB2	Engagements donnés		
HB21	<i>Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées</i>	1 550 000,000	4 890 000,000
HB22	<i>Titres et actifs acquis avec engagement de revente</i>		
HB23	<i>Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>		
HB24	<i>Autres engagements donnés</i>		
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires		
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

	Notes	2010	2009
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés	F1	82 764 141,703	68 572 486,073
Sommes versées pour paiement des sinistres	F2	-40 260 137,355	-26 374 408,628
Commissions versées aux intermédiaires	F3	-3 390 223,812	-4 049 375,505
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	F4	-5 890 805,900	-5 367 046,268
Variation des espèces reçues des cessionnaires	F5	-9 344 489,236	-19 144 195,666
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	F6	-14 428 735,000	-10 775 362,659
Encaissements liés à la cession de placements financiers	F7	9 669 233,190	13 690 444,665
Taxes sur les assurances versées au Trésor	F8	-4 983 086,192	-4 659 425,957
Produits financiers reçus	F9	3 073 609,176	7 767 373,293
Impôts sur les bénéfices payés	F10	-3 820 097,701	-1 423 468,163
Autres mouvements	F11	-2 961 223,882	-3 675 999,801
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		10 428 184,991	14 561 021,384
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	F12	-177 882,740	-114 429,363
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	F13		
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	F14	-6 002 851,468	-5 722 416,593
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	F15		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F16		
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F17		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-6 180 734,208	-5 836 845,956
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions	F18		
Dividendes et autres distributions	F19	-2 624 977,500	-2 499 987,500
Encaissements provenant d'emprunts	F20		
Remboursements d'emprunts	F21		
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales	F22		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-2 624 977,500	-2 499 987,500
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités			
Variation de trésorerie		1 622 473,283	6 224 187,928
Trésorerie de début d'exercice		14 936 742,074	8 712 554,146
Trésorerie de fin d'exercice		16 559 215,357	14 936 742,074

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 /12/2010

I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne (CARTE) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 – 24 du 09 Mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94 – 10 du 31 Janvier 1994, la loi N° 97 – 24 du 28 Avril 1997 et la loi N° 2002 – 37 du 1^{er} Avril 2002.

1 - Identité

Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne

Siège Social : 12, avenue Habib Thameur 1069 Tunis (Tunisie)

Capital Social : 25 MD

Tel : 71 355 022 / Fax : 71 340 875

RC : B 18794 1997

E-mail : dgen@carte.com.tn Site web : www.carte.com.tn

2 - Conseil d'Administration

Président Directeur Général : Hassine DOGHRI

Administrateurs :

Abdessalem BEN AYED

Néjib DOGHRI

Christian Huges Despointes

Abderrahmen Fatmi

Union Tunisienne de Participation.

S.E.P.C.M.

3- Les produits

Dans un souci de diversification de son offre et de répondre au mieux aux besoins multiples et différenciés du public, la société « Assurances CARTE » a choisi d'être une compagnie d'assurance multi-branches.

Les branches gérées par la société « Assurances CARTE » sont les suivantes :

- Assurance Automobile
- Assurance Transport
- Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
- Assurance Construction
- Assurance de Responsabilité Civile Générale
- Assurance contre la Grêle et la Mortalité du Bétail
- Assurances des autres Dommages aux Biens
- Assurance Crédit et Assurance Caution
- Assurance Assistance
- Assurance contre les Pertes Pécuniaires diverses
- Assurance de Groupe
- Assurance sur la Vie et la Capitalisation
- Assurances contre les Accidents Corporels
- La Réassurance

4- Les clients

La société « Assurances CARTE » répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

Les Entreprises

La société « Assurances CARTE » s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients. La société « Assurances CARTE » est présente dans tous les secteurs de l'économie et dans la plupart des grands risques et des grandes affaires :

- Pétrole / Energie
- Aviation
- Construction
- Hôtellerie
- Industries textile, Pneumatique, Pharmaceutique, Chimique...
- Finances
- Transports

Les Particuliers

La société « Assurances CARTE » entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. La société « Assurances CARTE » offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun, qui permettent de faire face aux conséquences des accidents qui peuvent survenir. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance sociale : maladie, décès, assurance vie et retraite. La société « Assurances CARTE » propose également la multirisque habitation, l'assurance automobile ou encore la responsabilité civile et l'assistance aux voyages.

5 - Le réseau

Avec un groupe de professionnels, la société « Assurances CARTE » étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents et courtiers.

6 - Effectif employé par catégorie et les frais de personnel s'y rapportant :

	Effectif	Salaire
- Contractuels	15	381 273,223
- Agents d'exécution	29	765 734,917
- Agents de maîtrise	13	438 899,861
- Cadres	85	3 728 376,193

II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers sont établis conformément et sur la base des recommandations et des principes formulés dans la norme comptable générale, les normes spécifiques du secteur des assurances et de réassurances, du manuel comptable de la compagnie et des usages et pratiques généralement admis dans le secteur.

A – PROVISIONS TECHNIQUES :

A1 : Provisions spécifiques à l'assurance vie :

Les provisions mathématiques : calcul informatisé contrat par contrat conformément aux notes techniques.

Provisions mathématiques de rente : calcul informatisé dossier par dossier.

Provision pour frais de gestion : *ne s'applique pas, sans objet.*

Provision pour participation aux bénéfices et ristournes : Le calcul est effectué par contrat, ou groupe de contrats tels que prévus dans les polices ou les notes techniques.

Provision pour sinistres à payer : calcul informatisé contrat par contrat. Le montant de cette provision figure sur le récapitulatif établi par le département informatique à la date d'arrêté. Les tardifs font l'objet d'une estimation qui est incorporée dans le montant total de la provision. Cette estimation est faite au vu des déclarations tardives collectées jusqu'à la fin du deuxième moi qui suit la clôture de l'exercice comptable soit le 28 Février de l'exercice N+1. Le montant des provisions mathématiques relatives aux polices d'épargne et de capitalisations est annulé pour éviter le double emploi des provisions techniques.

Provisions d'égalisation et d'équilibrage:

Ces provisions sont constituées conformément aux dispositions des articles 11 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001.

A.2. Les provisions spécifiques à l'assurance non vie :

Les P.N.A. : Primes non acquises. Le calcul est informatisé, opéré quittance par quittance en fonction de la date d'échéance. Il est effectué en reportant les primes commerciales, donc en brut des chargements d'acquisition.

La provision pour risques en cours : Le calcul est effectué par branche d'assurance.

La provision pour sinistres à payer : La provision est déterminée, dossier par dossier selon un inventaire permanent. Le département informatique adresse à la date d'arrêté un état récapitulatif des provisions brutes pour sinistres à payer présentées par branche d'assurance et par année de survenance. Les tardifs sont évalués par branche en fonction de l'expérience sur la base d'une analyse statistique des exercices antérieurs. Des chargements de gestion sont déterminés en fonction des frais de gestion de sinistre et majorent d'autant la provision.

Les prévisions de recours à encaisser : Evaluation dossier par dossier. Le bordereau des recours à encaisser est édité par l'informatique à partir de la base sinistre.

Provision d'équilibrage : Cette provision est constituée conformément aux dispositions de l'article 24 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001.

Provision pour participation aux bénéfices et ristournes : Le calcul de la provision est effectué par contrat ou catégorie de contrats. A l'inventaire, il convient de constater la provision de clôture et l'utilisation de la provision d'ouverture.

La provision mathématique des rentes : Le calcul est informatisé. Le département informatique adresse à la direction Auto/ RC un bordereau des réserves mathématiques de rentes. Une centralisation est alors effectuée dans un état qui est ensuite adressé à la comptabilité générale.

A.3. Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques :

Il est procédé à la date d'arrêté à l'évaluation des placements selon leur valeur de marché. La valeur de marché est déterminée séparément pour chaque catégorie de placements de même nature. La moins-value **globale** constatée par rapport à la valeur comptable nette des placements fait l'objet d'une provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques.

B - Les régularisations :

B.1. Régularisations liées aux primes émises :

Les PANE : (Primes Acquises et Non Emise) évaluation par branche par les différentes unités techniques, sur la base des contrats et avenant parvenus et des émissions intervenus entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Les Primes à Annuler : estimation statistique sur la base de l'ancienneté de l'arrière (notamment contentieux).

Parts des réassureurs dans les PANE : Le calcul est effectué branche par branche en fonction du taux de cession de la branche.

Parts des réassureurs dans les primes à annuler : Le taux de cession moyen calculé par branche est affecté aux primes à annuler de la branche.

Commissions sur les primes cédées sur PANE : Un taux moyen de commission de réassurance est déterminé pour chaque branche à partir du rapport : commissions reçues/ primes cédées. L'application du taux moyen aux PANE permet d'estimer la commission sur PANE cédées.

Frais d'acquisition reportés : Détermination d'un coefficient de frais d'acquisition selon le rapport frais d'acquisition / primes émises. Ce coefficient est ensuite appliqué au montant des PNA.

Provision pour ristournes : évaluation au niveau des PANE des ristournes probables.

Commissions à payer : Application des taux de commission donnés par la table de commissionnement aux arriérés de primes.

B.2. Régularisations liées aux placements :

Intérêts et loyers acquis et non échus : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis par référence aux contrats de locations (loyers) et aux échéanciers de remboursement (intérêts)

Affectation des produits de placements : La société a procédé courant l'exercice 2007 à une affectation de certains placements à la branche vie. Par conséquent les produits s'y rattachant ont été affectés directement à cette branche. Le reste des produits de placements a été affecté au prorata des provisions techniques non vie et des capitaux propres.

Loyers théoriques des immeubles d'exploitation : Le loyer fictif ou théorique est estimé sur la base de la charge que l'entreprise paierait pour un local analogue, si elle n'était pas propriétaire ou bien du produit qu'elle encaisserait si le local était loué à un tiers.

B.3. Autres régularisations :

Charges et produits constatés d'avance : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis.

Charges à payer et produits à recevoir : Le calcul est effectué au service comptable selon la règle du prorata temporis.

C. Amortissements et autres provisions :

C.1. Amortissements : Calcul automatique après mise à jour du fichier des amortissements tenu sur informatique

C.2. Provisions pour risques et charges : estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale

C.3. Provisions pour dépréciation : Ces provisions font l'objet d'estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale (provision pour dépréciation des placements, provisions pour dépréciation des comptes de tiers, provisions pour dépréciation des autres actifs corporels et incorporels).

III - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

1/ En 2010, la note de contrepartie et de stabilité financière attribuée par STANDARD & POORS à la CARTE Assurances est BBB – avec perspective stable.

2/ En vue de séparer l'activité vie et non vie de la CARTE, un projet de création d'une filiale spécialisé en assurances de personnes a été soumis pour agrément du Ministère des Finances conformément à la législation des assurances.

IV - NOTES SUR LE BILAN :**AC1 – Actifs incorporels**

Les actifs incorporels totalisent au 31/12/2010 la somme de 481 424,373 Dinars contre 351 767,551 Dinars au 31/12/2009 soit une variation de 129 656,822 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2010 la somme de 260 678,022 Dinars contre une valeur de 239 608,910 Dinars au 31/12/2009 soit une variation de 21 069,112 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs incorporels est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort. Ant.	Amort. 2010	Total Amort.	Valeur nette
Fonds de commerce	63 210,000	-	-	-	63 210,000
Logiciels	418 214,373	239 608,910	21 069,112	260 678,022	157 536,351
Total	481 424,373	239 608,910	21 069,112	260 678,022	220 746,351

AC2 – Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31/12/2010 la somme de 3 305 982,181 Dinars contre la somme de 2 924 621,266 Dinars au 31/12/2009 soit une variation de 381 360,915 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2010 la somme de 2 513 739,679 Dinars contre une valeur de 2 346 483,961 Dinars au 31/12/2009 soit une variation de 167 255,718 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs corporels d'exploitation est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort. Ant.	Amort. 2010	Total Amort.	Valeur nette
Matériel de transport	738 993,439	412 522,676	73 875,660	486 398,336	252 595,103
Mobilier de bureau	385 294,471	216 718,305	6 959,616	223 677,921	161 616,550
Matériel bureautique	205 701,659	186 004,055	3 209,195	189 213,250	16 488,409
Matériel informatique	1 344 203,667	1 063 017,467	51 500,556	1 114 518,023	229 685,644
AAI	603 059,046	456 036,225	25 460,917	481 497,142	121 561,904
GSM	28 729,899	12 185,233	6 249,774	18 435,007	10 294,892
Total	3 305 982,181	2 346 483,961	167 255,718	2 513 739,679	792 242,502

AC3 – Placements

Les placements bruts totalisent la somme de 159 880 235,566 Dinars en 2010 contre 134 578 231,725 Dinars en 2009 :

Libelle	Placement Brut 2010	Amort/Prov. 2010	Placement Net 2010	Placement Net 2009	Variation Nette
Terrains et constructions	25 461 902,609	1 793 906,864	23 667 995,745	17 933 268,472	5 734 727,273
Titres à revenus variables	68 685 332,957	829 117,933	67 856 215,024	56 502 963,253	11 353 251,771
Titres à revenus fixes	64 733 000,000	-	64 733 000,000	58 342 000,000	6 391 000,000
Autres Prêts	1 000 000,000	-	1 000 000,000	1 800 000,000	-800 000,000
Autres	-	-	-	-	-
Total	159 880 235,566	2 623 024,797	157 257 210,769	134 578 231,725	22 678 979,044

Il est à noter que le tableau de variation des postes AC1, AC2, AC3 et AC4 est présenté au niveau de l'annexe 8.

AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

Le part des réassureurs dans les provisions techniques a varié en 2010 de -8 921 313,744 Dinars par rapport à 2009 :

Libelles	Provisions 2010	Provisions 2009	Variation
Provisions pour PNA	8 824 061,908	8 972 397,474	-148 335,566
Provisions d'assurance vie	-	-	-
Provisions pour sinistres vie	9 963,210	5 100,815	4 862,395
Provisions pour sinistres non vie	21 529 491,983	30 307 332,556	-8 777 840,573
Total	30 363 517,101	39 284 830,845	-8 921 313,744

AC6 – Créances**AC611 – Primes acquises et non émises**

Les primes acquises et non émises totalisent en 2010 la somme de 4 528 912,600 Dinars contre 3 670 143,630 Dinars en 2009 et se répartissent comme suit :

Branches	2010	2009	Variation
Automobile	- 259 079,161	6 020,243	- 265 099,404
Responsabilité civile générale	395 679,211	491 798,923	- 96 119,712
Incendie	115 270,086	62 191,449	53 078,637
Individuel	15 194,461	1 660,000	13 534,461
Vie	2 384 280,424	1 488 263,000	896 017,424
Risques spéciaux	340 809,143	243 984,256	96 824,887
Aviation	196 817,629	262 564,000	-65 746,371
Transport	92 567,588	88 631,759	3 935,829
Maladie	760 980,813	675 400,000	85 580,813
Incapacité/Invalidité	155 041,572	108 151,000	46 890,572
Assistance	149 113,005	146 596,000	2 517,005
Construction	182 237,829	94 883,000	87 354,829
Total	4 528 912,600	3 670 143,630	858 768,970

AC612 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Ce poste totalise en 2010 la somme nette de 15 516 310,179 Dinars contre 13 030 735,440 Dinars en 2009 et se détaille comme suit :

Libellés	2010	2009	Variation
Primes à recevoir	23 101 576,870	15 189 438,802	7 912 138,068
Acomptes sur primes à recevoir	- 10 660 613,313	- 6 890 779,155	- 3 769 834,158
Comptes courants agents	1 340 356,750	4 238 836,222	-2 898 479,472
Provisions pour créances douteuses	- 3 262 977,042	- 3 482 720,167	219 743,125
Effets à recevoir	598 769,890	519 047,482	79 722,408
Chèques impayés	73 829,477	22 880,142	50 949,335
Provisions pour chèques et effets impayés	- 237 687,993	- 137 021,154	- 100 666,839
IDA	2 895 843,080	2 541 651,874	354 191,206
Sommes consignées pour sinistres	1 607 689,216	969 878,150	637 811,066
Comptes courants des compagnies d'assurances	54 765,244	54 765,244	-
Autres	4 758,000	4 758,000	-
Total	15 516 310,179	13 030 735,440	2 485 574,739

AC62 – Créances nées d'opérations de réassurances

Ce poste totalise le montant de 18 729 273,808 Dinars en 2010 contre 60 094 900,008 Dinars en 2009.

AC63 – Autres créances

Les autres créances totalisent la somme de 8 475 075,422 Dinars en 2010 contre 9 689 061,522 Dinars en 2009.

Libellés	2010	2009	Variation
Personnel	25 256,279	13 384,002	11 872,277
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	2 915 828,561	2 126 195,403	789 633,158
Débiteurs divers	5 533 990,582	7 549 482,117	-2 015 491,535
Total	8 475 075,422	9 689 061,522	-1 213 986,100

Le poste AC6 Créances est ventilé comme suit :

Ancienneté	Créances
-Moins d'un an	21 930 836,686
-Plus d'un an et moins de cinq ans	25 434 258,488
-Plus de cinq ans	-

AC7 – Autres éléments d'actifAC71 – Avoir en banques, CCP, chèques et caisses

Libelles	2010	2009	Variation
Banques	16 523 544,272	14 793 997,564	1 729 546,708
CCP	17 698,718	130 065,440	-112 366,722
Caisses	17 972,367	12 679,070	5 293,297
Total	16 559 215,357	14 936 742,074	1 622 473,283

Les comptes en devises sont détaillés comme suit :

Devise	Solde en devise	Solde en dinars	Cours	Différence de change en dinars	Différence de change en devise
EURO	533 889,25	1 026 188,527	1,9221	53 097,136	27 624,00
USD	1 442 536,63	2 074 223,420	1,4379	460 802,800	320 469,00
JPY	213,800	3 743,424	17,509	727,839	415,697
GBP	24 011,21	53 062,373	2,2099	2 374,340	1 074,00

AC72 – Charges reportées

Les charges reportées totalisent la somme nette de 2 541 628,585 Dinars en 2010 contre 1 824 825,513 Dinars en 2009 :

Libellés	2010	2009	Variation
Frais d'acquisitions reportés	2 497 809,152	1 800 113,014	697 696,138
Charges à répartir	2 151 562,521	2 088 738,959	62 823,562
Amortissements des charges à répartir	- 2 107 743,088	- 2 064 026,460	- 43 716,628
Total	2 541 628,585	1 824 825,513	716 803,072

AC73 – Comptes de régularisation Actif

Les comptes de régularisation actifs totalisent la somme de 3 347 744,063 Dinars en 2010 contre 3 453 346,986 Dinars en 2009 :

Libellés	2010	2009	Variation
Intérêts courus et non échus	2 743 815,752	3 156 374,158	- 412 558,406
Autres produits à recevoir	582 028,336	107 700,932	474 327,404
Charges payées d'avance et autres	21 899,975	189 271,896	- 167 371,921
Total	3 347 744,063	3 453 346,986	- 105 602,923

CP - Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

(En Dinars)

	01/01/2010 avant affectation	Affectations et imputations	Distribution dividende	Résultat 2010	Variation FR	Situation au 31/12/2010
Capital social	25 000 000	-	-	-	-	25 000 000
Fonds social	479 737	400 000	-	-	- 58 086	821 651
Primes liées au capital social	1 960 000	-	-	-	-	1 960 000
Réserves de réévaluation	4 262 417	-	-	-	-	4 262 417
Réserves légales	1 000 000	569 293	-	-	-	1 569 293
Réserves facultatives	21 728 804	7 000 000	-	-	-	28 728 804
Report à nouveau	670 669	120 893	-	-	-	791 563
Résultat de l'exercice	10 715 187	- 8 090 186	-2 625 000	11 096 016	-	11 096 016
Total	65 816 814	-	-2 625 000	11 096 016	-58 086	74 229 744

Le capital social de la société « Assurances CARTE » est composé de 90 % en actions ordinaires dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars et de 10 % de certificats d'investissements sans droit de vote dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars.

Actionnaires	Nombre d'actions	Part dans le capital social
Mr Hassine Doghri	1 225 000	49,000 %
S.E.P.C.M	658 087	26,323 %
UTP	226 260	9,050 %
STEC	137 130	5,485 %
Mr Abdesselem Ben Ayed	25	0,001 %
Mr Nejib Doghri	25	0,001 %
Autres actionnaires	3 473	0,139 %
Certificats d'investissements	250 000	10,000 %
Total	2 500 000	100,000 %

PA3 – Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisent en 2010 la somme de 135 187 791,826 Dinars contre 132 758 522,685 Dinars en 2009 soit une variation de 2 429 269,141 Dinars détaillées comme suit :

Libellés	2010	2009	Variation
Provisions pour primes non acquises (*)	20 285 957,943	18 985 925,466	1 300 032,477
Provisions d'assurance vie	40 041 080,000	29 977 987,000	10 063 093,000
Provisions pour sinistres (Vie)	2 724 165,266	2 033 180,790	690 984,476
Provisions pour sinistres (Non Vie) (*)	74 352 387,737	83 709 748,999	-9 357 361,262
Prévisions pour recours à encaisser (Non Vie)	-5 725 770,827	-5 410 243,034	- 315 527,793
Provisions d'égalisations	475 746,000	-	475 746,000
Provisions mathématiques rentes (*)	2 046 929,154	2 352 268,199	- 305 339,045
Provisions pour risques en cours (*)	987 296,553	631 150,236	356 146,317
Provisions pour annulations primes Non vie (*)	-	478 505,029	- 478 505,029
Total	135 187 791,826	132 758 522,685	2 429 269,141

(*) Le détail par catégorie de ces provisions est présenté au niveau de l'annexe 13.

PA5 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs ont varié de -8 839 367,202 Dinars pour passer à 30 362 337,495 Dinars en 2010 contre 39 201 704,697 Dinars en 2009.

PA61 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisent en 2010 la somme de 8 465 571,164 Dinars contre 7 141 882,118 Dinars en 2009 soit une variation de 1 323 689,046 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2010	2009	Variation
Commissions à payer	3 292 173,721	898 199,510	2 393 974,211
Primes cédées sur PANE	1 075 414,783	918 411,908	157 002,875
Comptes courants agents	2 328 686,156	3 659 256,451	-1 330 570,295
Ristournes à payer	842 883,647	822 767,206	20 116,441
Bonifications à payer	201 869,548	189 733,398	12 136,150
Coassurances cédées	396 077,109	363 040,913	33 036,196
Rentes à payer	191 675,038	151 791,733	39 883,305
Provisions de primes	99 369,800	99 724,800	- 355,000
IDA	37 421,362	35 509,063	1 912,299
Autres	-	3 447,136	- 3 447,136
Total	8 465 571,164	7 141 882,118	1 323 689,046

PA62 – Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurances sont de 4 548 578,368 Dinars en 2010 contre 31 015 503,108 Dinars en 2009.

PA63 – Autres dettes

Les autres dettes totalisent en 2010 la somme de 5 403 847,132 Dinars contre 5 081 998,964 Dinars en 2009 soit une variation de 321 848,168 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2010	2009	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	61 435,526	66 435,526	-5 000,000
Personnel	350 415,162	114 410,150	236 005,012
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	4 227 039,699	4 391 138,442	-164 098,743
Créditeurs divers	764 956,745	510 014,846	254 941,899
Total	5 403 847,132	5 081 998,964	321 848,168

Le poste PA6 Autres dettes est ventilé comme suit :

Ancienneté	Dettes
-Moins d'un an	17 826 595,829
-Plus d'un an et moins de cinq ans	556 882,435
-Plus de cinq ans	-

PA71 – Comptes de régularisation passif

Les comptes de régularisation passifs sont passés de 236 687,609 Dinars en 2009 à 134 006,565 Dinars en 2010.

V - NOTES SUR LES COMPTES DE RESULTAT**PRNV1 Primes acquises :**

Les primes acquises non vie totalisent en 2010 la somme nette de réassurances de 34 053 302,506 Dinars contre 30 434 054,311 Dinars en 2009 soit une variation nette de 3 619 248,195 détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2010	Cessions 2010	Opérations nettes 2010	Opérations nettes 2009	Variations nettes
Primes émises et acceptées	70 558 676,633	-35 057 006,084	35 501 670,549	30 252 423,307	5 249 247,242
Variation de la PPNA	-1 300 032,477	-148 335,566	-1 448 368,043	181 631,004	-1 629 999,047
Total	69 258 644,156	35 205 341,650	34 053 302,506	30 434 054,311	3 619 248,195

PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat:

Les produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat sont passés de 5 152 660,725 Dinars en 2009 à 3 735 014,251 Dinars en 2010 soit une variation de -1 417 646,474 Dinars.

CHNV1 Charges de sinistres :

Les charges de sinistres non vie totalisent la somme nette de 22 465 892,668 Dinars en 2010 contre 24 176 081,816 Dinars en 2009 soit une variation nette de 1 710 189,148 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2010	Cessions 2010	Opérations nettes 2010	Opérations nettes 2009	Variations nettes
Sinistres payés	-40 769 143,237	17 408 202,087	-23 360 941,150	- 21 119 493,631	-2 241 447,519
Var. Prov. RAR	9 672 889,055	-8 777 840,573	895 048,482	- 3 056 588,185	3 951 636,667
Total	-31 096 254,282	8 630 361,514	-22 465 892,688	- 24 176 081,816	1 710 189,148

CHNV2 Variation des autres provisions techniques :

Le poste variation des autres provisions techniques est passé de 184 005,519 Dinars en 2009 à -62 427,272 Dinars en 2010 soit une variation de -246 432,790 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2010	2009	Variation
Var. Provisions mathématiques rentes	305 339,045	310 675,611	- 5 336,566
Var. Provisions pour risques en cours	- 356 146,317	- 126 670,093	-229 476,224
Var. Provisions pour risques d'équilibrage	-11 620,000	-	-11 620,000
Total variation	-62 427,272	184 005,519	-246 432,790

CHNV3 Participation aux bénéfiques et ristournes :

Les participations aux bénéfiques et ristournes sont passées de 458 006,654 Dinars en 2009 à 544 571,443 Dinars en 2010 soit une variation de 86 564,789 Dinars.

CHNV4 Frais d'exploitation:

Les frais d'exploitation non vie totalisent la somme nette de 5 417 267,235 Dinars en 2010 contre 5 169 034,823 Dinars en 2009 soit une variation de 248 232,412 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2010	2009	Variation
Frais d'acquisition	- 5 478 665,708	- 4 343 360,273	- 1 135 305,435
Variation des frais d'acquisition reportés	697 696,138	- 552 837,069	1 250 533,207
Frais d'administration	- 4 908 993,545	- 4 057 127,236	- 851 866,309
Commissions reçues des réassureurs	4 272 695,880	3 784 289,755	488 406,125
Total	-5 417 267,235	- 5 169 034,823	- 248 232,412

CHNV5 Autres charges techniques:

Les autres charges techniques sont passées de 1 099 656,657 Dinars en 2009 à 1 231 940,596 Dinars en 2010 soit une variation de 132 283,939 Dinars.

PRV1 Primes :

Les primes émises et acceptées de la branche vie sont passées de 15 612 078,960 Dinars nettes de réassurances en 2009 à 18 230 115,016 Dinars nettes de réassurances en 2010 soit une variation nette de 2 618 036,056 Dinars.

PRV2 Produits de placements :

Les produits de placements vie sont passés de 2 460 857,468 Dinars en 2009 à 2 318 876,168 Dinars en 2010 soit une variation négative de 141 981,300 Dinars.

CHV1 Charges de sinistres :

Les charges de sinistres de la branche vie totalisent la somme nette de 3 974 421,712 Dinars en 2010 contre 3 522 115,666 Dinars en 2009 soit une variation nette de 452 306,046 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2010	Cessions 2010	Opérations nettes 2010	Opérations nettes 2009	Variations nettes
Sinistres payés	-3 332 208,831	43 909,200	- 3 288 299,631	- 2 783 276,123	- 505 023,508
Var. Prov. RAR	- 690 984,476	4 862,395	- 686 122,081	- 738 839,543	52 717,462
Total	- 4 023 193,307	48 771,595	- 3 974 421,712	- 3 522 115,666	- 452 306,046

CHV2 Variation des autres provisions techniques :

Le poste variation des autres provisions techniques est passé de 8 772 955,686 Dinars en 2009 à 10 527 219,000 Dinars en 2010 soit une variation de 1 754 263,314 Dinars.

CHV4 Frais d'exploitation:

Les frais d'exploitation vie totalisent la somme de 3 347 061,747 Dinars en 2010 contre 2 195 853,723 Dinars en 2009 soit une variation de 1 151 208,024 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2010	2009	Variation
Frais d'acquisition	- 2 450 855,924	- 1 554 242,249	- 896 613,675
Frais d'administration	- 896 205,823	- 641 611,474	- 254 594,349
Total	- 3 347 061,747	- 2 195 853,723	- 1 151 208,024

CHV5 Autres charges techniques:

Les autres charges techniques sont passées de 46 757,055 Dinars en 2009 à 52 381,726 Dinars en 2010 soit une variation de 5 624,671 Dinars.

CHV9 Charges de placements:

Les charges de placements sont passées de 116 222,683 Dinars en 2009 à 152 205,121 Dinars en 2010 soit une variation de 35 982,438 Dinars.

CHV10 Moins values non réalisées sur placements:

Les moins values non réalisées sur placements s'élèvent à 2 813,984 Dinars en 2009 contre un solde nul en 2010.

RTNV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie :

Le résultat technique non vie est passé de 4 867 940,605 Dinars en 2009 à 8 066 217,543 soit une variation de 3 198 276,938 Dinars.

RTV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie :

Le résultat technique vie est passé de 3 421 845,599 Dinars en 2009 à 2 661 371,419 Dinars en 2010 soit une variation de 760 474,180 Dinars.

PRNT11 Revenus des placements :

Les revenus des placements de l'état de résultat sont passés de 7 888 136,102 Dinars en 2009 à 6 149 257,796 Dinars en 2010 soit une variation de 1 738 878,306 Dinars.

PRNT13 Reprise des corrections de valeurs sur placements :

Les reprises des corrections de valeurs sur placements sont de 610 049,590 Dinars en 2010 contre 2 225 549,224 Dinars en 2009 soit une variation de 1 615 499,634 Dinars.

PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements :

Les profits provenant de la réalisation des placements sont de 1 401 718,921 Dinars en 2010 contre 1 324 124,516 Dinars en 2009 soit une variation de 77 594,405 Dinars.

CHNT1 Charges des placements :

Les charges des placements sont de 1 445 656,467 Dinars en 2010 contre 1 503 068,573 Dinars en 2009 soit une variation de 47 412,106 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2010	2009	Variation
Charges de gestion des placements	637 529,728	714 215,379	76 685,651
Correction de valeur sur placement	806 616,582	610 049,590	-196 566,992
Pertes provenant de la réalisation des placements	11 510,157	178 803,604	167 293,447
Total	1 455 656,467	1 503 068,573	47 412,106

PRNT2 Autres produits non techniques :

Les autres produits non techniques sont passés de 4 499 282,343 Dinars en 2009 à 4 035 683,748 Dinars en 2010 soit une variation de 463 598,595 Dinars.

CHNT3 Autres charges non techniques :

Les autres charges non techniques sont passées de 3 678 820,086 Dinars en 2009 à 3 776 543,022 Dinars en 2010 soit une variation de 97 722,936 Dinars.

VI - NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :**F 1 : Encaissements des primes reçues des assurés :**

Il s'agit des encaissements suivants :

- Encaissements des primes à recevoir : 58 318 753,470 Dinars
- Encaissements des acomptes de primes : 22 517 744,713 Dinars
- Encaissements des traites des assurés : 1 927 643,520 Dinars

F 2 : Sommes versées pour paiement des sinistres :

Il s'agit des :

- Décaissements pour sinistres : 41 900 149,963 Dinars
- Encaissements des recours pour sinistres : 1 640 012,608 Dinars

F 3 : Commissions versées aux intermédiaires :

Les commissions versées aux intermédiaires s'élèvent à 3 390 223,812 Dinars.

F 4 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

- Les sommes versées au personnel s'élèvent à 3 115 407,622 Dinars.
- Les sommes versées aux fournisseurs sont de 2 775 398,278 Dinars.

F 5 : Variations des espèces reçues des cessionnaires :

Il s'agit des comptes courants des réassureurs.

F 6 : Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers :

- Emprunt obligataire : 1 544 000,000 Dinars
- Actions: 9 284 735,000 Dinars
- Billets de trésorerie: 3 600 000,000 Dinars

F 7 : Encaissements liés à la cession de placements financiers:

- BAT : 3 725 000,000 Dinars
- Actions: 5 125 604,176 Dinars
- SICAV : 818 629,014 Dinars

F 8 : Taxes sur les assurances versées au Trésor :

Il s'agit de la taxe unique d'assurance sur les primes émises.

F 9 : Produits financiers reçus :

- Intérêts : 2 536 110,624 Dinars

- Dividendes : 432 257,939 Dinars

- Produits des immeubles : 105 240,613 Dinars

F 10 : Impôts sur les bénéfices payés :

Il s'agit des retenues à la source.

F 11 : Autres mouvements :

- CNSS et CAVIS : 888 534,472 Dinars

- Autres impôts et taxes : 974 810,948 Dinars

- Retenues à la source : 1 476 705,083 Dinars

- Fonds social : 227 925,975 Dinars

- Autres : - 606 752,596 Dinars

F 12 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelle et corporelles :

- Matériel de transport : 33 890,000 Dinars

- Mobilier de bureau : 5 876,083 Dinars

- Matériel de bureau : 2 729,689 Dinars

- Matériel informatique : 30 738,204 Dinars

- GSM : 5 476,801 Dinars

- AAI : 4 157,461 Dinars
- Logiciels : 65 014,202 Dinars
- Fonds de commerce : 30 000,000 Dinars

F 13 : Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation :

Il s'agit de frais relatifs à la construction d'immeuble destiné à l'exploitation.

F 14 : Dividendes et autres distributions :

Il s'agit de la distribution de dividendes.

VII Notes complémentaires

1-Produits et charges de placements : Annexe N°11

2-Résultats techniques par catégorie d'assurance : Annexe N°12 et 13

3-Ventilation des charges du personnel :

- Les salaires : 4 308 303,385 Dinars
- Les charges sociales : 721 627,105 Dinars
- Autres charges sociales : 284 353,703 Dinars

4-Les charges de commissions :

- Commissions agents généraux : 6 672 952,833 Dinars
- Commissions courtiers : 1 256 568,799 Dinars

5-Ventilation des primes par zones géographiques :

- Nord : 70 063 203,505 Dinars
- Centre : 4 508 361,963 Dinars
- Sud : 13 014 615,461 Dinars

6-Provisions techniques d'assurance vie :

- Charges des provisions d'assurance vie à la clôture : 40 041 080,000 Dinars
- Charges des provisions d'assurance vie à l'ouverture: 29 977 987,000 Dinars

VIII- NOTES SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

La Tunisie a connu, au début de l'année 2011, des évolutions politiques, économiques et sociales importantes. L'impact final de ces événements ne peut actuellement être cerné.

Compte tenu de ce contexte particulier connu par la Tunisie, la société a recensé des événements postérieurs à la clôture de l'exercice 2010, qui selon une première estimation, se présentent comme suit :

- Des sinistres exceptionnels, communiquée au comité général des assurances, qui s'élèvent à 22 366 070 Dinars dont une partie estimée à 21 530 095 Dinars est à la charge des réassureurs. Ces sinistres sont liés à des émeutes et mouvements populaires survenus au début de l'exercice 2011. La société n'a pas constitué en 2010 des provisions pour égalisation destinées à faire face à ce risque, vu que la branche incendie, à laquelle se rattachent les sinistres en question, est déficitaire à fin 2010.
- L'évaluation du portefeuille des titres cotés a été affectée par la baisse des cours boursiers observée au début de l'exercice 2011. A la date du 30/04/2011, les états statistiques de la société font apparaître un portefeuille titres évalué à 8 694 975 Dinars et dégageant une moins-value potentielle de 1 764 971 Dinars.

Annexe 8 : Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif

Désignations	Valeur brute				Amortissements et provisions								VNC
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la clôture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la clôture		Cloture
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels													
Concessions, brevets, licences, marques	318 557,551	99 656,822		418 214,373	239 608,910		21 069,112				260 678,022		157 536,351
Fonds commercial	33 210,000	30 000,000		63 210,000									63 210,000
Total actifs incorporels	351 767,551	129 656,822	0,000	481 424,373	239 608,910	0,000	21 069,112	0,000	0,000	0,000	260 678,022	0,000	220 746,351
Actifs corporels d'exploitation													
Installations techniques et machines	2 678 690,544	241 997,166		2 920 687,710	2 129 765,656		160 296,102				2 290 061,758		630 625,952
Autres installations, outillage et mobilier	245 930,722	139 363,749		385 294,471	216 718,305		6 959,616				223 677,921		161 616,550
Total actifs corporels d'exploitation	2 924 621,266	381 360,915	0,000	3 305 982,181	2 346 483,961	0,000	167 255,718	0,000	0,000	0,000	2 513 739,679	0,000	792 242,502
Placements													
Terrains et constructions d'exploitation	9 161 924,820	5 879 450,199		15 041 375,019	901 389,622		39 897,926				941 287,548		14 100 087,471
Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation	10 420 527,590			10 420 527,590	747 794,316		104 825,000				852 619,316		9 567 908,274
Autres placements financiers													
Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	57 113 012,843	11 572 320,114		68 685 332,957		610 049,590		219 068,343				829 117,933	67 856 215,024
Obligations et autres titres à revenus fixe	58 342 000,000	6 391 000,000		64 733 000,000									64 733 000,000
Autres prêts	1 800 000,000		800 000,000	1 000 000,000									1 000 000,000
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers													
Placements des contrats en unité de compte												0,000	0,000
Total placements	136 837 465,253	23 842 770,313	800 000,000	159 880 235,566	1 649 183,938	610 049,590	144 722,926	219 068,343	0,000	0,000	1 793 906,864	829 117,933	157 257 210,769
Total Général	140 113 854,070	24 353 788,050	800 000,000	163 667 642,120	4 235 276,809	610 049,590	333 047,756	219 068,343	0,000	0,000	4 568 324,565	829 117,933	158 270 199,622

Annexe 9 : Etat récapitulatif des placements

Désignation	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	32 459 444,668	30 665 537,804		
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	61 687 790,898	60 858 672,965		12 420 805,071
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPVCM				
Obligations et autres titres à revenus fixe	65 733 000,000	65 733 000,000		
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés				
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Total placements	159 880 235,566	157 257 210,769	0,000	12 420 805,071
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	147 020 892,507	144 397 867,710		12 420 805,071
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	28 052 155,069	27 799 484,702		
TOTAL	147 020 892,507	144 397 867,710	0,000	12 420 805,071

Annexe 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010
Inventaire 2008					
Règlements cumulés	16 531 388	18 200 087	8 243 566		
Provisions pour sinistres	8 490 145	12 449 258	18 079 412		
Total charges des sinistres	25 021 533	30 649 345	26 322 978		
Primes acquises	55 768 069	65 870 740	75 758 772		
% sinistres / primes acquises	44,87%	46,53%	34,75%		

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010
Inventaire 2009					
Règlements cumulés	18 051 038	21 238 802	15 419 996	16 954 167	
Provisions pour sinistres	6 105 868	8 062 024	15 458 502	29 749 834	
Total charges des sinistres	24 156 906	29 300 826	30 878 498	46 704 001	
Primes acquises	55 768 069	65 870 740	75 758 772	78 105 016	
% sinistres / primes acquises	43,32%	44,48%	40,76%	59,80%	

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010
Inventaire 2010					
Règlements cumulés	18 678 327	22 079 697	18 303 375	12 789 135	15 991 268
Provisions pour sinistres	5 524 820	7 097 705	13 102 820	10 102 697	27 231 105
Total charges des sinistres	24 203 147	29 177 402	31 406 195	22 891 832	43 222 373
Primes acquises	55 768 069	65 870 740	75 758 772	78 105 016	87 639 389
% sinistres / primes acquises	43,40%	44,29%	41,46%	29,31%	49,32%

Annexe 11 : Ventilation des charges et des produits des placements

	Revenus et frais financiers concernant les placement dans des entreprises liées et avec un lien de participations	Autres revenus frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers		208 247,577	208 247,577
Revenu des participations		3 935 969,468	3 935 969,468
Revenu des autres placements		4 141 269,557	4 141 269,557
Autres revenus financiers		182 647,362	182 647,362
Total produits des placements	0,000	8 468 133,964	8 468 133,964
Intérêts		267 528,223	267 528,223
Frais externes		522 206,626	522 206,626
Autres frais			0,000
Total charges des placements	0,000	789 734,849	789 734,849

Annexe 12 : Résultat technique par catégorie d'assurance vie

LIBELLES	Temporaires décès	Revalorisables	Epargnes	TOTAL
Primes	11 375 272,000	4 360,000	7 001 113,320	18 380 745,320
Charges de prestations	-1 611 488,578		-1 720 720,253	-3 332 208,831
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-6 197 360,292	3 096,000	-5 023 939,184	-11 218 203,476
Solde de souscription	3 566 423,130	7 456,000	256 453,883	3 830 333,013
Frais d'acquisition	-2 284 381,924		-166 474,000	-2 450 855,924
Autres charges de gestion nettes	-881 895,653		-66 691,896	-948 587,549
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-3 166 277,577	0,000	-233 165,896	-3 399 443,473
Produits nets de placements	895 807,657	13 299,528	1 423 233,404	2 332 340,588
Solde financier	895 807,657	13 299,528	1 423 233,404	2 332 340,588
Primes cédées et/ou retrocédées	-150 630,304			-150 630,304
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	43 909,200			43 909,200
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	4 862,395			4 862,395
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires				0,000
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-101 858,709	0,000	0,000	-101 858,709
Résultat technique	1 194 094,501	20 755,528	1 446 521,391	2 661 371,419
Informations complémentaires				
Montant des rachats				
Intérêts techniques bruts de l'exercice				
Provisions techniques brutes à la clôture	16 889 443,266	243 857,000	26 096 071,000	43 229 371,266
Provisions techniques brutes à l'ouverture	10 692 082,974	246 953,000	21 072 131,816	32 011 167,790
A déduire				
Provisions devenues exigibles				

Annexe 13 : Résultat technique par catégorie d'assurance non vie

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général relatif au contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES CARTE », arrêtés au 31 Décembre 2010.

Les états financiers ci-joints font apparaître au 31 Décembre 2010, un total bilan net de 258 331 877 Dinars et un résultat bénéficiaire de l'exercice 2010 de 11 096 016 Dinars.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « ASSURANCES CARTE » au 31 Décembre 2010. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ASSURANCES CARTE » au 31 Décembre 2010 ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie du 1er Janvier 2010 au 31 Décembre 2010 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note aux états financiers n°VIII « Evénements postérieurs à la date de clôture », qui fait état de l'estimation préliminaire des événements survenus au début de l'exercice 2011.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2010.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, et dans l'attente de la signature du « Cahier des charges relatif à la tenue-conservation des comptes en valeurs mobilières », la société « ASSURANCES CARTE » assure le suivi de la liste des actionnaires sur la base des informations reçues se rapportant aux transactions sur le capital.

Tunis, le 20 Mai 2011

Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI
Managing Partner

F.M.B.Z -KPMG Tunisie

Chérif BEN ZINA
Managing Partner

C.M.C- DFK International

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions desdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- Conventions et opérations (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre direction nous a tenu informé des conventions et opérations suivantes conclues par votre société:

1/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « SIDHET » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 000 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable à partir du 01 Avril 2008 et portant des intérêts au taux de (TMM+1,5) % l'an. Les intérêts échus en 2010 ne sont pas réglés.

2/ Prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » à sa filiale « COFITE SICAF » pour 500 000 Dinars en date du 01 Septembre 2006 pour une période d'une année renouvelable et portant des intérêts au taux (TMM+1,5) % l'an.

3/ Prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » à sa filiale « COFITE SICAF » pour 300 000 Dinars en date du 19 Mai 2008 pour une période d'une année renouvelable et portant des intérêts au taux de (TMM+1,5) % l'an.

Les deux derniers prêts ont été totalement encaissés durant l'exercice 2010.

4/ Convention de placement régie par l'Article 23 de la Loi 95-87 du 30 Octobre 1995 conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » qui met à la disposition de la société «COTIF SICAR» sous forme de « Ressources spéciales » à gérer pour le compte de tiers pendant cinq ans.

Notons que le montant global placé auprès de la société « COTIF SICAR » s'élève à 4 220 000 Dinars et ce au 31 Décembre 2010.

5/ Courant l'exercice 2010, La « CARTE » a mis à la disposition de la société « COTIF SICAR » un montant de 300 000 Dinars non productif d'intérêts et non matérialisé par une convention.

II- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

La Direction Générale perçoit des rémunérations brutes pour 1 070 874 Dinars correspondant aux salaires et autres avantages de l'exercice 2010.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 20 Mai 2011

Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI
Managing Partner

F.M.B.Z -KPMG Tunisie

Chérif BEN ZINA
Managing Partner

C.M.C- DFK International

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**UNION INTERNATIONALE DE BANQUES**

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2010. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M Mohamed Ali ELOUANI CHERIF (ECC) et M Mustapha MEDHIOUB(FINOR).

Bilan consolidé**Arrêté au 31 Décembre 2010****(Unité : en milliers de dinars)**

	Notes	31/12/2010	31/12/2009
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1)	132 406	56 999
Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	276 131	336 299
Créances sur la clientèle	(3)	2 299 105	1 880 567 *
Portefeuille-titres commercial	(4)	455	3 368
Portefeuille d'investissement	(5)	64 981	60 128
Titres mis en équivalence	(6)	3 127	5 193
Valeurs immobilisées	(7)	35 215	35 966
Actif d'impôt différé	(8)	27 669	41 727
Autres actifs	(9)	38 581	36 748 *
TOTAL ACTIF		2 877 669	2 456 994
PASSIF			
Banque centrale et C.C.P	(10)	110 059	0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(11)	73 271	3 587
Dépôts et avoirs de la clientèle	(12)	2 247 089	2 004 709
Emprunts et ressources spéciales	(13)	238 495	247 546
Passif d'impôt différé		1 298	762
Autres passifs	(14)	75 895	77 664
TOTAL PASSIF		2 746 107	2 334 269
Intérêts des minoritaires dans les autres capitaux propres		4 195	246
Intérêts des minoritaires dans le résultat		145	(8)
Total des intérêts des minoritaires		4 340	238
CAPITAUX PROPRES			
Capital		196 000	196 000
Réserves consolidées et assimilées		(73 404)	(70 127)
Résultat net consolidé		4 626	(3 386)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(15)	127 222	122 486
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		2 877 669	2 456 994

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Etat des Engagements Hors Bilan consolidé

Arrêté au 31 Décembre 2010

(Unité: en milliers de dinars)

<i>PASSIFS EVENTUELS</i>	Note	31/12/2010	31/12/2009
HB 1- Cautions, avals et autres garanties données	16	452 921	492 656
HB 2- Crédits documentaires	17	72 425	61 733
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		525 346	554 389

ENGAGEMENTS DONNES

HB 4-Engagements de financement donné	18	151 798	63 084
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		151 798	63 084

ENGAGEMENTS RECUS

HB 7- Garanties reçues	19	751 732	817 023
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		751 732	817 023

Etat de résultat consolidé

Période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010

(Unité: en millier de dinars)

	Notes	Exercice 2010	Exercice 2009
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>			
Intérêts et revenus assimilés	(20)	135 527	116 731
Commissions perçues	(21)	37 416	31 961
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	(22)	7 868	6 025
Revenus du portefeuille d'investissement	(23)	3 139	2 874
Total produits d'exploitation bancaire		183 950	157 592
<u>Charges d'exploitation bancaire</u>			
Intérêts encourus et charges assimilées	(24)	58 277	49 151
Commissions encourues	(25)	2 839	2 717
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		0	84
Total charges d'exploitation bancaire		61 116	51 952
PRODUIT NET BANCAIRE		122 834	105 640
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(26)	(25 783)	(26 339) *
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(27)	(2 421)	(1 452)
Autres produits d'exploitation		59	15 *
Frais de personnel	(28)	(51 205)	(51 498) *
Charges générales d'exploitation	(29)	(18 757)	(16 324) *
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(5 085)	(4 174)
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		401	400
RESULTAT D'EXPLOITATION		20 042	6 267
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires		(64)	883
Impôts sur les sociétés	(30)	(15 208)	(10 545)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		4 770	(3 394)
Intérêts des minoritaires		145	(8)
RESULTAT NET CONSOLIDE		4 626	(3 386)
RESULTAT PAR ACTION (en DT)	(31)	0,236	(0,173)

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Etat de Flux de Trésorerie consolidé
Période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010
 (Unité: en millier de dinars)

	Exercice 2010	Exercice 2009
<i>ACTIVITE D'EXPLOITATION</i>		
Produits d'exploitation bancaires encaissés	153 028	145 477
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(66 475)	(47 171)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers	5 090	(2 575)
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires	(39)	7
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle	(419 876)	(271 229)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	247 580	228 281
Augmentation/diminution Titres de Placement	101	(2 624)
Sommes versées au personnel & créiteurs divers	(67 545)	(69 246)
Autres flux de trésorerie	(10 903)	10 586
Impôt sur les sociétés	(1 098)	(1 174)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(160 138)	(9 668)
<i>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</i>		
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	2 380	2 638
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	2 159	6 391
Acquisitions/cessions sur immobilisations	(4 976)	(9 894)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(437)	(865)
<i>ACTIVITES DE FINANCEMENT</i>		
Emission / Remboursement d'emprunts	(9 462)	139 338
Augmentation/diminution ressources spéciales	(3 155)	(3 272)
Dividendes versés	(645)	0
Encaissement suite à l'émission d'actions	0	182
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement	(13 262)	136 249
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	(173 836)	125 716
Liquidités et équivalents en début d'exercice	(32)	393 056
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	(33)	378 348

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- la norme comptable générale NCT 1 ;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2010.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- la société mère : UIB
- les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif ;
- les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce une influence notable.

Méthodes de consolidation

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

- **L'intégration globale**

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- **La mise en équivalence**

Selon cette méthode, la participation est initialement enregistrée au coût et ajustée ensuite pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Union Internationale de Banques	Financier	100%	Mère	Intégration Globale	100%
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Filiale	Intégration Globale	99,97%
L'Intermédiaire International	Financier	60,34%	Filiale	Intégration Globale	60,34%
Internationale SICAR(*)	Financier	34,0%	Filiale	Intégration Globale	36,60%
Arab International Lease	Financier	20,0%	Associée	Mise en Equivalence	20,0%

(*) Changement de la méthode de consolidation de la filiale International SICAR détenue par la Société Mère l'UIB à 34% avec un pourcentage d'intérêt de 36.6% pour la consolidation des états financiers de l'exercice 2010.

Pour les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2009, le retraitement rétrospectif des chiffres n'a pas été effectué vue l'impact jugé non significatif sur les chiffres publiés au 31/12/2009.

5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

5.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios et intérêts réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/12/2010 et au sens de la circulaire BCT 91-24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée en décembre 2010.

Pour ces actifs, la Banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé est déduit des résultats.

5.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- B2 : actifs incertains 20 %
- B3 : actifs préoccupants 50 %
- B4 : Actifs compromis 100 %

Traitement des impayés

· Intérêts impayés sur crédit à M.T

Les intérêts impayés sur les CMT ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés en contrepartie de comptes d'intérêts réservés. Ils sont ainsi présentés en net à l'actif du bilan. Les intérêts et commissions sur CMT réglés par le débit de comptes clients qui ont été classés douteux à posteriori sont déduits des produits de la banque et logés dans les chapitres d'intérêts et commissions réservés prévus à cet effet.

5.3- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...)

5.4- Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%

Matériel informatique	15%
Logiciel	20%
AAI	10%
Matériel et équipement Amicale	10%

5.5- Titres de participations

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

5.6- Traitement des titres mis en équivalence

Les variations de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif au bilan consolidé sous la rubrique "Titres mis en équivalence" et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique "résultat consolidé". Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation du Groupe et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : "Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence".

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires de sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

5.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

5.8- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Il a été décidé de procéder aux retraitements suivants, sur les chiffres au 31/12/2009, suite aux retraitements opérés sur les états financiers de la société mère :

Rubrique Retraitée	Montant (KTND)	Commentaires
PR 5/CH4 –Dotations aux provisions & résultat des corrections des valeurs sur créances, hors bilan et passif	+146	- Reclassement Autres Gain/Elément d'Exploitation de PR7 en PR 5/CH4
PR7- Autres produits d'exploitation	-146	- Reclassement Autres Gain/ Élément d'Exploitation de PR7 en PR 5/CH4
CH6 – Frais de personnel	+6	Reclassement Charges Fiscales/Avantage en Nature (Abonnement) en CH6
CH7 – Charges générales d'exploitation	-6	Reclassement Charges Fiscales/Avantage en Nature (Abonnement) de CH7en CH6
AC3-Créances sur la clientèle	-43	- Reclassement INT/CMT ORD A RECEV (reprise) en AC7
AC7-Autres actifs	+43	- Reclassement INT/CMT ORD A RECEV (reprise) de AC3 en AC7
AC3-Créances sur la clientèle	-1.345	- Reclassement EFFETS ESCOMPTE A COMPENSER en AC7
AC7-Autres actifs	+1.345	- Reclassement EFFETS ESCOMPTE A COMPENSER de AC3 en AC7
AC3-Créances sur la clientèle	-940	- Reclassement EFF DE MOB A RECOUVRER/NOS AG en AC7
AC7-Autres actifs	+940	- Reclassement EFF DE MOB A RECOUVRER/NOS AG de AC3 en AC7
AC3-Créances sur la clientèle	-321	- Reclassement IMPAYES EN ROUTE (ESCOMPTE) en AC7
AC7-Autres actifs	+321	- Reclassement IMPAYES EN ROUTE (ESCOMPTE) de AC3 en AC7
AC3-Créances sur la clientèle	-794	- Reclassement CHQ RECUS EN COMP A REG INTERU en AC7
AC7-Autres actifs	+794	- Reclassement CHQ RECUS EN COMP A REG INTERU de AC3 en AC7
AC3-Créances sur la clientèle	-44	- Reclassement PRELEVMENT EN COURS TRAITEMENT en AC7

AC7-Autres actifs	+44	- Reclassement PRELEVMENT EN COURS TRAITEMENT de AC3 en AC7
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	-120.279	Reclassement des Placements en Dev clientèle des dépôts à vue en devises à dépôts à terme
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	+120.279	Reclassement des Placements en Dev clientèle des dépôts à vue en devises à dépôts à terme

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill. Néanmoins, les comptes du Groupe arrêtés au 31/12/2010 ne présentent pas d'écarts de première consolidation.

Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Les éliminations opérées ont principalement porté sur :

- les comptes courants entre sociétés du Groupe ;
 - les commissions entre sociétés du Groupe ;
 - les provisions constituées sur les titres des sociétés du Groupe ;
 - les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB ;
 - les cessions de créances par l'UIB à la société Internationale de Recouvrement de Créances.
 - les charges de personnels facturées par l'UIB à ses filiales
-

NOTES EXPLICATIVES*(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)***NOTES SUR LES POSTES D'ACTIF****Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Ce poste présente au 31/12/2010 un solde de 132.406 KDT contre 56.999 KDT au 31/12/2009 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
CAISSE ESPECES EN DINARS	12 937	10 023
ESPECES EN ROUTE	437	1 604
REMISE DES FONDS A IBS	2 842	1 314
ALIMENTATION GAB*	5 909	4 349
CAISSE ESPECES EN DEVISES	1 006	1 152
BCT COMPTE ORDINAIRE	108 864	39 001
I.B.S TRANSPORT DE FONDS	0	0
CCP COMPTES ORDINAIRES	1 048	168
Sous-Total	133 043	57 611
PROVISIONS /SUSPENS CAISSE, CCP, BCT	(637)	(612)
Total	132 406	56 999

(*) L'encours Alimentation GAB au 31 décembre 2009 comportait un écart de 645 KTND reclassé à fin décembre 2010 au poste autre actif avec un encours de 715 KTND.

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2010 un solde de 276.131 KDT contre 336.299 KDT au 31/12/2009 et se détaille comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES	275 000	333 830
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	1 290	2 573
S.TOTAL	276 290	336 403
PROVISIONS SUSPENS CORRESPONDANTS LOCAUX ET ETRANGERS	(159)	(104)
TOTAL	276 131	336 299

Les créances brutes sur les établissements bancaires totalisent 275.000 KDT au 31 décembre 2010 contre 333.830 KDT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
PLACEMENT DINARS CHEZ BCT	7 000	24 000
PLACEMENT DEVISES CHEZ BCT	160 354	183 887
PLACEMENTS CHEZ LES CORRESPONDANTS	72 470	100 845
COMPTES ORDINAIRES AUPRES CORRESPONDANTS ETRANGERS	28 156	14 320
PLACEMENT DEVISE MARCHE A TERME	0	0

AUTRES CREANCES / CONFRERES	6 000	6 000
AUTRES CREANCES/ SG	0	3 807
AUTRES CONCOURS	1 020	971
S.TOTAL	275 000	333 830
PROVISIONS SUSPENS CORRESPONDANTS LOCAUX ET ETRANGERS	(159)	(104)
TOTAL	274 841	333 726

Note 3 : Créances sur la clientèle.

Au 31/12/2010, les créances sur la clientèle présentent un solde net de 2.299.105 KDT contre 1.880.567 KDT au 31/12/2009, se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	355 277	372 873
AUTRES CONCOURS À LA CLIENTÈLE	2 385 323	1 953 388
CRÉDITS SUR RESSOURCES SPÉCIALES	16 173	15 894
Total	2 756 773	2 342 155
AGIOS RÉSERVÉS ET PROVISIONS	(457 668)	(461 588)
Total Net des Provisions	2 299 105	1 880 567

Les provisions et les réservations sur crédits à la clientèle se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
PROVISIONS SUR CRÉANCES DOUTEUSES	(264 850)	(271 522)
Total Provisions Risque De Contre Partie	(264 850)	(271 522)
AGIOS SUR COMPTES NON MOUVEMENTÉS	(147 479)	(142 299)
INT RÉSERVÉS / CONSOLIDATIONS	(9 282)	(9 413)
INT RESERVES/ CREDITS A COURT TERME	(2 403)	(3 141)
INT/RÉSERVÉS /CRÉDITS MOYEN TERME	(28 947)	(30 445)
INT RÉSERVÉS/CRÉDITS/RESSOURCES SPÉCIALES	(2 326)	(2 482)
COMMISSIONS RÉSERVÉES/CAUTIONS TND	(412)	(490)
AUTRES COMMISSIONS RÉSERVÉES	(1 970)	(1 797)
PRODUITS DIVERS RÉSERVÉS	0	0
Total Intérêts & Agios Réservés	(192 818)	(190 066)
Total	(457 668)	(461 588)

Note 4 : Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial présente un solde de 455 KDT au 31/12/2010 contre 3.368 KDT au 31/12/2009, cette baisse de l'encours est expliquée le reclassement des titres de transaction en titres de portefeuille d'investissement de 3.000 KTND relatif à des obligations BH souscrites par l'UIB dont l'intention est la détention jusqu'à échéance.

Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste totalise 64.981 KDT au 31/12/2010 contre 60.128 KDT au 31/12/2009 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
-TITRES D'INVESTISSEMENT	33 883	60 183
-TITRES DE PARTICIPATIONS *	39 030	4 479
S/Total	72 913	64 661
-PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DE TITRES DE PART.	(7 932)	(4 534)
Total	64 981	60 128

(*) L'évolution de la rubrique titres de participations est expliquée par le changement de la méthode de consolidation de la filiale Internationale SICAR, de la méthode mise en équivalence à la méthode intégration globale. Il s'agit des titres acquis par la SICAR assortis d'une convention de portage et qui ne peuvent être consolidés au niveau des états financiers du groupe.

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
EMPRUNT OBLIGATAIRE	500	1 000
CREANCES RATTACHEES SUR EMPRUNT OBLIGATAIRE	14	26
BTA TITRES D'INVESTISSEMENT	33 000	30 000
CREANCES RATTACHEES SUR BTA	440	404
FONDS GERES SICAR	(0)	26 991
CREANCES RATTACHEES SUR FONDS GERES SICAR	(70)	1 762
TOTAL	33 883	60 183

(*) L'encours fonds gérés SICAR est éliminé avec l'encours fonds générés au niveau du poste autre passif correspondant aux fonds mis à la disposition à la SICAR par l'UIB.

Note 6 : Titres mis en équivalence

Le poste « titres mis en équivalence » représente la quote-part de l'UIB dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 3.127 KDT à la date du 31/12/2010 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
TITRES AIL	3 127	2 826
TITRES INTERNATIONAL SICAR	0	2 367
Total	3 127	5 193

(*) La variation de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence est expliquée par le changement de la méthode de consolidation appliquée pour l'Internationale SICAR, intégration globale au lieu de mise en équivalence.

Note 7 : Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées présentent un solde net de 35.215 KDT au 31/12/2010 contre 35.966 KDT au 31/12/2009 détaillé comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
FONDS DE COMMERCE	277	277
(-) AMORTISSEMENTS FONDS DE COMMERCE	(137)	(123)
DROIT AU BAIL	20	
LOGICIELS INFORMATIQUES ACQUIS	5 831	5 072
(-) AMORTISSEMENTS LOGICIELS INFORMATIQUES ACQUIS	(4 157)	(3 306)
IMMOBILISATION EN COURS	214	14
Total	2 048	1 935

Immobilisations corporelles :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
IMMEUBLE D 'EXPLOITATION	10 299	10 494
(-) AMORTISSEMENTS	(3 422)	(3 397)
IMMEUBLE HORS EXPLOITATION	2 659	2 659
(-) AMORTISSEMENTS	(388)	(336)
MATÉRIEL ROULANT	1 620	1 755
(-) AMORTISSEMENTS	(1 385)	(1 457)
MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU	5 537	5 537
(-) AMORTISSEMENTS	(5 172)	(5 051)
MATÉRIEL POUR TRAITEMENT INFORMATIQUE	10 109	10 094
(-) AMORTISSEMENTS	(10 097)	(10 085)
IMMOBILISATIONS MATÉRIELS INFORMATIQUES	9 964	9 257
(-) AMORTISSEMENTS	(5 488)	(4 253)
AMÉNAGEMENTS AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS	15 790	14 730
(-) AMORTISSEMENTS	(12 198)	(11 592)
TERRAINS	735	4 348
MATÉRIEL AMICAL	18	18
(-) AMORTISSEMENTS	(18)	(18)
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	35	4
(-) AMORTISSEMENTS	(9)	(4)
EQUIPEMENT LOGEMENT DE FONCTION PERSONNEL	103	101
(-) AMORTISSEMENTS EQUIPEMENT LOGEMENT DE FONCTION PERSONNEL	(67)	(59)
MOBILIER DE BUREAU	1 888	1 663
(-) AMORTISSEMENTS	(761)	(571)
MATÉRIEL DE BUREAU	2 366	2 008
(-) AMORTISSEMENTS	(761)	(542)
AMÉNAGEMENT IMMEUBLES EN LOCATION	12 716	8 864
(-) AMORTISSEMENTS	(2 334)	(1 323)
IMMOBILISATION CABLAGE INFORMATIQUE	315	266
(-) AMORTISSEMENTS	(133)	(101)
CABLAGES	168	106
(-) AMORTISSEMENTS	(38)	(21)
ENSEIGNES SIGNALÉTIQUE	1 695	1 367

(-) AMORTISSEMENTS ENSEIGNES SIGNALÉTIQUE	(581)	(432)
IMMOBILISATIONS EN COURS	1	1
Total	33 166	34 032

Note 8 : Actif d'impôt différé

L'actif d'impôt différé totalise au 31/12/2010, 27.669 KDT contre 41.727 KDT au 31 décembre 2009. Cet actif correspond principalement au droit de déductibilité future des dotations aux provisions constatées en 2007, de l'amortissement différé constaté en 2009 et 2010 et de la perte fiscale reportable constatée par l'UIB en 2009.

Note 9 : Autres actifs

Ce poste présente un solde de 38.581 KDT au 31/12/2010 contre 36.748 KDT au 31/12/2009 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
COMPTES D'ATTENTE ET DE RÉGULARISATION	36 380	35 213
CRÉANCES PRISES EN CHARGE PAR L'ETAT	12 221	13 093
AUTRES	1 619	304
S/Total	50 219	48 611
PROVISIONS SUR COMPTES DE REGULARISATION	(10 353)	(9 866)
PROVISIONS SUR ACTIONS EN DEFENSE	(1 286)	(1 998)
S/Total	(11 639)	(11 864)
Total	38 581	36 748

NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF**Note 10 : Banque Centrale & CCP**

L'encours des emprunts auprès de la BCT s'élève au 31 décembre 2010 à 110.059 KTND constitué par un appel d'offre positif de 110.000 KTND.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
EMPRUNT DINARS AUPRES DE LA BCT	110 000	0
DETTES RATTACHEES	59	0
TOTAL	110 059	0

Note 11 : Dépôts & avoirs des établissements bancaires & financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2010 à 73.271 KDT contre 3.587 KDT au 31 décembre 2009 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	72 880	3 138
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	331	370
AUTRES SOMMES DUES	60	79
TOTAL	73 271	3 587

L'évolution de cette rubrique au 31 décembre 2010 est expliquée principalement par le recours de l'UIB à un emprunt au jour le jour en dinars sur le marché monétaire de 59.000 KTND.

Note 12 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 2.247.089 KDT au 31 décembre 2010 contre 2.004.709 KDT au 31 décembre 2009. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
DÉPÔTS À VUE	723 339	645 932
COMPTES EPARGNES	726 632	666 185
COMPTES À TERME ET BONS DE CAISSE	542 268	628 255
CERTIFICATS DE DÉPÔTS	184 873	9 978
AUTRES DÉPÔTS ET AVOIRS	69 978	54 358
Total	2 247 089	2 004 709

Note 13 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 238.495 KDT au 31 décembre 2010 contre 247.546 KDT au 31 décembre 2009 il se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
RESSOURCES SPECIALES	25 792	25 225
EMPRUNT OBLIGATAIRE	93 098	100 000
EMPRUNT EN DEVICES	36 784	39 344
EMPRUNTS SUBORDONNES	80 000	80 000
DETTES RATTACHEES	2 822	2 978
TOTAL	238 495	247 546

La rubrique Emprunts obligataire a enregistré une baisse de 6.902 KDT en capital suite au règlement de la 1ère échéance du 20/07/2010 de l'Emprunt Obligataire émis par L'UIB.

Note 14 : Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 75.895 KDT au 31 décembre 2010 contre 77.664 KDT au 31 décembre 2009 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
VALEURS EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT(*)	12 619	12 487
FONDS GERES POUR COMPTE	8 932	
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	34 023	42 762
AUTRES COMPTES DE PASSIF	14 352	14 813
PROVISIONS POUR PASSIFS	5 971	7 602
TOTAL	75 895	77 664

(*) Le fonds gérés pour compte correspond à l'encours des fonds mis à la disposition de l'Internationale SICAR par des partenaires hors groupe UIB pour la gestion pour compte, en 2009 l'encours est nul du fait de la méthode de consolidation appliquée pour SICAR en 2009 qui était la méthode de mise en équivalence.

NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES

Note 15 : Capitaux propres

A la date du 31-12-2010, le capital social du Groupe s'élève à 196 000 KDT correspondant au capital de la société mère UIB. Il est composé de 17 600 000 d'actions et de 2 000 000 de certificats d'investissement d'une valeur nominale de 10 DT, libérés en totalité.

Les capitaux propres du groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2009, accusent au 31/12/2010 un total de 127.222 KDT contre 122.486 KDT au 31/12/2009. Les contributions de chaque société du périmètre dans les capitaux propres du Groupe, pour l'exercice 2010, se présentent comme suit:

Désignation	UIB	INI	IRC	SICAR	AIL	TOTAL
Capital	196 000	0	0	0	0	196 000
Réserves consolidées et assimilées	(74 363)	(296)	(217)	646	827	(73 404)
Actions propres	0	0	0	0	0	0
Résultat net consolidé	4 810	(33)	(346)	(206)	401	4 626
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2010	126 447	(329)	(563)	440	1 227	127 222

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 16 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 452.921 KTND au 31 décembre 2010 contre 492.656 KTND au 31 décembre 2009. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
CAUTIONS EMISES EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	134 665	192 495
CAUTIONS DONNEES SUR ORDRE CORRESPONDANTS ETRANGERS	293 887	273 039
AVALS DONNES EN DINAR	4 334	4 371
AVALS DONNES EN DEVISES	20 035	22 751
TOTAL	452 921	492 656

Note 17: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 72.425KTND au 31 décembre 2010 contre 61.733 KTND au 31 décembre 2009. Le solde se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT CONFIRMES	49 525	32 904
ACCEPTATION CREDOC IMPORT CONFIRMES	14 206	13 925
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMES	3 656	3 093
ACCEPTATION DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMES	1 523	1 635
ACCEPTATION DE CREDIT ACHETEUR IMPORT	41	37
S.TOTAL CREDOC IMPORT	68 951	51 594
CONFIRMATION DE CREDOC EXPORT	2 686	5 871
ACCEPTATION ET PAIEMENT DIFFERE /CREDOC EXP	788	4 268
S.TOTAL CREDOC EXPORT	3 474	10 139
TOTAL	72 425	61 733

Note 18 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu, des autorisations de découvert autorisés et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

Les engagements donnés présentent un solde de 151.798 KTND au 31 décembre 2010 contre 63.084 KTND au 31 décembre 2009.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	151 798	63 084
TOTAL	151 798	63 084

Note 19 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 751.732 KTND au 31 décembre 2010 contre 817.023 KTND au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
GARANTIES RECUES DE L'ETAT	54 684	56 455
GARANTIES RECUES DES AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	446 352	438 208
GARANTIES RECUES DE LA CLIENTELE	250 696	322 360
TOTAL	751 732	817 023

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 54.684 KTND au 31 décembre 2010 contre 56.455 KTND au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
SOTUGAR	17 545	16 424
FNG ET FOPRODI	5 157	5 014
AUTRES GARANTIES DE L'ETAT	31 982	35 017
TOTAL	54 684	56 455

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 446.352 KTND au 31 décembre 2010 contre 438.208 KTND au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
CAUTIONS REÇUES DES CORRESPONDANTS SUR ENGAGEMENTS DONNES A LEURS CLIENTS	296 460	276 416
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS LOCAUX	4 324	7 345
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS ETRANGERS	57 696	59 593
CONFIRMATION BANQUE CREDOC EXPORT	3 474	10 139
GARANTIES DONNEES PAR LA SOCIETE GENERALE	84 398	84 715
TOTAL	446 352	438 208

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 250.696 KTND au 31 décembre 2010 contre 322.360 KTND au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
NANTISSEMENT ACTIONS & AUT VALEURS MOBILIERES	2 820	3 000
GARANTIES HYPOTHECAIRES SUR CREANCES CLASSEES	247 877	319 360
TOTAL	250 696	322 360

ETAT DE RESULTAT

Note 20 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 135.527 KDT au 31 décembre 2010 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
- OPÉRATIONS AVEC LES ÉTAB. BANCAIRES ET FINANCIERS	1 808	3 742
- OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	125 976	106 187
- AUTRES INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS	7 744	6 803
Total	135 527	116 731

Note 21 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 37.416 KDT au 31 décembre 2010 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
- COMMISSIONS SUR COMPTE	4 588	4 621
- COM/OPERATION DE CAISSE	886	773
- COMMISSIONS SUR CREDITS	8 967	6 983
- COM/MONETIQUE BANQUE A DISTANCE	8 950	7 273
- AUTRES COMMISSIONS	4 284	3 809
- COMMISSIONS SUR MDP	5 378	5 101
- AUTRES PDTS / SCES FINANCIERS	4 363	3 401
TOTAL	37 416	31 961

Note 22 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève à 7.868 KDT au 31/12/2010 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
- GAINS NET SUR TITRES DE TRANSACTION	11	0
- AUTRES INTERETS SUR PLACEMENTS	0	1
- GAIN NET SUR OPERATIONS DE CHANGE	7 857	6 024
Total	7 868	6 025

Note 23 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur Portefeuille investissement totalisent 3.139 KDT au 31/12/2010 et se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
- INTERETS SUR BONS DE TRESOR ASSIMILABLES	1 931	2 011
- DIVIDENDES ET REVENUS ASSIMILÉS SUR TITRES DE PARTICIPATION	122	95
- INTÉRÊT / TITRES D'INVESTISSEMENT AUTRES	533	
- INTERETS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT SICAR	506	689
- INTERETS SUR OBLIGATIONS	48	79
Total	3 139	2 874

Note 24 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 58.277 KDT au 31/12/2010 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
- OPERATIONS AVEC LES ETAB. BANCAIRES ET FINANCIERS	5 073	1 617
- OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	41 836	40 709
- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	9 824	6 759
- AUTRES INTERETS ET CHARGES	1 544	67
TOTAL	58 277	49 151

Note 25 : Commissions encourues

Les commissions encourues s'élèvent à 2.839 KDT au 31/12/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
- REDEVANCES PRESTATIONS SIBTEL VIREMENTS ET PRELEVEMENTS	171	160
- COMMISSIONS BCT/APPROVISIONNEMENT & RETRAIT BILLETS DE BANQUES DEUISES	72	61
- FRAIS SUR COMPTES CORRESPONDANTS	16	268
- REDEVANCES BOX DE CHANGE	20	96
- HONORAIRES STES DE RECOUVREMENT	0	0
- FRAIS DE RECOUVREMENT VISA	405	356

- FRAIS D'INTERCHANGE SUR REMISE MASTERCARD	56	41
- FRAIS DE RECOUVREMENT MASTERCARD	319	247
- FRAIS DE RECOUVREMENT SMT	735	454
- REMUNERATION DU FONDS GERE SICAR	96	255
- FRAIS DE CONFECT CARNET DE CHQ	88	89
- REDEVANCES PRESTATIONS IBS	861	690
TOTAL	2 839	2 717

Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances non couvertes par provisions s'élèvent à 25.783 KDT au 31/12/2010 :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
COUT NET DU RISQUE CLIENTELE	(23 009)	40 746
COUT NET DU RISQUE DIVERS	(2 774)	(67 085)
TOTAL	(25 783)	(26 339)

Note 27 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement:

Les dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement totalisent (2.421) KDT au 31/12/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
DOTATION AUX PROV / TITRES DE PARTICIPATION	(251)	(176)
DOTATION AUX PROV / FONDS GERE SICAR	(2 725)	(211)
PERTES SUR FONDS GERES SICAR	428	(75)
PERTES SUR TITRES PARTICIPATION	0	(1 518)
PERTE NON DEDUCTI SUR TITRES DE PARTICIPATION	0	(327)
REPRISEDE PROV SUR TITRES PARTICIPATION	44	433
REPRISE PROV SUR FONDS GERE SICAR	83	422
TOTAL	(2 421)	(1 452)

Note 28 : Frais de Personnel

Les frais de personnel s'élèvent à 51.205 KDT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
- REMUNERATION DU PERSONNEL	(38 527)	(38 770)
- CHARGES SOCIALES	(10 356)	(10 216)
- AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	(2 322)	(2 512)
TOTAL	(51 205)	(51 498)

Note 29 : Charges générales d'exploitation

Les Charges générales d'exploitation totalisent 18.757 KDT au 31/12/2010 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
TRAVAUX FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS	(7 373)	(6 761)
FRAIS DIVERS DE GESTION	(11 384)	(9 564)
TOTAL	(18 757)	(16 325)

Note 30 : Impôt sur les sociétés:

Le groupe est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 35%. La charge d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2010 totalise 15.208 KDT et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
- IMPÔT COURANT	(611)	(232)
- IMPÔT DIFFÉRÉ	(14 597)	(10 313)
TOTAL	(15 208)	(10 545)

Note 31 : Résultat par action.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
RÉSULTAT NET (EN KDT)	4 626	(3 386)
RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONS ORDINAIRES (EN KDT)	4 626	(3 386)
NOMBRE MOYEN D'ACTIONNAIRES ORDINAIRES	19 600 000	19 600 000
Résultat par action (en DT)	0,236	(0,173)

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 32 : Liquidités et Equivalents de liquidités en début l'exercice.**

Les liquidités et équivalents de liquidité en début d'exercice s'élèvent à 393.056 KDT au 31/12/2010, se montant n'est pas conforme aux liquidités et équivalents de liquidité en fin de période 2009 (378.348 KDT), l'écart de 14.699 KTND est expliqué par le changement de la méthode de consolidation appliquée pour l'Internationale SICAR, intégration globale au lieu de mise en équivalence.

Note 33 : Liquidités et Equivalents de liquidités en fin d'exercice.

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période s'élèvent à 219.220 KDT au 31/12/2010 contre 378.348 KDT au 31/12/2009 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
- CAISSE ET AVOIRS AUPRÈS DE LA BCT, CCP ET TGT	300 397	265 498
- CRÉANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	101 560	116 067
- EMPRUNTS AUPRES DE LA BANQUE CENTRALE	(110 000)	
- DÉPÔTS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES & FINANCIERS	(72 906)	(3 217)
- TITRES DE TRANSACTIONS	169	-
Total	219 220	378 348

*Mesdames, Messieurs les actionnaires
de l'Union Internationale de Banques « UIB »*

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS**

CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 11 Avril 2009, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du Groupe « Union Internationale de Banques - UIB » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 2.877.669 mille dinars et un bénéfice consolidé de 4.626 mille dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe « Union Internationale de Banques - UIB », comprenant le bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2010, ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé, l'état de résultat consolidé, l'état de flux de trésorerie consolidé et des notes consolidés contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la banque est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés du Groupe « Union Internationale de Banques – UIB », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2010, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2010.

Tunis, le 29 Avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

ECC- MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

FINOR
Mustapha MEDHIOUB